

LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST



2020

FEDEREZ LES ENERGIES!



MX-MOTO.FR

- Pneumatiques
- Quad et moto enfant
- Entretien et Lubrifiants
- Pièces détachées, accessoires
- Pièces suzuki d'origine
- Equipement et protection Pilote

Jusqu'à **20%**
de remise pour les
Licenciés

YEP
Concessionnaire

PROTAPER



 **IPONE**


RENTHAL

VERTEX
PISTON  POWER

03 87 05 31 84

**39 GRAND RUE
57670 BENESTROFF**

LIGUE MOTO GRAND EST

ARDENNES - AUBE - MARNE - HAUTE-MARNE - MEURTHE-ET-MOSELLE MEUSE - MOSELLE - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - VOSGES

Ouvertures de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

www.liguemotograndest.fr

Contact Siège + Zone Alsace-Lorraine : Monique PETIT - 03.83.18.87.68 - contact@liguemotograndest.fr

Contact Zone Champagne-Ardenne : Amandine TESSIER - 03.26.60.83.10 - amandine.tessier@liguemotograndest.fr

Contact secrétaire du président : Pierrette THIRARD - 09.72.50.02.20 - pierrette.thirard@liguemotograndest.fr

Le Mot du Président	4
Comités départementaux	5
Comité directeur 2019	6, 7
Clubs motocyclistes de la LMGE	8-9-10-11-12-13-14-15-16-17
Collège technique - Equipements obligatoires par discipline pour les championnats de France	18
Commission Tourisme	20
Règlement 2020 Grand Est Tourisme	20-22
Collège des Officiels et de la formation - Collège Quad - Collège Chronométrage	23
Commission Moto-Ball	24
Le moto ball la version moto du football	25
Collège éducatif, Ecoles de pilotage	26
Liste des clubs disposant d'un circuit kid et/ou structure d'encadrement d'initiation à la moto pour enfants	27
Commission Motocross	28
Règlement 2020 des Championnats Grand Est Motocross Solo	28-30-31-34-36
Calendrier 2020 Motocross Grand Est	38
Règlement 2020 des Championnats Grand Est Quads	40
Règlement 2020 des Championnats Grand Est Sidecar	42
Règlement 2020 du Championnat Zone Alsace-Lorraine de Motocross	43-44-46-48
Calendrier 2020 Zone Alsace-Lorraine	50
Règlement 2020 du Championnat Zone Champagne-Ardenne de Motocross	52-54-56-58-59
Calendrier 2020 Zone Champagne-Ardenne	60
Grand Est : calendrier général 2020	62-63
Commission Enduro-Endurance TT	64
Calendrier Championnat Grand Est Enduro 2020	64
Règlement 2020 du Championnat Grand Est Enduro	66-68
Règlement 2020 du Championnat Grand Est Endurance TT Moto	70-72-73
Règlement 2020 Championnat Endurance TT et Quad Régions Hauts-de-France - Grand Est	74-76-78-79
Commission Trial	82
Règlement 2020 Championnat Trial Grand Est et Trophées Champagne-Ardenne et Alsace-Lorraine	82-83
Calendrier 2020 des Championnats de Trial	84
Comité Roulage LMGE - Règlement particulier Roulage Chenevières	86
Bulletin d'engagement journées de Roulage Chenevières	87
Journées roulage motos	88
Drapeaux en usage sur les épreuves motocyclistes	90-91
Commission Vitesse	92
Règlement 2020 du Championnat LMGE Vitesse Motos modernes	92-94
Règlement 2020 du Championnat LMGE Vitesse Motos Classic	94-96
Conditions d'accès à la pratique 2020	98
Tarif des licences 2020	99
Nos Champions 2019	100-102
Classement 2019 Championnat Grand Est Motocross	103-104-105
Classement 2019 Championnat Zone Alsace-Lorraine MX	106-107
Classement 2019 Championnat Zone Champagne-Ardenne MX	108-109-110
Classement 2019 Championnat Grand Est Vitesse	111
Classement 2019 Championnat Grand Est Tourisme	112
Classement 2019 Championnat Grand Est Trial	113-114
Classement 2019 Trophée Alsace-Lorraine Trial	114-115
Classement 2019 Trophée Champagne-Ardenne Trial	116-117
Classement 2019 Championnat Grand Est Enduro	118-119
Classement 2019 Championnat Grand Est Endurance TT Moto	120
Classement 2019 Championnat Interligue du Nord Est Endurance TT Quad	120
Classement 2019 Championnats de France des Régions	121



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74, avenue Parmentier - 75011 PARIS

Tél. 01.49.23.77.00 - Fax 01.47.00.08.37 - Site : <http://ffmoto.org> - email : ffm@ffmoto.com



Chers amis sportifs,

Voici le temps de préparer la nouvelle saison. Il est de tradition de vous présenter l'annuaire de la ligue moto du Grand Est, formidable outil et indispensable trait d'union entre les clubs, les pilotes et les instances de notre ligue.



Je voudrais saluer l'artisan de cette bible que bien des ligues nous envie : Olivier JACQUES qui fait un superbe travail pendant de longues semaines afin de vous présenter l'annuaire 2020. Je tiens à le remercier particulièrement puisque c'est le dernier qu'il réalise. En effet Olivier souhaite désormais prendre un peu de recul après une trentaine d'année à s'investir à la ligue. Merci pour ton travail et ton dévouement pour cette noble cause qu'est la moto.

L'année 2019 nous a placé définitivement sur les plus hautes marches du podium, tant par le nombre de licenciés, de clubs et d'organismes. Nous pouvons également être fier du climat serein qui règne dans notre ligue. Cela nous permet d'être efficace sur le terrain, nous pourrions proposer des nouveaux projets, asseoir les anciens, consolider des disciplines qui peuvent être fragiles comme le trial ou l'enduro mais grâce à de solides présidents de commission qui réussissent le travail et cela ressemble à un franc succès.

Je profite d'ailleurs pour les remercier chaleureusement ainsi que tous mes collègues du comité directeur sans qui cette formidable aventure n'aurait pas pu avoir lieu.

Egalement un petit mot sur le personnel de la LMGE qui s'investit autour de moi avec beaucoup de ferveur et professionnalisme. Merci.

La saison 2020 est lancée, vous trouverez dans votre annuaire de ligue le calendrier des disciplines, les règlements et toutes les infos nécessaires afin de pouvoir pratiquer vos disciplines favorites. N'hésitez pas à faire découvrir cet annuaire aux personnes autour de vous. L'année 2020 sera marquée par les élections de la ligue le 23 février à Tomblaine. Il est nécessaire pour le développement de l'ensemble de nos disciplines du sport moto que toutes les bonnes volontés convergent vers cet événement, nous serons toujours plus forts tous ensemble afin de mener notre belle ligue vers les challenges à venir.

Permettez-moi également de vous rappeler qu'il serait judicieux de réserver la préférence à la réalisation de vos futurs achats en faveur de nos annonceurs qui collaborent en toute confiance avec la LMGE dont ils sont des partenaires actifs et compétents dans notre univers de passionnés.

Sportivement,

Thierry POMMIER

Président de la Ligue Motocycliste Grand Est

**Photos couverture : Enduro : Eric LORRAIN - Cross : Yann CRNJANSKI
Quad : Rodolphe SCHNEIDER, Benoît BEROUDIAUX, Pierre COLLOT
Trial : Lionel THIRIAT - Vitesse : Maximilien BAU.**

Ardennes [08]

Président : LEVEQUE Gérard
42 rue de Napont 08700 NEUFMANIL
06.72.12.15.32 – leveque.gg@gmail.com

Aube [10]

Président : SOT Michel
5 Grande-rue 10440 TORVILLIERS
06.11.42.82.60 – m.sot@orange.fr

Marne [51]

Président : Florian FRANÇOIS
8 rue de la Fontaine 51330 BUSSY-LE-REPOS
06.40.55.32.14 – cdm.marne@gmail.com

Haute-Marne [52]

Présidente : PIROLLEY Patricia
1 impasse du Moulin 52700 BRIAUCOURT
06.24.77.93.68 – patricia.pirolley@gmail.com

Meurthe-et-Moselle [54]

Président : ZIMMER Henri
167 route de Pompey 54460 LIVERDUN
03.54.51.64.53/06.26.03.23.54 – cdmoto54@gmail.com

Meuse [55]

Président : ROSSI Mario
17 rue des Écoles 55300 DOMPCEVIN
06.11.75.47.02 – mario.rossi.mc@gmail.com

Moselle [57]

Président : JULIEN Antoine
BP 80085 57163 MOULINS LES METZ
06.03.50.07.67 – antoinejulien.od@gmail.com

Bas-Rhin [67]

Président et correspondant : GASSERT Jacques
18 rue des Aulnes 67150 ERSTEIN
06.20.75.09.82 – gassert.jacques@wanadoo.fr

Haut-Rhin [68]

Président et correspondant : HIGY Jean-Paul
41 A rue du Rhin 68300 SAINT-LOUIS
06.80.21 47.90 – jp.higy@batim-sarl.com

Vosges [88]

Président : POIROT Joël
22 D route du Droit 88250 LA BRESSE
07.83.37.85.91 – joelpoirot.moto@gmail.com



M. Henri ZIMMER, médaille d'Or FFM 2019.

ATTENTION : Les élections de février 2020 sont susceptibles de modifier la composition de nos différentes instances. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter notre site : www.ligudemotograndest.fr

BUREAU EXECUTIF



Président

POMMIER Thierry
12 rue de la Chênaie
57370 ST JEAN DE KOURTZENRODE
atpommier@gmail.com
03.87.07.39.52/06.86.96.13.22



Secrétaire général

JACQUES Olivier
11 rue du Bouchot
54230 CHAVIGNY
jacquesolivier@outlook.com
06.84.27.65.88



Trésorier

GREMILLET Luc
16 chemin du Moulin
88600 GRANDVILLERS
l.gremillet@le-sur-mesure-industriel.fr
06.83.89.03.02



Vice-président

FAIVRE Joël
39 bis rue Pasteur
51380 VILLERS MARMERY
faivrejoel@orange.fr
06.83.23.68.05



Vice-président

POIROT Joël
22 D route du Droit
88250 LA BRESSE
joelpoirot.moto@gmail.com
07.83.37.85.91



CASSIN Jérôme

57 chemin du Granit
55130 ABAINVILLE
cassin.jerome2@wanadoo.fr
06.81.93.75.13

MEMBRES



ROSSI Mario

17 rue des Ecoles
55300 DOMPCEVRIN
mario.rossi.mc@gmail.com
06.11.75.47.02



FERIET Alexandre

157 av du Général de Gaulle
54340 POMPEY
alexferiet@yahoo.fr
03.83.90.48.77



THIEBLEMONT Gérard

4 rue de Sauvigny
88630 CLEREY LA CÔTE
techniquegrandest@orange.fr
06.42.15.58.73/03.29.06.80.26



SCHICKEL Jean-Marc

6 Grand Rue
68380 BREITENBACH
jmschickel@gmail.com
03.89.30.01.36/06.11.60.22



GASSERT Jacques

18 rue des Aulnes
671580 ERSTEIN
gassert.jacques@wanadoo.fr
06.20.75.09.82



SELIG Dany

19 A rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
moto@passionvitesse.com
06.10.26.13.86



SELIG Thierry

19 A rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
moto@passionvitesse.com
06.14.55.20.78



RESCHKO-JACQUOT Pascale

17 A rue de la Chapelle
67130 SCHWARTZBACH
p.jacquot@motoball.fr
06.30.33.92.78



SOT Michel

5 Grand Rue
10440 TORVILLIERS
m.sot@orange.fr
06.11.42.82.60



GABREAUX Mickaël

11 rue Principale
51600 LAVAL SUR TOURBE
micka.gabreaux@orange.fr
06.12.60.54.97



SEGUIN Philippe
60 bd Paul Gauguin
51140 MUIZON
seguinphilippe@orange.fr
06.41.61.31.30



LEBEGUE François
1 hameau Grand Pré
51480 BELVAL SOUS CHATILLON
f.lebague@lcindustries.fr
06.07.08.74.16



CHEURLIN Nicolas
Domaine de Foolz
10110 BOURGUIGNONS
n.cheurlin@orange.fr
03.25.29.78.86



BRUGNON Gilbert
6 allée de la Forêt
51200 EPERNAY
motoclubepernay@orange.fr
03.26.54.30.03

MEMBRES SUPPLEANTS



KAUDERER Pascal
6 rue Kleber
68390 SAUSHEIM
pascal.kauderer@gmail.com
06.89.11.10.54



COLLOT Thierry
38 route de Saint Mihiel
55260 CHAUMONT SUR AIRE
thierry.c2@orange.fr
06.80.42.23.74



JANODET Jean-Philippe
10 av. du Général de Gaulle
67190 MUTZIG
mcvbruche@sfr.fr
06.12.03 24 11



JANODET Hélène
10 av. du Général de Gaulle
67190 MUTZIG
mcvbruche@sfr.fr
06.84.82.42.46



FAIVRE Nadine
39 bis rue Pasteur
51380 VILLERS-MARMERY
faivrejoel@orange.fr
06.88.68.90.97



FRIQUET Joël
10 place Maurice Utrillo
51100 REIMS
joel.friquet@orange.fr
06.42.72.08.20



Equipes LMGE Enduro 2019

BAS-RHIN

MC ANDLAU C1884

Président : FRANTZ Thierry - 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - 03.88.08.44.77/06.71.72.79.36
mcandlau@wanadoo.fr - mcandau.e-monsite.com

TC BAN DE LA ROCHE C3397

Président : HOLFERT Dominique - 9 rue des Serruriers 67150 ERSTEIN - 07.84.31.73.83
trialclub.bandelaroche@gmail.com

AO GAZELEC STRASBOURG C0383

Président : LAMBERT Pascal - 70 rue des Jésuites 67100 STRASBOURG - 06.67.76.43.05
lbt.pcl59@gmail.com - mc.gazelec.free.fr lbt.pcl59@gmail.com - Facebook : mc.gazelec
Responsable terrain MX : TRAEGER Christophe - 06.08.76.03.34

MC MOTHERN C0609

Président : SCHMITT Christophe - 12 rue des Vignes 67470 MOTHERN - 06.68.77.88.23
motoclub.mothern@orange.fr - mx-mothern.fr - Facebook.com/Mxmothern

MC RIED C3083

Président : BRAUN Daniel - 1 rue Neubruch 67820 WITTISHEIM - 03.88.85.80.66/06.77.93.87.06
danielchantal.braun@wanadoo.fr

MC RIEDELSELTZ C0769

Président : SCHMITZ Charly - 29 rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF - 03.88.54.56.00/06.76.32.68.14
mcriedseltz@free.fr - mcriedseltz.free.fr

TEAM SUPERMOTARD 67 C2924

Président : MANGIN Yannick - 30 rue de Favières 67750 SCHERWILLER - 06.85.02.78.02
yann.supermotard67@free.fr - supermotard67.fr

MC VALLÉE DE LA BRUCHE C0943

Président : JANODET Jean-Philippe - 10 avenue du Général de Gaulle 67190 MUTZIG - 06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr
Secrétaire : JANODET Hélène - mcvbruche@sfr.fr

MC DE LA ZORN C2044

Président : POMMIER Thierry - 12 rue de la Chênaie 57370 ST JEAN KOURTZERODE - 03.87.07.39.52
atpommier@gmail.com
Correspondant : WOLF Alfred - 4 rue des Roses 67170 WINGERSHEIM - 03.88.51.21.40/06.74.83.97.87
alfred.wolf@wanadoo.fr

MOTO CLUB DE RHINAU n° 3562

Président : DOPPEL Remy - 1 A rue de la Dordogne 67860 RHINAU - 06.83.75.09.23 doppelremy@gmail.com
Secrétaire : ELUARD Sandra - 8 rue nouveau faubourg 67860 RHINAU - 06.24.69.34.65

HAUT-RHIN

MC ARTZENHEIM C3122

Président : HAUMESSER Bruno - 21 rue des Vosges 68320 RIEDWIHR - 06.45.84.44.41 - facebook.com/terrain.mca/
Secrétaire : STOFFEL Guillaume
Adresse postale : 1 rue du Père Dahin 68320 ARTZENHEIM - 06.07.82.25.30 - mc.artzenheim@gmail.com

M.C. BERGHEIM C1242

Président : GREINER Charles - 2 rue de l'Oberberg 68340 RIQUEWIHR - 03.89.47.86.22/06.20.62.20.17
 anthony.greiner@sfr.fr

MC LES CRAMPONS D'OSENBACH C1555

Président : MOLTES Mathieu - 10 rue du Moulin - 68570 OSENBACH - 03.89.97.60.03/06.61.76.03.70
 mathieu.moltes@bbox.fr

MC GRENTZINGEN C1406

Président : SCHUDY Lucien - 1 rue du Jura 68960 GRENTZINGEN - 03.89.07.94.78 - luciens@hotmail.fr

MC MONTÉE IMPOSSIBLE MUHLBACH C3442

Président : MICLO Christophe - 2 rue de l'Église 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER - 06.09.33.20.54
 chmiclo@wanadoo.fr

NMC MUNSTER C0620

Président : SCHICKEL Jean-Marc - 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - 03.89.30.01.36/06.11.60.22.68
 jmschickel@gmail.com - nouveau-moto-club-de-munster.net

MC PASSION VITESSE C2934

Président : SELIG Thierry - 19a rue de Gelspitzen 68440 SCHLIERBACH - 06.14.55.20.78
 moto@passionvitesse.com - www.passion-vitesse.com

MC RIXHEIM C0418

Président : WENZINGER Fabrice - 7 impasse des Vignobles 68270 WITTENHEIM - 09.83.05.53.69/06.34.44.96.83
 mxfactory@bbox.fr - mcrixheim.wixsite.com/moto-club-rixheim/accueil

MC TROIS LYS C0817

Président : HIGY Jean-Paul - 24A av. Gal de Gaulle 68300 SAINT LOUIS - 03.89.70.05.45
 jp.higy@batim-sarl.com - mc3lys.free.fr

UNION MOTO BITCHOISE Section Elsass C2485

Président : ROECKEL Alain - 28 route de Zimswiller 67110 OBERBRONN
Adresse postale : KAUDERER Pascal - 6 rue Kleber 68390 SAUSHEIM - 06.89.11.10.54
 secretariat@umbitchoise.com - umbitchoise.com - Facebook : umbitchoise

MC VIEIL ARMAND C0983

Président : LILLER Laurent - 6 impasse Victoria 68780 SOPPE LE BAS - 03.69.77.37.84/06.07.23.95.27
 mxmcva@gmail.com

MC ZONE 68 C3398

LAUCHER Michel - 2 route d'Issenheim 68360 SOULTZ HAUT RHIN - 06.30.24.98.23/06.50.76.05.47
 mczone68soulztz@gmail.com

MC TMB RACE ACADEMY C 3552

Président : NDIAYE Brian - 52 A rue du Raisin 68700 CERNAY - 07.86.11.22.65 - tmb.race.academy@gmail.com
Secrétaire : EHRET Gaëtan - 29 rue de Thann 68460 LUTTERBACH - 07.70.70.73.13 - ehret.gaetan@hotmail.fr

MX GENERATIONS C 3571

Président : KINDBEITER Yves - 2C rue des Tilleuls 68740 FESSENHEIM - 06.64.69.94.84 - yves.kindbeiter@laposte.net
Secrétaire : WERSCHNER Stefan - 2 rue des Acacias 68280 LOGELHEIM - 06.20.67.22.87

MC LA PLAINE C1820

Président : ZEMB Christophe - 18 rue des Jardins 68127 STE CROIX en PLAINE - 06 82 22 32 49 - zembchris@gmail.com
Secrétaire : GUTHMANN Gilles - 5 rue des Vergers 68250 PFAFFENHEIM - 06 71 10 52 09 - troycorser11@yahoo.com

ARDENNES

MC CHARLEVILLE MÉZIÈRES EN ARDENNES C0056 - www.mccma.org

Président : DEREGARD Gérald - 1 Lot le Bourguignon 08450 CHEMERY SUR BAR - 06.89.56.62.67

mccma@orange.fr

Président administratif : TOURTE Jean-Pol - 29 rue Montigny aux Bois 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

06.84.12.89.70/03.24.58.30.29 - *jptourte@hotmail.com*

MC DU PLATEAU DE ROCROI C0710 - <http://mcpr.over-blog.com/>

Président : LECOESTER Stéphane - 32 rue de la 6^{ème} DIC 08240 SOMMAUTHE - 06.74.84.65.19

stephane.lecoester@orange.fr

ARDEN MOTO PASSION C1857 - www.amp08.com - arden.moto.passion@hotmail.fr

Président : DARDARD Francis - 11 rue de Day 08130 NEUVILLE DAY - 07.57.50.74.49

arden.moto.passion@hotmail.fr

MC DU PAVILLON C2030 - www.mcpavillon08.com

Président : DETOUCHE Denis - 87 bis rue des Noues 08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES

03.24.33.38.85/06.75.63.86.82 - *mcpavillon@gmail.com*

Trésorier : MICHAUX Jean-Luc - 152 Les Grands Riaux 08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES - 03.24.53.53.01

jeanlucmich@free.fr

AMC SOMMAUTHE C2216

Président : DELANDHUY Jean-Noël - 46 rue de la 6^{ème} DIC 08240 SOMMAUTHE - 03.24.30.06.10/06.81.94.08.68

jean-noeldelandhuy@orange.fr

MC DES BUTTES DE BEAUREGARD C3188

Président : PIRE Jean - 19 rue Grande Chaudière 08230 TAILLETTE - 03.24.54.10.84/06.80.60.12.52

jean.pire5@orange.fr

MC VALLÉE DE LA MEUSE C3203

Président : BRIARD Mireille - 7 Chemin de Joigny 08120 BOGNY-SUR-MEUSE - 03.24.35.05.22/06.71.39.27.48

franck.mireillemotocross@hotmail.fr

LES FRANCS MOTARDS RETHÉLOIS C3351

Président : BOURGERIE Christian - 107 rue Pierre Curie 08300 AMAGNE - 06.84.95.74.60

christian.bourgerie@gmail.com

MOTO CLUB RCLS C3561 - teamrcls@gmail.com

Président : DUPONCHEEL Jordan - 49 route de Coulommès 08310 PAUVRES - 06.75.72.02.65

jojodudu08@icloud.com



AUBE

SUMA TROYES C0074

Président : GEORGE Yvan - 7 rue Montcalm 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS - 06.09.93.87.87
sumamotoball10@orange.fr

UM AUBE C0075

Président : SOT Michel - 5 Grande Rue 10440 TORVILLIERS - 03.25.79.91.68/06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

MC CHAMPIGNOLAIS C0231

Président : PIELTIN Fabrice - 36 rue de Mondeville 10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE - 06.82.07.85.01
fabrice.pieltin@orange.fr

MC RICEYS ET ENVIRONS C0768 - mcriceys@gmail.com

Président : LAMOUREUX Émilien - 4 bis rue du Sénateur Lesache 10340 LES RICEYS
03.25.29.39.32/06.85.42.74.58 - emilien.lamoureux@hotmail.fr
Correspondant/Secrétaire : PUISSANT Antoine - 34 rue Général Leclerc 10340 LES RICEYS
03.25.29.10.66/06.10.42.12.93 - puissantantoine@yahoo.fr

MC MAILLY LE CAMP C1199

Président : CHAPLAIN Laurent - 3 rue des Vignettes 10230 MAILLY LE CAMP - 06.40.45.22.91
motoclub-mailly@orange.fr

MC NEUVILLE C1237

Président : GAUTHEROT Basile - 22 rue de la 2^{ème} DB 10110 BUXIERES SUR ARCE - 06.12.70.28.53
basile.gautherot@gmail.com
Correspondant/Secrétaire : DELINE MANNOURY Myriam - 2 rue du Bois 10250 NEUVILLE SUR SEINE
03.25.38.21.80 - champagne.dmt@wanadoo.fr

MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE C1859

Président : GAASCH Patrick - 6 Bis avenue Général Leclerc 10110 BAR SUR SEINE - 03.25.29.73.39
gaasch.p@orange.fr

MC MARIGNY C2357

Président et correspondant : HAXAIRE Alexis - 7 bis avenue St Louis 10280 ST MESMIN - 06.13.02.74.61
alexis.haxaire@wepa.eu

ASS SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ C2523 - domainedefoolz@wanadoo.fr

Président : CHEURLIN Nicolas - 24 rue Jean Moulin 10260 VIREY SOUS BAR - 03.25.29.78.86
n.cheurlin@orange.fr

MC 3 COMMUNES C2357

Président : DUJANCOURT Ludovic - 28 rue Neuve 10170 LES GRANDES CHAPELLES - 06.50.44.22.33
mc3c10@gmail.com

MX TEN PIT C3039

Président : CELCE Dominique - 7 rue Grattepain 10110 LOCHES SUR OURCE - 03.25.29.18.83
dominique.celce@orange.fr

ESSOYES TT C3465 - essoyestt10@gmail.com

Président : VIGNERON Marc - 8 rue du Suchot 10110 LANDREVILLE - 06.76.97.68.07 - vsp5@orange.fr
Secrétaire : BLANCHET Laura - 76 Bis Grande Rue 10110 CELLES SUR OURCE - 06.74.11.87.68
essoyestt10@gmail.com - laura-blanchet@laposte.net

MX VAL DE SEINE C3531

Président : HUGOT Damien - 6 rue de Bichery 10250 NEUVILLE SUR SEINE - 03.25.38.54.25/06.47.33.91.98
dametmel@orange.fr

HAUTE-MARNE

MC HAUT-MARNAIS C0424

Président : GROSLEVIN Olivier - 20.02 rue Pierre Haeusler 52000 CHAUMONT - 06.03.87.08.13
marieodile.groslevin@sfr.fr - Facebook : Moto club Haut-Marnais
<http://moto-club-haut-marnais.assoc.eu/>

MC CHALINDREY C1029

Président : VAULOT Jean-Marie - 5 rue Emile Zola 52600 CHALINDREY - 03.25.88.93.57
mcchalindrey52@gmail.com
Secrétaire : CONTAMINE Jean-Loup - 5 rue du Colombier 52600 CHALINDREY - 03.25.88.03.06
jean-loup.contamine@orange.fr

MC LATRECEY C1044

Président : LABBE Étienne - 8 rue de la Rieppe 52210 DANCEVOIR - 06.84.09.06.43
etienne.labbe0030@orange.fr
Secrétaire : DEMANGEOT Damien - 2 rue de la Rieppe 52210 DANCEVOIR - 07.86.81.28.74
damien.demangeot@aprr.fr

QUENECHNEUX TEAM C2225

Président : JACOT Sébastien - 61 Grande Rue 52300 SUZANNECOURT - 06.80.88.75.51
jacot.sebastien@wanadoo.fr

CHAUMONT ENDURO 52 C2258

Président : FELS Francis - 6 rue Judy 10200 THIL - 06.81.63.63.78 - francis.fels@wanadoo.fr
Secrétaire : PIROLLEY Patricia - 1 impasse du Moulin 52700 BRIAUCOURT - 06.24.77.93.68
patricia.pirolley@gmail.com

V.R.O.A.M. C2285

Président : PIENNE Christian - Rue des 3 Mares 52100 VILLIERS EN LIEU - 03.25.56.18.00 - asso.vroam@orange.fr

TEAM ENDURO PASSION C3227

Président : ADAM Jérôme - Chez ADAM PEINTURE rue de la Gare 52230 POISSONS - 06.08.00.15.27
dukti52@hotmail.fr
Correspondant : CHANGENET Laurent - 9 Bis Chemin du Haut Mont 51250 SERMAIZE LES BAINS - 06.47.72.36.83
laurent.changenet@orange.fr

MC DE ROLAMPONT C3343

Président : DAREY Cyril - Rue du Pierge 52340 AGEVILLE - 09.60.50.50.61 - cyril.darey@orange.fr

MC D'ALLICHAMPS C3565

Président : BEURVILLE Jimmy - 47 impasse de la Fontaine 52130 ALLICHAMPS - 06.77.95.48.74
beurville.jimmy@free.fr

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

MARNE

MCCA HERMONVILLE C0222

Président : PLAQUIN Xavier - 1 allée Henri Clouzot 51430 TINQUEUX - 03.26.85.33.72 - plaquin.xavier@neuf.fr

MOTO VERTE CHALONS EN CHAMPAGNE C0291 - mvcc.fr

Président : BOUXIN Guillaume - 20 rue des Frères Navlet 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE - 06.83.64.58.75
info.mvcc@gmail.com - Facebook : MVCC Chalons Vatry

MC ÉPERNAY C0339 - www.motoclubepernay.com

Président : BRUGNON Gilbert - 6 allée de la Forêt 51200 ÉPERNAY - 03.26.54.30.03 - motoclubepernay@orange.fr

UM MARNE C0553

Président : BERNIER Géraud - 1 rue de l'Audience 51500 CHAMERY - 03.26.97.60.67/06.31.06.83.22
gerald.bernier@wanadoo.fr
Correspondant : DEVLEESCHAUWER Karine - 36 rue Sully 51100 REIMS - 06.35.20.83.34 - louredu51@hotmail.fr

MOTOBALL CLUB VITRYAT C0995

Président : DENIZET Christian - 27 rue des Sorbiers 51300 FRIGNICOURT - 03.26.74.48.10/06.03.83.32.32
christiandenizet@gmail.com

MC MANRE C1190 - mcmanre@gmail.com

Président : FRANÇOIS Florian - 8 rue de la Fontaine 51330 BUSSY LE REPOS - 06.40.55.32.14 - florian.francois51@gmail.com

TEAM MENOU MOTO CROSS C2511

Président : TOULMONDE Pascal - 18 rue de la Haute Maison 51800 SAINTE MENEHOULD - 09.60.44.38.12/06.84.43.91.16 - toulmonde0015@orange.fr

MX ST JUST SAUVAGE C3128

Président : RONFLETTE Mathieu - 33 Grande Rue 10190 DIERREY SAINT PIERRE - 07.81.45.64.79
mathieu.ronflette@gmail.com
Secrétaire : PETERLE Jean-François - 14 Grande Rue 10510 CHATRES - 06.44.26.99.13
jean-francois.peterle@orange.fr

MC BARBONNE FAYEL C3134

Président : LAUNAY Lionel - 2 Chemin de Choisel 51120 BARBONNE FAYEL - 03.26.81.85.26 - launaylionel@live.fr

SPORT CLUB TT DE L'ARDRES C3144

Président : RAMBOUT Raphaël - 14 Ter rue des Lavoires 51170 AOUGNY - 06.77.80.08.97 - mxsavigny.51@orange.fr



MEURTHE-ET-MOSELLE

AUBOUÉ MC N° 0076 - Facebook : Auboué moto club

Président : SCHMITT Pascal - 20 rue de la Vignotte 57530 MARSILLY - 03.87.76.82.96/06.80.98.64.41
 pascal.schmitt@illico-uem.fr

Secrétaire : SCHMITT Florence - 20 rue de la Vignotte 57530 MARSILLY - 03.87.76.82.96

MFR FAULX N° 1066 - endurolorraine.online.fr

Président : GRANDIEU Dominique - 40 route de Batte 54760 FAULX - 03.83.24.12.66/06.76.82.74.43
 dominique.grandieu@orange.fr

Secrétaire : LETOURNEAU Philippe - 24 rue Jean Moulin 54760 FAULX - 03.83.49.98.35/06.32.89.01.69
 phil_letourneau@orange.fr

Coordinateur Enduro : Véronique DINANT - 6 Résidence Pré Fourot 54760 FAULX - 03.83.49.39.67

Coordinateur Moto Cross : Sophie GRANDIEU - 745 rue de la Vaux 88300 NEUFCHATEAU
 09.54.99.79.91/06.70.06.50.62 - sophie.grandieu@orange.fr

MC LUNEVILLE N° 1559

Président : LAGUERRE Gérard - 8 rue du Commandant Lanrezac 54300 LUNÉVILLE - 06.80.14.93.99
 gegemotoclub@gmail.com

AS MAIZIERES N° 3164

DENIS Frédéric - 117 rue Carnot 54550 MAIZIERES - 06 14 84 22 34
 asmpolett@free.fr - Facebook : AS Maizières

STANISLAS MC N° 0874

Président : DEMANGE Michel - 17 Grande Rue 54290 HAUSSONVILLE - 06.18.44.99.64
 demange-michel@hotmail.fr

Secrétaire : LAMBOULÉ Fabien - 12, hameau de Gérardcourt 54210 VILLE EN VERMOIS - 07.81.79.35.75
 fabien.lamboule@gmail.com - Facebook : Stanislas Moto Club Officiel et Stanislas Moto Club Trial

MC BOL D'AIR N° 3298

Président : STEIGER Jérôme - 166 bis rue de Lorraine 57810 AVRICOURT - 06.14.39.27.48 - contact@mc-boldair.fr

PAM MOTO QUAD N° 2366

Président : FLEURANT Claude - 304 av. Victor Claude 54700 BLÉNOD LÈS PONT À MOUSSON - 06.88.41.55.92
 claudefleurant@free.fr

AUDIN RACING CROSS N° 3119

Président : DESCHAMPS Jordan - 34 rue Général de Gaulle 57570 BOUST - 06.46.76.07.16 - lapierre_57@live.fr
Secrétaire : DESCHAMPS Yohanne 06.80.62.28.21 - yoy-57@hotmail.fr

MC MOTO CROSS MONT BONVILLERS N° 3440

Président : CLÉMENT Raphaël - 4 montée des Vignerons 57100 THIONVILLE - 06.79.51.86.98
 clement.rafael@hotmail.fr

Adresse postale : 9 rue de la République 54111 MONT BONVILLERS

MCDPH N° 3567

Président : BARTOLACCI Cyrille - 8 rue Molière 54860 HAUCOURT MOULAIN - 06.02.66.95.91
 mcdph54@gmail.com Facebook @MCPH54

Secrétaire : ALFIERI Johan - 227 rue de Nancy 57390 AUDUN LE TICHE - alferijohan@gmail.com

Trésorier : TALFOURNIER Sandy - 227 rue de Nancy 57390 AUDUN LE TICHE - s.talfournier@gmail.com
Terrain circuit : circuit beau séjour « Marcel Sperini » Piste 800 m 20 pilotes

MC PROMOTO BLENOD N° 3575

Président : COSTICH Michel RN 57 54700 BLENOD LES PAM - 06.79.46.30.04 - michelcostich@yahoo.fr

Secrétaire : COSTITCH Michel Auguste - Chaussée d'Arlon 106 - 06600 BASTOGNE Belgique

MEUSE

MOTO CLUB ÉVASION 55 N° 2520

Président : GUELLER Jean-Marc - 34 Grande-Rue 55300 BUXIÈRES SOUS LES COTES - 03.29.90.00.66/06.70.30.61.38
jean-marc.gueller@wanadoo.fr

MC MAZEL N° 0568

Président : GERVAISE Yves - 3 voie Sacrée 55260 ERIZE LA GRANDE
Secrétaire : BURTÉ Philippe - 15 rue Petite Velaines 55500 VELAINES - 06.48.37.70.37 - philippeburte@mcmazel.fr

MC SAINT-MIHIEL N° 0520

Président : ROSSI Mario - 17 rue des Écoles 55300 DOMPCEVRIN - 03.29.90.13.17/06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com
Secrétaire : ROSSI Jocelyne - 17 rue des Écoles 55300 DOMPCEVRIN - 06.03.93.74.54 - jocelynerossi@gmail.com

T.P 55 N° 2727

Président : DI NATALE Xavier - 40 rue Charles Peguy 55400 ÉTAIN - 06.75.13.80.31 - clubtp55@orange.fr

MC LA VALTOLINE VERDUN N°0522 - motoclubdeverdun@aol.fr

Président : NEIMER Florent - 16 rue des Prés 55100 HAUDAINVILLE - 06.23.39.17.43 - florent.neimer@aol.fr
Secrétaire : BERNARDIN Eric - 12 rue des Vosges 55100 VERDUN - 06.74.51.54.70

MC STAINOIS N°3117

Président : SCHMIT René - 28 avenue du Breuil 55400 ÉTAIN - 03.29.87.02.82/06.10.48.47.88
rene.schmit55@orange.fr

MC REVIGNY N°3513

Président : LECOCQ Sullivan - 9 Grande Rue 55800 ANDERNAY - 07.86.22.11.14 - sullivan.lecocq89@gmail.com

MX MOULINS MOTOCLUB n° 3550

Président : LAGAUE Frédéric - 3 Petite Rue 55700 LANEUEVILLE SUR MEUSE - 07.89.51.51.91
lagaude.frederic@orange.fr
Secrétaire : GOURDET Christelle 56 grande rue 08350 THELONNE - 03.24.27.57.50 marcel.gourdet@wanadoo.fr



MOSELLE

QUAD 9 ARGANCY N° 2354 - www.quad9argancy.fr

Président : MARFORT Jérôme - 4A route de Stuckange 57310 BERTRANGE - 06.03.55.48.39 - dmr6@wanadoo.fr

Secrétaire : MARFORT Cloé

UM BITCHOISE N° 0147 www.umbitche.com

Président : KAUDERER Pascal - 6 rue Kleber 68390 SAUSHEIM

06.89.11.10.54 - secretariat@umbitchoise.com - umbitchoise.com - Facebook : umbitchoise

MC CORBEAUX N° 1471

SOLLMEYER Sylvie - 1 rue des Peupliers 67260 SCHOPPERTEN - 03.68.04.46.51/06.35.15.08.13

philippe.sollmeyer@sfr.fr

Secrétaire : GRESSSEL Thomas - 26 rue Grunenwald 67430 WALDHAMBACH - 06.81.67.68.72 - tom.gressel@neuf.fr

MC LES GORETS N° 2060

Président : WAHL Thierry - 3 ter route de St-Avold 57260 VERGAVILLE - 06.16.63.33.39 - thierry.wahl@laposte.net

Secrétaire : DE PASSOS Jessica - 1 place du Général de Gaulle 57170 CHÂTEAU SALINS - 06.98.05.56.02

jessica.depasseos@exteriormedia.fr

MC LEYVILLER N° 1533

Président : MATHIA Armand - 4 rue de la Cité 57660 LEYVILLER - 03.87.01.95.79/07.78.25.09.73

armand57660@hotmail.com

Secrétaire : ANIN Franck - 8 Impasse Eberhart 57520 LIVING LES ROUHLING - 03.87.09.33.36/06.87.49.16.94

mxfranck@hotmail.com

MOSELLE MC N° 0608 - <http://club.quomodo.com>

Président : HEMMERLIN Maryline - 96 route de Plappeville 57050 LE BAN ST MARTIN - 03.87.60.12.90/06.17.95.19.38

mosellemotoclub@gmail.com

THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB N° 0902 - www.tttmc.fr

Président : GOUX Jean-Noël - 56 rue des Ponts 57970 KUNTZIG - 06.08.64.07.82

jean-noel.goux@wanadoo.fr - tttmc.fr

SCHWEYEN MX N° 2112 - www.motocross-schweyen.com

Président : MAURER Félix - 55 rue d'Urbach 57720 EPPING - 06.85.93.43.03 - arnaud.maurer@sfr.fr

Vice-président/Secrétaire : MAURER Arnaud - 55 rue d'Urbach 57720 EPPING - 06.71.15.89.29 - arnaud.maurer@sfr.fr

MOTO ÉVASION YUTZ N° 2132 - www.motoevasion57.com

Président : WEBER Antoine - 4 rue du Côteau - 57970 KUNTZIG 06.74.12.93.40 - antoine.weber404@orange.fr

Secrétaire : WEBER Martine - 4 rue du Côteau 57970 KUNTZIG - 06.88.53.40.16

MC DES TROIS FRONTIÈRES N° 3281

Président : ISARNO Sylvain - 15 rue de la Liberté 57390 AUDUN LE TICHE - 07.60.03.87.82

mcph-bure@hotmail.fr - s.isarno@wanadoo.fr

Secrétaire : REPETTI Joseph secretariat-mcph@hotmail.fr

MCC CRÉHANGE BAMBI N° 3186

Président : TRAGUS Jean - 14 rue St Hubert 57690 BAMBIDERSTROFF - 06.21.57.74.21 - mccbambi@bbox.fr

Secrétaire : AMMER Mélanie - Trés. AMMER Rachel

03.87.28.89.54/06.98.18.45.12 - rachel.ammer@wanadoo.fr

VOSGES

MV HAUTES VOSGES N° 0428 - trialhautesvosges.fr

Président : CUNAT Jérôme - 19 Paquis des Cailles 88120 BASSE SUR LE RUPT - 06.76.29.26.96

cunat.jerome@orange.fr

Secrétaire : GRANDEMANGE Mickaël - 124 A rue de la May 88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT - 06.25.26.37.56

mick.grandemange@gmail.com

ÉCOLE DE TRIAL DE LA BRESSE N° 2210 - contact@moto88.com

Président : TOUSSAINT Roger - 7 traverse des Grands Vieux 88250 LA BRESSE - 03.29.25.58.46/06.83.37.52.68

contact@motos88.com

Correspondant : TOUSSAINT Thomas - 03.29.25.58.46/06.71.10.18.27 - *contact@motos88.com*

MC LA BRESSAUE N° 0469 - mclabressaue@wanadoo.fr

Président : ANTOINE Damien - 10 rue de la Distillerie 88310 CORNIMONT - 03.29.26.20.84/06.15.59.81.37

damienantoine2@aol.fr

Secrétaire : CLAUDEL Grégory - 2 rue du Souvenir 88250 LA BRESSE - 07.86.45.54.49 - *gregory-claudel@wanadoo.fr*

MC GRANGES SUR VOLOGNE N° 1175

Président : SOMARE Frédéric - 14 bis Frambéménil - 88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE - 03.29.57.53.56/06.07.39.13.42

fred.somare@orange.fr

Secrétaire : PARMENTIER Luc - 25 route de Bruyères - 88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE 06.89.45.19.56

l.parmenier@mauto.fr

MC RN66 N° 1429 - www.lacoursedanslaboue.com - motoclubrn66@gmail.com

Président : DIEUDONNE David - 1A rue de Noiregoutte 88560 ST-MAURICE-SUR-MOSELLE

03.29.24.23.69/06.25.33.78.77 - *pollux88160@gmail.com*

MC ST-DIE N°0806 - www.motoclubsaintdie.com - mc.saintdie.vosges@wanadoo.fr

Président : DIDIER Yannick - 165 rue des Bruyères 88600 LAVAL-SUR-VOLOGNE - 06.77.99.85.58

didierco@wanadoo.fr

Secrétaire : RAUSCHER Nicole

MC SPINALIEN N° 0871 - www.motoclubspinalien.com

Président : MANRIQUE Tony - 36 ter rue d'Alsace 88000 DEYVILLERS - 06.08.66.34.61 - *tony.manrique@wanadoo.fr*

Secrétaire : WEYT Alain - 19 rue du Lièvre 88190 GOLBEY - 06.84.78.70.46 - *alain.wyet@yahoo.fr*

MOTO VERTE - HAUTES VOSGES ENDURO N°2992 - motovertahautesvosges.com

Président : FRANÇOIS Régis - 58 Le Paquis des Cailles 88120 BASSE-SUR-LE-RUPT - 03.29.24.85.20/06.71.72.56.36

rfrancois2@wanadoo.fr

MC MIDREVAUX N° 3102

Président : BRAQUIER Arnaud - 8 rue du Ruisseau 88350 GRAND-MIDREVAUX - 06.35.50.62.51

ent.hpb88@orange.fr

Coordinateur : RICHAUME Denis - 2 chemin du Rendez-Vous 88630 MIDREVAUX - 03.29.06.79.15

richaume.denis@neuf.fr

Facebook : MC MIDREVAUX MOTO CLUB.

AMICALE DE MOTO CROSS DE GIRONCOURT/VRAINE N° 3278

Président : GERARD Christophe - 187 rue de la Fontaine aux Saules 88500 JUVAINCOURT - 06.84.68.69.88

coco-88500@hotmail.fr

Vice-Président : OUDARD Jérémy - 3 rue Henri de la Vaux 88170 GIRONCOURT SUR VRAINE - 06.76.17.32.97

jeremy.oudard@sfr.fr

TEAM LT 75 N° 3482

Président : TRITHARDT Lionel - 6C route de Senones 88210 BAN DE SAPT - 03.29.56.57.96

lionel.trithardt441@orange.fr

Correspondant : TRITHARDT Angélique - 06.81.92.07.36

FONTENOY MOTO CLUB LES MOUTARDS N° 3553

Président : LACROIX Aristide - 2 rue Edouard CALAME 88000 EPINAL - 06.76.65.38.35

contact.mclesmoutards@laposte.net

Secrétaire : DESCHAEUX Thomas - 23C av. de la Gare 88340 LE VAL D'AJOL - 06.08.21.15.79



Président :

THIEBLEMONT Gérard
4 rue de Sauvigny
88630 CLEREY LA CÔTE
techniquegrandest@orange.fr
06.42.15.58.73/03.29.06.80.26

Membres :

JANODET Hélène 10 av du Gal de Gaulle 67190 MUTZIG - mcvbruche@sfr.fr - 06.84.82.42.46
FERRAND Jean-Sébastien 13 rue du Château 52340 BIESLES - fefe883@orange.fr - 06.75.37.53.72
FRIQUET Joël 10 place Maurice Utrillo 51100 REIMS - joel.friquet@orange.fr - 06.42.72.08.20
LAPEYRADE Jean-Pierre 41 av. du Gal de Gaulle 67130 LA BROQUE - jp.lapeyrate@free.fr - 06.77.77.65.50
WALEK Patrice 12 rue Saint Lambert 88320 MARTIGNY LES BAINS - walek.patrice@orange.fr - 06.78.83.97.09

Membres cooptés :

BERGERET Christian 6 rue St Symphorien 55300 DOMPCEVRIN - christian.bergeret@gmail.com - 03.29.90.11.88
DILLET Rémi 5 rue du Bordelais 51190 AVIZE - remi.dillet@gmail.com - 03.26.51.00.46
HAZART Frédéric 31 rue René Char 51350 CORMONTREUIL - hazart.frederic@outlook.com - 06.17.14.35.54
OPALINSKI Richard 35 chemin Nohal 88700 RAMBERVILLERS - jrktm47@hotmail.fr - 06.83.72.20.77
SCHICKEL Jean-Marc 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - jmschickel@gmail.com - 03.89.30.01.36/06.11.60.22.

TABLEAU DES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES PAR DISCIPLINE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE / DORSALE	CASQUE
VITESSE	Combinaison de cuir (ou matériau équivalent) 1 pièce	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05 « P »
DRAGSTER	Combinaison de cuir (ou matériau équivalent) 1 ou 2 pièces sur zip	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05 « P »
COURSES SUR PISTE	Combinaison de cuir ou Kevlar 1 pièce (matériau synthétique autorisé si conforme à la réglementation FIM) pour les 250cc et plus. Pour les moins de 250cc et le Flat-Track, vêtements type motocross	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05
TRIAL	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire Pectorale : Recommandée	Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22-05 « J » et « P » pour voies ouvertes à la circulation
ENDURO ENDURANCE TT	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matériau équivalent	Pectorale et dorsale : Obligatoires	Intégral obligatoire Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22-05 « P » pour voies ouvertes à la circulation et « J » (motos anciennes)
RALLYE ROUTIER	Combinaison de cuir (ou matériau équivalent) 1 ou 2 pièces sur zip	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Norme ECE 22-05 « P » et « NP » pour voies ouvertes à la circulation
MOTOCROSS	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matériau équivalent	Pectorale et dorsale : Obligatoires	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05 « P » ou « J » (motos anciennes)
SUPERMOTARD	Combinaison de cuir (ou matériau équivalent) 1 pièce ou matériaux équivalents	Cuir ou matériau équivalent	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05 « P »
COURSES SUR SABLE	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matériau équivalent	Pectorale et dorsale : Obligatoires	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22-05 « P »

Les casques de plus de 5 ans ou hors normes en vigueur ou en mauvais état, peuvent être consignés par le commissaire technique, puis rendus en fin d'épreuves. Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques est obligatoire.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :

- Pectorale, la norme EN 14021 ou 1621-3 est obligatoire
- Dorsale, la norme EN 1621-2 est obligatoire
- Gilet intégral (Dorsale et Pectorale intégrées), conforme aux normes précisées ci-dessus

message

COMMUNICATION VISUELLE



Textile - Objets publicitaires - impression numérique



Votre contact : Emmanuel MARCHAND ☎ +33 (0) 6 12 16 28 85 - 7, rue de Lorraine - F - 54840 Gondreville

**Président :**

BRUGNON Gilbert
6 allée de la Forêt
51200 EPERNAY
motoclubepernay@orange.fr
03.26.54.30.03

Membres cooptés :

DILLET Rémi 5 rue du Bordelais 51190 AVIZE -remi.dillet@gmail.com - 03.26.51.00.46
PITOUX-MASSON Jean-Pierre 7 bis rue de l'Orée 77133 MACHAULT -pitpit51@hotmail.fr - 06.07.26.51.86

Règlement 2020 Grand Est TOURISME

1 Définition

La Ligue Grand-Est met en compétition pour l'année 2020 les Championnats Tourisme pilotes et passagers (ères). Ces championnats sont ouverts, aux Clubs affiliés à la F.F.M ainsi qu'aux membres de ceux ci, dépendant de la Ligue Grand-Est.

2 Durée

Ces Championnats prennent effet le 1^{er} novembre 2019 et se termineront le 31 octobre 2020, permettant ainsi d'établir les classements officiels en fin d'année.

3 Epreuves

Sont considérés comme épreuves comptant pour les Championnats :

- Toutes les manifestations inscrites au calendrier national FFM et international FIM Tourisme dans la période du Championnat.

Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent.

Sont pris en compte également les Rallyes Touristiques organisés soit par un club affilié à la FFM.

- Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent plus kilométrage rallye.

N'est pas pris en compte la participation à une épreuve organisée par le club auquel appartient le concurrent.

Le terme « Moto » définit dans les statuts fédéraux : motocyclette, scooter, cyclomoteur et d'une façon générale tous les engins terrestres à 2, 3, 4 roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur et conforme au code de la route.

4 Concurrents

Ce Championnat est ouvert à tous les adhérents des Clubs Motocycliste affilié à la Ligue Grand-Est ».

5 Carnets de route

Des carnets de route individuels édités par la Ligue Grand-Est ou la FFM, seront expédiés sur demande.

A charge aux concurrents détenteurs de ce carnet de le faire viser sur le lieu des épreuves. Pour être pris en considération, les carnets de route devront être remplis intégralement en lettres majuscules avec le tampon de l'organisateur.

Une seule participation retenue par semaine, les cas de périple ne seront pas retenus.

6 Les points

Les Championnats se feront par addition des points obtenus par les pilotes et passagers (ères) des membres de chaque Club qui participent aux épreuves.

Les championnats individuels se feront par addition de points acquis lors des épreuves comptant pour celui-ci. Ils donneront lieu à un classement pilotes et passagers (ères) séparés.

Le seul point de départ de ces déplacements pour toute l'année sera le domicile du concurrent à la date du début du Championnat (contrôle possible par la Ligue).

Le kilométrage de chaque sortie sera calculé sur le site Internet Via Michelin à partir de l'adresse postale du concurrent, pour un trajet de type conseillé par Michelin et pour une destination égale à la commune d'organisation de l'épreuve.

Points attribués : Pilotes :1Km= 1 point. Passagers (ères) 1Km= 1 point

Le calcul des distances relève de la compétence du Délégué Ligue Tourisme (sa décision est sans appel).

ASSUR-BP MOTO

VOUS NE VOUS SENTIREZ JAMAIS AUSSI BIEN PROTÉGÉ



Protégez efficacement votre moto grâce à une offre modulable et bénéficiez d'une solide garantie corporelle quelle que soit la formule.



40% DE REMISE sur votre cotisation ASSUR-BP MOTO si vous êtes déjà assuré à la BPALC pour votre voiture⁽¹⁾.

Rencontrez un conseiller BPALC

ou rendez-vous sur :  www.bpalc.fr

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



(1) Voir conditions en agence.

Le contrat ASSUR-BP Moto des Particuliers est assuré par BPCE IARD Chauray - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9 - France. Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé - Entreprise régie par le code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT. Siège social : Chaban - 79180 Chauray - France. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 Contrat distribué par les établissements bancaires du Réseau Banque Populaire. BPCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris cedex 13 493 455 042 RCS Paris. BPCE, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100. BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, société anonyme coopérative à capital variable 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz ORIAS n°07 005 127. Crédit photo : Fotolia - Création : Lotus Bleu.

7 Contrôle administratif

Aux contrôles d'accueil de la manifestation, les concurrents devront présenter leur carnet de route ainsi que leur licence FFM valable pour l'année de ce championnat.

Toute tentative de validation d'un trajet non effectué en moto entraînera la disqualification définitive du concurrent sur les championnats.

Les carnets de route individuels seront à retourner à :

M. Jean-Pierre PITOUX MASSON

7 bis de l'Orée 77133 MACHAULT

au plus tard le 31 octobre 2020.

8 Classement et récompenses

Les 3 premiers concurrents de chaque classement* pilotes et passagers ainsi que les Clubs recevront une coupe offerte par la Ligue Grand-Est lors de la cérémonie de la remise de prix de la Ligue Grand-Est.

* Détail des classements :

- National et international - Pilote et passager (cumul)
- Club
- 1^{ère} Féminine pilote
- Podium au Championnat de France de Tourisme FFM.

9 Généralités

Tout cas de litige sera examiné par la Commission de Tourisme de la Ligue Grand-Est et sa décision est sans appel.

Validé par la commission Tourisme à Epernay le 25 novembre 2019



alcaweb®
BOOSTEZ VOTRE BUSINESS
AVEC NOS SOLUTIONS

03 74 82 20 04 | www.alcaweb.com

LES TPE / PME ONT AUSSI LE DROIT D'ÊTRE VISIBLES !
NOUS VOUS APPORTONS NOTRE EXPERTISE EN COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT WEB
E-COMMERCE
APPLICATION MOBILE

**TARIF RÉDUIT
POUR LES
ASSOCIATIONS**

IDENTITÉ VISUELLE
CRÉATIVITÉ
PRINT



Président :

SOT Michel
5 Grand Rue
10440 TORVILLIERS
m.sot@orange.fr
06.11.42.82.60

Membres :

LAROSE Didier 2 rue des Mariettes 08440 GERNELLE - didier.larose08@laposte.net - 03.24.52.76.63
SALM Olivier 8 rue du Pressoir 54760 FAULX - o.salm@orange.fr - 06.87.60.47.02
SCHICKEL Jean-Marc 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - jmschickel@gmail.com - 06.11.60.22.68
ZIMMER Henri 167 route de Pompey 54460 LIVERDUN - cdmoto54@gmail.com - 06.26.03.23.54

Membre coopté :

SELIG Thierry 19 A rue de Geispitzen 68440 SCHLIERBACH - moto@passionvitesse.com - 06.14.55.20.78

Collège Quad 2019



Président :

COLLOT Thiery
38 route de Saint Mihiel
55260 CHAUMONT/AIRE
thiery.c2@orange.fr
06.80.42.23.74

Membres :

FRIQUET Joël 10 place Maurice Utrillo 51100 REIMS - joel.friquet@orange.fr - 06.42.72.08.20
GUERIN Sébastien 23 rue Basse 54200 BOUCQ - seb.guerin@yahoo.fr - 06.42.57.66.90
SEGUIN Philippe 60 bd Paul Gauguin 51140 MUIZON - seguinphilippe@orange.fr - 06.41.61.31.30

Membres cooptés :

VASSON Pascal 1 route de Bar le Duc 55300 CHAUVONCOURT - pascal.vasson.pv@gmail.com - 06.75.44.58.01
SCHMITZ Charly 29 rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF - schmitz.charly@wanadoo.fr - 06.76.32.68.14
LEHALLE Renaud 7 voie du Pont 57420 FEY - renaud.lehalle@gmail.com - 06.08.50.60.39

Collège Chronométrage 2019



Président :

CASSIN Jérôme
57 chemin du Granit
55130 ABAINVILLE
cassin.jerome2@wanadoo.fr
06.81.93.75.13

Membres :

GABREAUX Mickael 11 rue Principale 51600 LAVAL SUR TOURBE - micka.gabreaux@orange.fr - 06.12.60.54.97
KAMMER Didier 26 bis bd Charles V 54000 NANCY - didier.kammer@gmail.com - 07.78.26.61.77



Présidente :

RESCHKO-JACQUOT Pascale
17 A rue de la Chapelle
67130 SCHWARTZBACH
p.jacquot@motoball.fr
06.30.33.92.78

Membre :

DENIZET Christian 27 rue des Sorbiers 51300 FRIGNICOURT -christiandenizet@gmail.com - 06.03.83.32.32

Membre coopté :

GEORGE Yvan 7 rue Montcalm 10120 ST ANDRE LES VERGERS -sumamotoball10@orange.fr - 06.09.93.87.87

**Le calendrier du motoball sera disponible début février
sur le site www.motoball.fr**



LE MOTO-BALL

la version moto du football...



Les atouts du Moto-ball

- La rencontre de 2 disciplines populaires : le football et la moto.
- Un sport atypique et spectaculaire.
- La France est l'un des leaders internationaux de la discipline, rivalisant avec les pays de l'Est et notamment la Russie, ténor de la spécialité, aussi populaire que le football dans ces pays.
- L'un des sports moto le plus accessible. En effet, les motos et les déplacements sont pris en charge par les clubs.
- Un fort potentiel de développement sportif et technologique.

Les âges de pratique

- On peut commencer le Moto-ball à partir de 12 ans sur des 85cc et ce jusqu'à 17 ans.
- A partir de 17ans, à l'appréciation des éducateurs, selon le niveau, possibilité de passer en catégorie Senior et d'évoluer sur des 250cc.

Chiffres-clés FFM

- 18 Ligues Régionales (dont 5 pour les Dom-Tom)
- 68 Comités Départementaux
- 1 280 Clubs
- 1 300 épreuves
- 100 000 licences*

*et titres de pratique



Au coup d'envoi, sur un terrain de football, les quatre joueurs de chaque camp s'élancent sur leur moto. Le porteur du ballon cherche les combinaisons gagnantes pour tromper la vigilance du goal adverse, non motorisé...

Accélération, freinage, feinte, passe... et but !

C'est le rythme soutenu des quatre périodes de vingt minutes d'un match de moto-ball !

La discipline

Le Moto-Ball se pratique au guidon de motos électriques ou thermiques dérivées du motocross selon des règles sportives voisines de celles du football.

Les cylindrées sont de 85cc pour les Juniors et de 250cc pour les Seniors.

Les jeunes peuvent pratiquer à partir de 12 ans en entraînement ou en compétition.

Le Championnat de France

- 2 divisions Elite1 et 2, au sein desquelles 16 équipes se rencontrent au cours de matchs aller/retour.
- 2 équipes composées chacune de 4 joueurs à moto et d'un goal non-motorisé, un ballon de 70 cm de diamètre et pesant 1 kg environ.
- 2 arbitres de champs, un pour chaque moitié de terrain assistés de 2 juges de touche.

Le Championnat d'Europe

- Organisé chaque année, un Championnat d'Europe pour les 2 catégories Junior et Senior se dispute entre 7 nations du continent européen.



Pour la préservation des sites de pratique et pour le respect de l'environnement, la Fédération Française de Motocyclisme est pionnière dans la conception et le développement de la moto électrique dans le cadre de cette discipline.



Suivez-nous sur : www.motoball.fr



Président :

KAUDERER Pascal
6 rue Kléber
68390 SAUSHEIM
pascal.kauderer@gmail.com
06.89.11.10.54

Membres :

BRICLOT Quentin 16 place du 11 Novembre 54121 VANDIERES - briclotquentin@hotmail.fr - 06.87.52.32.60
CHARRON Yann 10 route de Strasbourg 67660 GEISPOLSHEIM - mxtwelve@hotmail.com - 06.37.08.71.21
FRANTZ Thierry 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - thierry.frantz@wanadoo.fr - 06.71.72.79.36
SEGUIN Philippe 60 bd Paul Gauguin 51140 MUIZON - seguinphilippe@orange.fr - 06.41.61.31.30

Membre coopté :

LYTWYN Tristan 5 rue des Prés 57720 LENGELSHEIM - tristan.lytwyn@gmail.com - 06.30.18.78.72

Ecoles de pilotage

BRICLOT Quentin	54	06.87.52.32.60
GUELLER Jean Marc	55	06.70.30.61.38
PEAN Daniel	57	06.87.49.47.75
CHARRON Yann	67	06.37.08.71.21
DANNEL Kevin	68	07.63.70.11.07
FRANTZ Thierry	67/68	06.71.72.79.36
TOUSSAINT Thomas	88	03.29.25.58.46

ECOLE DE PILOTAGE DU MOSELLE MOTO CLUB

Circuit des Buttes de Rozerieulles

Dirigée par Daniel PEAN plusieurs fois
champion de France - Breveté d'état moto



Initiation - Perfectionnement - Stages

mosellemotoclub@gmail.com

N° Club	Piste kid	Structure initiation moto/quad
MC DES BUTTES DE BEAUREGARD	x	
ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ		quad
MX TEN PIT	x	
QUENECHNEUX TEAM	x	
MOTO CLUB EVASION	x	moto
MOTO CLUB SAINT MIHIEL	x	
ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN	x	moto
STANISLAS MOTO CLUB		moto
P.A.M. QUAD		moto
MOTO CROSS MONT BONVILLERS	x	moto
UNION MOTO BITCHOISE	x	moto
MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER	x	
MOSELLE MOTO CLUB	x	moto
SCHWEYEN M.X.	x	
ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE	x	moto
SECTION MOTO LA BRESSAIDE		moto
MOTO CLUB SPINALIEN	x	moto
TEAM LT 75	x	
A.O.GAZELEC STRASBOURG	x	moto
MOTO CLUB D ANDLAU		moto
MOTO CLUB RIEDELTZ	x	
MOTO CLUB DE LA ZORN	x	moto
MOTO CLUB BERGHEIM	x	
MOTO CLUB DE RIXHEIM	x	moto
MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS	x	moto
MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND	x	moto
MOTO CLUB 3 FRONTIERES	x	moto

Les coordonnées complètes des clubs figurent page 8 à 17 du présent annuaire



ÉCOLE DE PILOTAGE

Ecole labélisée

MOTO-CLUB St MIHIEL

www.motoclub-saintmihiel.fr

Photo Nandan 2013

Je roule NATURE Avec la FEM

ECOLE FRANÇAISE DE MOTO

Vice-présidents :

GABREAUX Mickaël : 11 Rue Principale 51600 LAVAL SUR TOURBE - 06 12 60 54 97 - micka.gabreaux@orange.fr
ROSSI Mario : 17 rue des écoles 55300 DOMPCEVRIN - 06.11.75.47.02 - mario.rossi.mc@gmail.com

Membres :

CHARRON Yann 10 route de Strasbourg 67660 GEISPOLSHHEIM - mxtwelve@hotmail.com - 06.37.08.71.21
CHEURLIN Nicolas Domaine de Foolz 10110 BOURGUIGNONS - n.cheurlin@orange.fr - 03.25.29.78.86
GABREAUX Mickaël 11 rue Principale 51600 LAVAL SUR TOURBE - micka.gabreaux@orange.fr - 06.12.60.54.97
GOUX Jean Noël 56 rue des Ponts 57970 KUNTZIG - jean-noel.goux@wanadoo.fr - 06.08.64.07.82
JANODET Jean-Philippe 10 av. du Gal de Gaulle 67190 MUTZIG - mcvbruche@sfr.fr - 06.12.03.24.11
KOCHER Eric 3 rue Holtzbrunnen 67440 THAL MARMOUTIER - famille.kocher67@gmail.com - 06.08.80.50.15
ROECKEL Alain 28 route de Zinswiller 67110 OBERBRONN - alain.roeckel@sfr.fr - 06.15.33.50.94
ROSSI Mario 17 rue des Ecoles 55300 DOMPCEVRIN - mario.rossi.mc@gmail.com - 06.11.75.47.02
NEIMER Florent 16 rue des Prés 55100 HAUDAINVILLE - florent.neimer@aol.fr - 06.23.39.17.43
VASSON Pascal 1 route de Bar le Duc 55300 CHAUVONCOURT - pascal.vasson@orange.fr - 06.75.44.58.01
WEBER Norbert 11 rue de la Cigogne 57100 THIONVILLE - webnor@aol.com - 06.08.55.80.70
SEGUIN Philippe 60 bd Paul Gauguin 51140 MUIZON - seguinphilippe@orange.fr - 06.41.61.31.30

Membres cooptés :

PARISSET Marie 28 Grand Rue 54700 JEZAINVILLE - marie.pariset@orange.fr - 06.72.60.63.07
CHAPLAIN Laurent 3 rue des Vignettes 10230 MAILLY LE CAMP - motoclub-mailly@orange.fr - 06.40.45.22.91
PARISSET Eric 28 Grand Rue 54700 JEZAINVILLE - marie.pariset@orange.fr - 06.89.93.75.62
DESENZANI Emmanuel 5 rue du Breuil 55300 KOEUR LA GRANDE - desenzaniammanuel@yahoo.fr - 06.89.71.27.24
RUHLAND Julien Allée Joseph Bramah 55500 VELAINES - julienruhlant@gmail.com - 06.71.69.67.31
BECARD Joël 14 rue des Anciens Combattants 10190 MESNIL SAINT LOUP - joel.pere@hotmail.com - 06.83.18.12.12

Règlement 2020 des Championnats Grand Est MOTOCROSS SOLO

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la LMGE.

Les épreuves des Championnats Grand Est seront réparties de façon égales sur les deux zones.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Nb. Epreuve	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat OPEN MX1-MX2	6 à 8	Scratch	MX1 : Classe 3-4 MX2 : Classe 2	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Championnat 125cc-2T	6 à 8	Scratch	125cc 2T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée Vétérans	6 à 8	Scratch	Classe 2-3-4	NCO	38 ans et plus, au 01/01 de l'année en cours
Trophée Féminines	6 à 8	Scratch	Classe 2-3-4	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales
Championnat 85cc	Mini 10 Maxi 14	Scratch	Kids 85cc 2T	NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	9 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.
			Espoirs 85cc 2T		12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours.
Championnat 65cc	Mini 10 Maxi 14	Scratch	65cc 2T	NJ1, NJ2, NJ3	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes.

A l'issue de la saison, des classements annexes seront extraits des classements généraux pour les catégories 85cc et 65cc. Ces catégories bénéficieront des classements de zone. Des récompenses seront prévues (se référer au point 9.2 du règlement).

MAGIC RACING



4 rue croix, 57350 Stiring-Wendel

03.87.85.55.25

www.magic-racing.fr

magic-racing@wanadoo.fr



Yann Crnjanski

Préparateur moteur & suspensions

Motocross • Enduro • Super Motard • Routière

2 Inscriptions aux championnats et engagements aux épreuves

2.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2020, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location du transpondeur est fixé à 75 €. La Commission de Motocross a levé l'interdiction aux pilotes de s'inscrire dans les deux zones. C'est à dire, lors du paiement de la location annuelle du transpondeur, le pilote règlera 75 € et pourra s'il le souhaite s'inscrire dans les trois championnats (Grand Est, Zone Alsace Lorraine, Zone Champagne Ardenne). Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions.

2.2 Numéros de Course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1, à partir du 15/01/2020 : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 15/02/2020 : tous les autres pilotes.

Les catégories citées ci-dessous partageront la même numérotation, libre et commune, de 2 à 999. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories des trois championnats ci-contre.		
GRAND EST	ZONE CHAMPAGNE ARDENNE	ZONE ALSACE LORRAINE
CHAMPIONNAT OPEN MX1	CHAMPIONNAT OPEN MX1	CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX1
CHAMPIONNAT OPEN MX2	CHAMPIONNAT OPEN MX2	CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX2
CHAMPIONNAT 125cc 2T	CHAMPIONNAT 125cc 2T	CHAMPIONNAT 125cc 2T
TROPHEE VETERANS	TROPHEE OPEN	TROPHEE
TROPHEE FEMININES	TROPHEE VETERANS	TROPHEE VETERANS
	TROPHEE FEMININES	TROPHEE FEMININES
	TROPHEE 125cc 2T	
Les catégories citées ci-dessous partageront la même numérotation, libre et commune, de 2 à 999. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories ci-contre.		
CHAMPIONNAT GRAND EST 85cc ESPOIRS		CHAMPIONNAT GRAND EST KIDS 85cc
La catégorie citée ci-dessous bénéficiera de la numérotation libre, de 2 à 999.		
CHAMPIONNAT GRAND EST KIDS 65cc		
COULEURS DE PLAQUES ET DE NUMÉROS		
KIDS 65cc / Kids 85cc	Plaques bleues	Numéros blancs
85cc ESPOIRS	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant parties du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

2.3 Engagements

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE www.inscriptions.liguemotograndest.fr et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 35 € par course, pour toutes les catégories, sauf,
- 25 € par course, pour la catégorie KIDS 65 et 85cc

La date de clôture des engagements est fixée à 20 jours avant l'épreuve, soit J-20. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- 55 € pour toutes les catégories, sauf,
- 40 € pour les catégories 85cc et Kids 65cc

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat ne pourront être acceptés que 20 jours avant la manifestation si les plateaux ne sont pas complets. Les droits d'inscriptions pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- 50 € pour toutes les catégories, sauf,
- 40 € pour les catégories 85cc et Kids 65cc

Les engagements seront clos, quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote. Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ces accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

2.4 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du Secrétariat Motocross de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course. Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (5 €). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France. Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

3 Sponsoring

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

4 Officiels

4.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

4.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

5 Règlements particuliers

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

6 Contrôle technique

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2020, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

6.1 Obligations de la Ligue et du Club

6.2 Horaires

6.3 Classes

6.4 Plaques numérotées

6.5 Contrôle du niveau sonore des machines

6.6 Tuyaux d'échappement

6.7 Carburant

6.8 Casque et équipements

6.9 Contrôles des machines et identification

6.9.1 Identification des machines

6.9.2 Poids minimum des machines de motocross

6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine

6.9.4 Concurrent possédant deux machines

6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables

6.9.6 Contrôle des machines

6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

7 Déroulement de l'épreuve

7.1 Procédure de mise en place dans le parc d'attente

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

7.2 Procédure de la mise en grille de départ

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

7.3 Grille de départ

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2^{ème} ligne lorsque la première sera complètement occupée.

7.4 Procédure de départ

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Le mécanisme de déclenchement de la grille devra être masqué à la vue de tous. Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille. Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil. En cas de non-respect de ces prescriptions, une amende de 75 € sera infligée au pilote et retenue sur ses prix d'arrivée. Le responsable du parc d'attente devra faire respecter cette clause. La roue avant de la moto ne devra pas être à plus de 50cm de la grille à partir du moment où le panneau "15 secondes" sera présenté. Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera immédiatement un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes. A la fin des 15 secondes, il présentera un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" ait été montré. Le Directeur de Course signalera aux Commissaires Sportifs, aux fins de sanctions, tout coureur qui partirait avant le signal ; les sanctions prises pourront être d'ordre sportif (déclassement, pénalisation en tours ou temps) et d'ordre pécuniaire (amende).



**LA SEULE STRUCTURE ACTIVE TOUTE L'ANNEE
DANS LE GRAND EST**

ECOLE DE PILOTAGE

**MOTO CROSS
SUPERMOTARD
ENDURO
VITESSE
MAXI TRAIL**



06 87 52 32 60



BRICLOT QUENTIN

WWW.QB-MXSCHOOL.COM

7.5 Faux départ

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

7.6 Durée des essais et manches

Catégorie	Nb séries	Essai libre	Essai chrono	Manches Championnat
Championnat OPEN MX1-MX2	1 ou 2	15'	15'	2x20'+1T
Championnat 125cc-2T	1 ou 2	15'	15'	2x20'+1T
Trophée Vétérans-Féminines	1 ou 2	10'	12'	2x15'+1T
Championnat 85cc	1	10'	12'	2x15'+1T
Championnat 65cc	1	10'	10'	2x12'+1T

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti se soit écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

7.7 Disqualification

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

7.8 Réclamation

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

7.9 Annulation d'une épreuve

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1^{ère} manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

8 Classement et Récompenses

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Particularité importante pour les catégories « Championnat OPEN MX1-MX2, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans et Trophée Féminines » : Lorsqu'une épreuve de Zone accueillera une manche du Championnat Grand Est, les pilotes pourront comptabiliser des points dans deux championnats (Grand Est et Zone) selon le barème de points respectifs. A l'issue de la saison, des classements de zones seront extraits pour les catégories 85cc et 65cc selon le barème de points des Championnat du Grand Est.

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers MX1 suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers MX2 suivant classement scratch
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée Vétérans-Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines,
- Championnat 85cc : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids,
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers,
- Consolante OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Consolante 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers.

WOLFF

MOTO PRODUCTS **KTM**

READY TO RACE
» www.ktm.com

MOTOS

ACCESSOIRES

PIECES DETACHEES

EQUIPEMENTS PILOTE

WWW.WOLFF-KTM.COM

VOTRE SPECIALISTE KTM

CROSS - ENDURO - ROUTE



VUES ÉCLATÉES
MICROFICHES



STOCK IMPORTANT



LIVRAISON 24H



CONSEILS

4 rue Jean Monnet • 67201 ECKBOLSHEIM - STRASBOURG

03 88 10 16 89 • info@wolff-ktm.com



KTM

Primes d'arrivées :

Les Championnats OPEN MX1-MX2 et 125cc 2T seront dotés d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème par épreuve ci-dessous :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix (€)	70	50	40	35	30	25	20	18	16	14	13	12	12	10	10

Lorsque qu'une épreuve Grand Est se déroule en Zone Champagne Ardenne, les primes ne sont pas cumulées. Seules les primes Grand Est seront versées. Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

9 Classements des Championnats

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

9.1 Points de bonification

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles il y participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National MX1 et MX2, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

9.2 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- Championnat OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers MX1 suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers MX2 suivant classement scratch
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1^{er} janvier 2020)
- Trophée Vétérans-Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- Championnat 85cc : Grand Est : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids, Zone Champagne Ardenne : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids, Zone Alsace Lorraine : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids.
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers Grand Est, 1 coupe aux 3 premiers Zone Champagne Ardenne, 1 coupe aux 3 premiers Zone Alsace Lorraine.
- 1 coupe à la première féminine dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc., jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

10 Dispositions diverses

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

11 Application du règlement

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.



LE + GRAND CHOIX DE MOSELLE !



WWW.MAXXESS.FR

86, avenue de Thionville - 57140 WOIPPY 03 87 31 43 17

MOTOMAX METZ



YAMAHA



Indian Metz
MOTORCYCLE



PIAGGIO

aprilia



GILERA



Vespa

6, RUE PRÉ TALANGE - 57140 WOIPPY



motomax.metz

03 87 31 39 30

CALENDRIER 2020 - MOTOCROSS GRAND EST

V.19/12/2019

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	CATEGORIES GRAND EST				QUADS	SIDE-CAR	MOTOS ANCIENNES
				CHAMPIONNAT OPEN MX1-MX2	CHAMPIONNAT 125cc 2T	85cc ESPOIRS KIDS 85cc	KIDS 65cc			
05/04/2020	MOTOCROSS	CERNAY	MC VIEL ARMAND			X	X			
12 et 13/04/2020	MOTOCROSS	SAINT MIHEL	MC SAINT MIHEL	X			X	X	X	
13/04/2020	MOTOCROSS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	MC CHAMPIGNOLAIS		X	X				
19/04/2020	MOTOCROSS	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MC PAVILLON	X			X	X	X	
26/04/2020	MOTOCROSS	BARTENHEIM	MC 3 LYS					X		
01/05/2020	MOTOCROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS	X		X				
08/05/2020	MOTOCROSS	BITCHE	UM BITCHOISE			X	X			
08/05/2020	MOTOCROSS	HERMONVILLE	MC CERLE DE L'AMITIE							X
10/05/2020	MOTOCROSS	VERDUN	MC LA VALTOLINE		X		X	X		
10/05/2020	MOTOCROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD	X		X				
16 et 17/05/2020	MOTOCROSS	CHAMP LE DUC	MC SAINT DIE DES VOSGES		X					X
17/05/2020	MOTOCROSS	MONTGUEUX	UM AUBE			X	X		HC	
21/05/2020	MOTOCROSS	FRESNE LES REIMS	UM MARNE							
24/05/2020	MOTOCROSS	BOURG BRUCHE	MC VALLEE DE LA BRUCHE			X		X		
31/05/2020	MOTOCROSS	HOMBOURG BUDANGE	THIONVILLE TTMC	X	X					
07/06/2020	MOTOCROSS	MAIRE	MC MAIRE	X			X			X
14/06/2020	MOTOCROSS	REVIGNY SUR ORNAIN	MC REVIGNY		X	X	X			
20/06/2020	MOTOCROSS NOCTURNE	SAINT MENEHOULD	TEAM MENUU MC		X		X	X	X	
21/06/2020	MOTOCROSS	SCHWEYEN	SCHWEYEN MX			X				X
27 et 28/06/2020	MOTOCROSS	ROZEREUILLES	MOSELLE MC	X		X		X	X	
28/06/2020	MOTOCROSS	SOMMAUTHIE	AMC SOMMAUTHIE				X			
05/07/2020	MOTOCROSS	LE CHENE	MC 3 COMMUNES			X				X
05/07/2020	MOTOCROSS	COMMERCY	MC EVASION 55						X	
15/08/2020	MOTOCROSS	MAILLY LE CAMP	MC MAILLY LE CAMP		X	X				
30/08/2020	MOTOCROSS	MOTHERN	MC MOTHERN				X			
05/09/2020	MOTOCROSS NOCTURNE	SAINT MIHEL	MC SAINT MIHEL	X		X		X	X	
06/09/2020	MOTOCROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD				X			X
13/09/2020	MOTOCROSS	MIDREVAUX	MC MIDREVAUX		X		X			X
20/09/2020	MOTOCROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS			X	X		X	
Total				8	8	14	14	8	7 + 1 HC	7
CHAMPAGNE ARDENNE				4	4	7	7	2	4	4
ALSACE LORRAINE				4	4	7	7	6	4	3

MICHELIN STARCROSS 5

LE MEILLEUR DE MICHELIN
QUEL QUE SOIT LE TERRAIN !



MICHELIN STARCROSS 5 EST LE PNEU CROSS
HAUTE-PERFORMANCE CONÇU POUR VOUS PERMETTRE
D'AFFRONTER TOUS LES TERRAINS QUE VOUS SOYEZ PILOTE
CONFIRMÉ OU SIMPLE AMATEUR DE LA PRATIQUE DU
MOTOCROSS EN LOISIR.

DISPONIBLE AUSSI EN VERSION JUNIOR



**PRESSION
RECOMMANDÉE :
1,2 BAR**



MICHELIN

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat QUADS	Scratch	Minimum 125-2T ou	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée Vétérans QUADS		250-4T		

2 Formule

Le Championnat Quads se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross limite le nombre d'épreuves à 10 maxi.

3 Déroulement

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des QUADS sera définie par un tirage au sort exécuté par le logiciel de chronométrage.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires. Les pilotes Quads disputeront une seule séance d'essais. Les 10 premières minutes seront libres. Les 10 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrée déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Quads	10' + 10'	30	3 x 15'+1T

4 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat QUADS : 1 coupe aux 3 premiers scratchs, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première Féminine.
- Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :
- Championnat QUADS : 1 coupe aux 3 premiers scratchs, 1 coupe aux 3 premiers Trophée Vétérans, 1 coupe à la première féminine.

5 Barème de points

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

6 Points de bonification

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles il y participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnat de France.

Les courses de marques sont exclues.





Jean-Marc GUELLER
Educateur sportif breveté d'état

		Avec moto 50 TTR	Avec moto 110 KXR 110 CRF	Avec moto 125 CRF	Sans loc. moto
INITIATION	Séance 2 h 30	30 €	35 €	45 €	20 €
	Journée 6 heures	55 €	65 €	75 €	40 €
PERFECTIONNEMENT	Perfectionnement Séance 2 h 30				25 €
	Perfectionnement 10 séances				200 €
	Cour particulier la journée				80 €

☎ 03 29 90 00 66

☎ 06 70 30 61 38

@ Jean-marc.gueller@wanadoo.fr

Coordonnée terrain commercy
48.766923, 5.560720

f MotoClub Commercy



Team Electric Adventure Moto



**KIDS
MX-e**

Moselle
L'Eurodépartement



- Activités périscolaires
- 6 à 12 ans
- Initiation
- Location
- Mini-Motos « e »
- Stages M.X.S.X.S.M.
- Breveté d'état
- C.A.S.M
- Guidons FFM
- Perfectionnement

Comité
Départemental
Moto de Moselle



Moselle
L'Eurodépartement



Email : cdm57050@gmail.com • Tél. 06 03 50 07 67

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Tous les équipages figureront au classement général du Championnat Sidecar. Les équipages dont le pilote a plus de 50 ans seront également classés dans la catégorie Trophée Vétérans Sidecar.

Les inscriptions seront limitées à 32 équipages par épreuve et prioritairement réservées jusqu'à un mois avant chaque épreuve aux équipages sidecar participant au Championnat. Enfin un pilote sidecar pourra changer de passager sans justification.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Age	Class.	Classe ou cylindrée	Licence
Championnat SIDECAR	Pilote : 17 ans révolus Passager : 15 ans révolus	Scratch	350cc-2T à 750cc-2T < 1000cc-4T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)
Trophée Vétérans SIDECAR	Pilote plus de 50 ans			

2 Formule

Le Championnat Sidecar se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross, en accord avec le Délégué du Championnat de France, limite le nombre d'épreuves à 8 maxi.

3 Déroulement

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des SIDECAR sera définie en fonction du classement de l'année précédente, les nouveaux pilotes entreront à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires. Les pilotes disputeront une seule séance d'essais. Les 5 premières minutes seront libres. Les 15 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrée déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Sidecar	5' + 15'	30 + 2 réservistes	3 x 15'+1T

4 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat SIDECAR : 2 coupes aux 3 premiers équipages scratch, 2 coupes au 1^{er} équipage Vétérans.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- Championnat SIDECAR : 2 coupes aux 3 premiers scratch, 2 coupes aux 3 premiers Trophée Vétérans.

5 Barème de points

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1



Florent BECKER

1 Les Championnats Zone Alsace-Lorraine

La Ligue Motocycliste Régionale du Grand Est met en compétition pour la saison 2020 les Championnats de Zone Alsace-Lorraine de Motocross suivants :

Appellation	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Age
CHAMPIONNAT EXCELLENCE	Scratch	MX1 : Classe 3-4	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
CHAMPIONNAT 125cc-2T	Scratch	MX2 : Classe 2		
CHAMPIONNAT 125cc-2T	Scratch	125cc 2T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales

Pilotes admis : Les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Motocycliste Grand Est, en possession d'une licence permettant de figurer dans les classements cumulés.

2 Les Classements annexes Zone Alsace-Lorraine

La Ligue Motocycliste Grand Est met en compétition pour la saison 2020 les classements annexes suivants :

Appellation	Classe ou cylindrée	Licence	Age
TROPHEE	Classe 2-3-4	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales
TROPHEE B	Classe 2-3-4	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales
TROPHEE VETERANS	Classe 2-3-4	NCO	38 ans et plus, au 01/01 de l'année en cours
TROPHEE FEMININES	Classe 2-3-4	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales

Pilotes admis : Les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Motocycliste Grand Est, en possession d'une licence permettant de figurer dans les classements cumulés.

3 Clubs organisateurs

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club ne pourra accepter que 6 catégories maximum, s'il organise sur une seule journée, et 8 catégories maximum, s'il organise sur 1 journée et demie, (sauf épreuve championnat de France).

4 Inscriptions aux championnats et Engagements aux épreuves

4.1 Conditions d'inscription dans les catégories

4.1.1 Règles communes

Les pilotes ne pourront s'inscrire que dans une seule catégorie.

Si un pilote désire changer de catégorie, il n'aura plus la possibilité d'en changer par la suite. S'il le fait, il doit :

- Effectuer un changement de catégorie sur le site d'inscription en ligne de la Ligue
- Il repart avec 0 point dans la nouvelle catégorie

4.1.2 Liste de notoriété

Une liste de notoriété est établie par la Commission de motocross et le Collège de Zone Alsace Lorraine, les pilotes y figurant devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories CHAMPIONNAT.

Cette liste sera communiquée sur le site internet de la Ligue : <http://liguemotograndest.fr/>

4.1.3 Trophée VÉTÉRAN et Féminine

Les pilotes, âgés de 38 ans et plus, au 1^{er} janvier de l'année en cours, peuvent s'inscrire au Trophée VÉTÉRAN, sans application des conditions de classement énoncées ci-dessus. Les pilotes de sexe féminin peuvent s'inscrire au Trophée FÉMININE, sans application des conditions de classement énoncées ci-dessus. La catégorie Trophée Féminine sera intégrée aux manches Trophée Vétéran.

4.1.4 Trophée B

Cette catégorie regroupera les pilotes non-qualifiés en Trophée Série A à l'issue des essais chronométrés.

4.2 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats ou aux classements annexes de la Zone Alsace-Lorraine 2020, devront s'inscrire via le système internet de la LMGE accessible à <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location du transpondeur est fixé à 75 €. La Commission de Motocross a levé l'interdiction aux pilotes de s'inscrire dans les deux zones. C'est à dire, lors du paiement de la location annuelle du transpondeur, le pilote règlera 75 € et pourra s'il le souhaite s'inscrire dans les trois championnats (Grand Est, Zone Alsace Lorraine, Zone Champagne Ardenne).

Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions.

Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits au 01/03/2020. Si besoin, elle corrigera les critères de sélections dans les différentes catégories, afin de les équilibrer. Ces éventuelles nouvelles conditions seront également appliquées aux pilotes s'inscrivant après le 01/03/2020.

4.3 Numéros de course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1, à partir du 15/01/2020 : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 15/02/2020 : tous les autres pilotes.

Les catégories citées ci-dessous partageront la même numérotation, libre et commune, de 2 à 999.

Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories des trois championnats ci-contre.

GRAND EST	ZONE CHAMPAGNE ARDENNE	ZONE ALSACE LORRAINE
CHAMPIONNAT OPEN MX1	CHAMPIONNAT OPEN MX1	CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX1
CHAMPIONNAT OPEN MX2	CHAMPIONNAT OPEN MX2	CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX2
CHAMPIONNAT 125cc 2T	CHAMPIONNAT 125cc 2T	CHAMPIONNAT 125cc 2T
TROPHEE VETERANS	TROPHEE OPEN	TROPHEE
TROPHEE FEMININES	TROPHEE VETERANS	TROPHEE VETERANS
	TROPHEE FEMININES	TROPHEE FEMININES
	TROPHEE 125cc 2T	

COULEURS DE PLAQUES ET DE NUMÉROS

CLASSE 2	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4	Plaques blanches	Numéros noirs
FÉMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant parties du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

4.4 Engagements aux épreuves

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE www.liguemotograndest.fr et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés à 35 € par course, pour toutes les catégories. Le club organisateur acceptera toutes les demandes d'engagement des pilotes inscrits aux championnats et classements annexes dans la limite des séries prévues, émis avant la date de clôture des engagements. La date de clôture des engagements est fixée à 20 jours avant l'épreuve, soit J-20. Passé ce délai, les droits d'engagement sont fixés 55 € pour toutes les catégories. Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat ne pourront être acceptés que 20 jours avant la manifestation si les plateaux ne sont pas complets.

Les droits d'inscriptions pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à 50 € pour toutes les catégories. Les engagements seront clos, quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote. Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, entrée pilote et accompagnateurs...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

4.5 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du Secrétariat Motocross de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course. Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc.). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par le club, après étude du justificatif fourni. Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (5 €), par le site internet www.liguemotograndest.fr. Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve. Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end.

Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France. Après toute absence pour raison de santé, les ligues auront la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4.6 Sponsoring

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la Ligue en matière de sponsoring.

4.7 Transpondeur

Un transpondeur sera remis à chaque pilote lors de sa 1^{ère} épreuve et restitué, préalablement nettoyé, à la fin de son championnat. Le pilote Hors Ligue, Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé, le soir même de l'épreuve. Passé le 30 Novembre 2020, tout transpondeur non rendu, la Ligue Motocycliste Grand Est enverra une facture de 100 €. Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais ou en manches.

5 Déroulement d'une épreuve

5.1 Parc coureur

Le pilote devra respecter l'infrastructure mise en place par le club organisateur sous peine d'exclusion. L'organisateur devra prévoir l'affichage des horaires, des listes de pilotes et des résultats dans le parc coureur, sur un tableau d'affichage. Il veillera également à mettre en place des sanitaires, ainsi que de l'eau non-potable en quantité suffisante, en fonction de l'état du terrain et des conditions météorologiques. Un endroit à proximité du parc coureur sera choisi. Les pilotes sont tenus de ramener leurs détritres.

Ecologie et sécurité :

Aire de lavage : si possible, les clubs organisateurs prévoient un emplacement « aire de lavage » alimenté d'eau dans le parc coureur. Le lavage des motos en dehors de cette aire étant formellement interdit. Tapis absorbant obligatoire sous les motos dans le parc coureur. Le port du casque est obligatoire lors de tout déplacement en moto dans le parc coureur que ce soit par le pilote ou un accompagnateur. Le port de la protection dorsale est obligatoire. Tout pilote, responsable de ses accompagnateurs, contrevenant à ces nouvelles règles pourra se voir exclure de la course sur décision du Jury.

5.2 Contrôle administratif

Obligation du pilote de se présenter au contrôle administratif et technique 15 mn avant le 1^{er} essai de la journée sous peine de ne pas pouvoir rouler.

5.3 Parc attente

Les clubs organisateurs devront installer impérativement un parc d'attente se situant à proximité de la grille de départ. Il devra être aménagé de façon à ce que les pilotes puissent y poser leur machine à un emplacement défini dans l'ordre d'entrée sur la grille de départ. Hormis les officiels préposés à la grille et les pilotes, toute personne devra quitter le parc d'attente dès le lancement de la procédure de départ. Il est formellement interdit de fumer dans le parc d'attente.

5.4 Obligations de l'organisateur

L'organisateur prévoira le nombre de séries nécessaires suivant les règles ci-dessous :

- Pour les catégories Championnat Open et Championnat 125, une série devra être prévue pour chacune de ces catégories. L'organisateur pourra prévoir une seconde série pour l'une ou l'autre de ces catégories, s'il le souhaite et si la grille horaire le permet.
- Si les catégories Trophée et Trophée Vétérain/Féminine sont présentes en même temps, 3 séries devront être prévues pour les 5 premières épreuves de la saison. Ce nombre pourra ensuite être réduit à 2.
- Pour toutes les autres catégories, une seule série d'essais.



DYF Motorsport



**MOTO CLUB
DE LA ZORN**

**ECOLE DE PILOTAGE
MC ZORN**

2X / MOIS - MERCREDI
APRÈS-MIDI

YANN CHARRON, MONITEUR CERTIFIÉ ET TRIPLE CHAMPION DE FRANCE DE LA DISCIPLINE,
ENSEIGNE SON SAVOIR ET SON EXPÉRIENCE AUX ENFANTS AFIN DE LES AIDER À MAÎTRISER
LEUR MOTO EN TOUTE SÉCURITÉ.

1X / MOIS - DIMANCHE
6 À 12 ANS

MOTOS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS

**DÉCOUVERTE MOTO
DYF MOTORSPORT**

WWW.MOTOCLUBZORN.FR

YANN CHARRON - 06 37 08 71 21

Moto Club de la Zorn

Yann Charron Pilotage

Règlement 2020 du Championnat Zone Alsace-Lorraine de MOTOCROSS

Quelle que soit la combinaison du nombre de séries d'essais, l'organisateur prévoira la ou les grilles horaires correspondantes, dès l'établissement du Règlement Particulier. Pour toutes les séries, les temps d'essai minimaux et les temps de courses devront être respectés.

5.5 Départ

Le placement sur la grille pour toutes les manches se fera selon l'ordre des essais qualificatifs s'ils ont eu lieu, sinon selon le classement général provisoire. Pour les catégories comportant plusieurs classements, l'entrée en grille se fera selon le classement scratch des essais chronométrés, s'ils ont eu lieu. Sinon, l'entrée en grille se fera selon les classements généraux provisoires, en panachant les catégories, et en commençant par la catégorie la plus défavorisée en cylindrée ou niveau. Si possible, la procédure de départ est celle en vigueur en championnat de France. La distance entre la grille de départ et la moto sera de 50 cm maximum. Le refus d'obtempérer peut entraîner l'exclusion de la manche par le directeur de course.

5.6 Qualifications

Si besoin, la répartition des pilotes par série se fera selon le classement provisoire. Pour la 1^{re} épreuve un tirage au sort sera effectué. Si le nombre de pilotes inscrits est supérieur à la capacité des séries prévues, les pilotes excédentaires inscrits en derniers seront directement reversés dans les manches des pilotes non-qualifiés. Ils disputeront les essais libres dans une autre catégorie, sans pouvoir prétendre participer aux séries de qualifications.

Le nombre de pilotes admis par catégorie, après qualifications, sera égal à la capacité maximale du circuit, en course.

Pour les catégories Championnat Open et Championnat 125, les pilotes non-qualifiés seront reversés dans les manches Trophées ou Trophée Vétérain Féminine, si elles ne sont pas complètes, sinon en Manches non-qualifiés.

Pour les catégories Trophée et Trophée Vétérain/Féminine :

- Les pilotes Trophée qualifiés, rouleront en Manche Trophée
- Les pilotes Trophée Vétérain/Féminine qualifiés, rouleront en Manche Trophée Vétérain/Féminine
- Les pilotes suivants, non-qualifiés, compléteront une de ces 2 séries, si elles ne sont pas complètes, puis seront reversés dans les manches non-qualifiés.

5.7 Catégories de Championnat et Classements annexes

Appellation	Essai libre (au minimum)	Essai chrono (au minimum)	Manches	Classements
CHAMPIONNAT EXCELLENCE	1 x 15	15'	2 x 20' + 1 tour	Scratch + MX1 + MX2
CHAMPIONNAT 125-2T	1 x 15'	15'	2 x 20' + 1 tour	Scratch
TROPHEE	1 x 10'	12'	2 x 15' + 1 tour	Scratch
TROPHEE B	1 x 10'	12'	2 x 15' + 1 tour	Scratch
TROPHEE VETERANS, FEMININES	1 x 10'	12'	2 x 15' + 1 tour	Scratch

L'entrée en grille se fera selon les essais chronométrés, s'ils ont eu lieu, sinon selon le classement général provisoire.

5.8 Points aux Championnats

Les points seront attribués du 1^{er} au 20^e, selon le barème Championnat de France, repris ci-dessous, pour chaque manche figurant sur le rapport de clôture. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Particularité importante pour les catégories « Championnat OPEN MX1-MX2, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans et Trophée Féminines » : Lorsqu'une épreuve de Zone accueillera une manche du Championnat Grand Est, les pilotes pourront comptabiliser des points dans deux championnats (Grand Est et Zone) selon le barème de points respectifs.

5.9 Pilotes Non-qualifiés

A l'issue des essais chronos de qualification, les pilotes non-qualifiés issus des catégories Championnat 125-2T, Championnat EXCELLENCE, TROPHEES, rejoindront :

- Soit, une catégorie inférieure, s'il reste des places dans cette catégorie.
- Soit, disputeront deux manches de 15'+1 tour. L'entrée en grille se fera en panachant l'ordre des essais chronos de ces catégories, selon l'ordre énoncé ci-dessus. Un classement scratch sera établi.

5.10 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat EXCELLENCE : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2 suivant le classement scratch.
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- TROPHEE A : 1 coupe aux 3 premiers
- TROPHEE B : 1 coupe aux 3 premiers (pas de récompenses annuelles)
- TROPHEE Vétérans Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- Pilotes Féminines : 1 coupe à la première féminine, dans chaque catégorie

6 Officiels

6.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

6.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.



PEUGEOT

Garage **CARVALHO**

Agent PEUGEOT

Service mécanique et carrosserie

Dépannage

Ventes et réparations

toutes marques

30 ROUTE DE MONT SUR MEURTHE

54360 BLAINVILLE SUR L'EAU

Tél : 03-83-75-76-01 Fax : 03-83-75-76-11

E-mail : garagecarvalho@orange.fr



4, allée des Tilleuls
57130 JOUY AUX ARCHES
Tél : 03.87.63.84.83

7 Règlements particuliers

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

8 Contrôle technique

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2020, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

8.1 Obligations de la Ligue et du Club

8.2 Horaires

8.3 Classes

8.4 Plaques numérotées

8.5 Contrôle du niveau sonore des machines

8.6 Tuyaux d'échappement

8.7 Carburant

8.8 Casque et équipements

8.9 Contrôles des machines et identification

8.9.1 Identification des machines

8.9.2 Poids minimum des machines de motocross

8.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine

8.9.4 Concurrent possédant deux machines

8.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables

8.9.6 Contrôle des machines

8.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury. Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

9 Réclamation

Les réclamations devront être formulées par écrit au directeur de course, dans les 30 minutes suivant la proclamation des résultats et être accompagnées d'un chèque de 75 € qui sera restitué en cas de bien fondé de la réclamation.

Toute réclamation concernant le classement du Championnat provisoire ou définitif devra parvenir par écrit, au maximum, dans les 15 jours après la course concernée, au président de la Commission de Motocross.

Lorsqu'il s'agit d'une réclamation technique entraînant un démontage moteur, une caution de 75 € pour les moteurs 2 temps et de 150 € pour les moteurs 4 temps sera demandée. Cette somme sera remboursée, si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

10 Classement général des Championnats

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison lors d'une cérémonie organisée dans la Zone par un club candidat :

- Championnat EXCELLENCE : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers âgés de moins de 18 ans au 01/01/2020
- TROPHEE : 1 coupe aux 3 premiers,
- TROPHEE B : Pas de récompenses en fin de saison
- TROPHEE Vétérans Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Trophée Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- Pilotes Féminines : 1 coupe à la première féminine, dans chaque catégorie

10.2 Ex-aequo

En cas d'ex-aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex-aequo subsistent, par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le Championnat.

11 Dispositions diverses

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion.

Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel.

Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone.

Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif)

12 Application du règlement

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.



Pas de stress, il y a point S !

Pneus Motos :

- Moto Cross
- Enduro
- Quad

Pneus Autos :

- Tourisme
- 4x4
- Camionnette

mais aussi...

- Révision constructeur
- Plaquettes, disques
- Echappement
- Géométrie



Goumirou Point S

7 allée des Tilleuls
57130 Jouy-aux-Arches

☎ 03 87 60 75 27



Espace tout terrain



BIHR - BUD RACING - SIDI - PROGRIPP - SUPERPROX - DID
MICHELIN - PIRELLI - METZELER - MOTUL - IPONE

Remise accordée aux licenciés FFM

Concessionnaire : DERBI - SYM - RIEJU - SWM

Scooter électrique ORCAL



03 83 21 58 80 - 42 avenue Foch - 54270 ESSEY LES NANCY

CALENDRIER 2020 - ZONE ALSACE-LORRAINE

V.06/01/2020

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	AUTRES CATEGORIES	CATEGORIES DE ZONE				CATEGORIES GRAND EST					MOTOS ANCIENNES			
05/04/2020	MOTOCROSS	CERNAY	MC VIEL ARMAND		X	X	X	X		X	X						
12 et 13/04/2020	MOTOCROSS	SAINT MIHIEL	MC SAINT MIHIEL	CF MX NATIONAL 125	GE			X				X					
26/04/2020	MOTOCROSS	BARTENHEIM	MC 3 LYS	CF QUAD ELITE	X								X				
02 et 03/05/2020	MOTOCROSS	BITCHE	UM BITCHOISE					X						X			
02 et 03/05/2020	SUPERMOTARD	JUVAINCOURT	MC LUNEVILLE														
08/05/2020	MOTOCROSS	BITCHE	UM BITCHOISE		X	X	X			X	X						
10/05/2020	MOTOCROSS	VERDUN	MC LA VALTOLINE	HORS CHAMPIONNAT MX1/MX2		GE	X			X		X					
16 et 17/05/2020	MOTOCROSS	CHAMP LE DUC	MC ST DIE DES VOSGES	EUROPE 65cc/85cc	X			X									X
24/05/2020	MOTOCROSS	BOURG BRUCHE	MC VALLEE DE LA BRUCHE	CF QUAD ELITE			X	X				X					
31/05/2020	MOTOCROSS	HOMBURG BUDANGE	THONVILLE TTMC	CF MX VETERAN	GE	GE	X		X	X							
14/06/2020	MOTOCROSS	REVIGNY SUR ORNAIN	MC REVIGNY		X	GE	X			X	X						
21/06/2020	MOTOCROSS	SCHWEYEN	SCHWEYEN MX		X		X	X				X					X
27 et 28/06/2020	MOTOCROSS	ROZERIEUILLES	MOSELLE MC	CF MOTOCROSS A L'ANCIENNE	GE	X	X		X		X		X	X			
05/07/2020	MOTOCROSS	COMMERCY	MC EVASION 55		X	X	X										X
10, 11 et 12/07/2020	MOTOCROSS	NISMES (BEL)	MC PROMOTO BLENOD		MX MASTERS KIDS												
26/07/2020	MOTOCROSS	VERDUN	MC LA VALTOLINE		MOTOCROSS ZONE UNION EUROPEENNE												
30/08/2020	MOTOCROSS	MOTHERN	MC MOTHERN		X	X	X	X				X					
05/09/2020	MOTOCROSS NOCTURNE	SAINT MIHIEL	MC SAINT MIHIEL		GE	X	X	X		X			X		X		
13/09/2020	MOTOCROSS	MIDREVAUX	MC MIDREVAUX		X	GE	X	X		X							X
27/09/2020	MOTOCROSS	FONTENOTY LE CHATEAU	FONTENOTY MC		X	X	X	X									
04/10/2020	COURSE SUR PRAIRIE	MERXHEIM	MC LES CRAMPONS D'OSENBAACH														
18/10/2020	COURSE SUR PRAIRIE	EPFEG	MC ANDLAU														



Deux moniteurs moto confirmés (et sympas)

Gilet airbag

Des MT-07

10% offert sur présentation de cette page

- Leçon 6/7

- Permis A1/A2/AM
- Formation 125 cc
- Différentes tailles de moto
- On s'adapte à vos disponibilités
- Passerelle A2 vers A (sortie Vosges)

Auto-Moto-Ecole Les Arcades
85 rue Raymond Poincaré
54136 Bouxières-aux-Dames
06.69.38.00.31



Auto Moto Ecole les Arcades // www.groupeadmautoecole.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



1 Les Championnats Zone Champagne Ardenne

La Ligue Motocycliste Régionale du Grand Est met en compétition pour la saison 2020 les Championnats de Zone Champagne Ardenne de Motocross suivants :

Appellation	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Age
CHAMPIONNAT OPEN	Scratch	MX1 : Classe 3-4 MX2 : Classe 2	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
CHAMPIONNAT 125cc-2T	Scratch	125cc 2T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales

Pilotes admis : Les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Motocycliste Grand Est, en possession d'une licence permettant de figurer dans les classements cumulés.

2 Les Classements annexes Zone Champagne Ardenne

La Ligue Motocycliste Grand Est met en compétition pour la saison 2020 les classements annexes suivants :

Appellation	Classe ou cylindrée	Licence	Age
TROPHÉE OPEN	Classe 2-3-4	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales
TROPHÉE VETERANS (Intégré à la catégorie Trophée Open)	Classe 2-3-4	NCO	38 ans et plus, au 01/01 de l'année en cours
TROPHÉE FÉMININES (Intégré à la catégorie Trophée Open)	Classe 2-3-4	NJ3, NCO	Selon règles fédérales
TROPHÉE 125cc-2T	125cc 2T	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales

Pilotes admis : Les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Motocycliste Grand Est, en possession d'une licence permettant de figurer dans les classements cumulés.

3 Clubs organisateurs

Le club ne pourra accepter que 6 catégories maximum, s'il organise sur une seule journée, et 8 catégories maximum, s'il organise sur 1 journée et demie, (sauf épreuve championnat de France).

Le programme ne doit pas dépasser 6 séries sachant que le Trophée Open compte pour 2 séries (ou Trophée 125cc selon le nombre d'inscrits).

Pour les épreuves se déroulant après le 1^{er} juillet, compte tenu de la diminution du nombre de participants, le trophée compte pour une série ce qui permet de prendre une catégorie supplémentaire le jour de l'épreuve.

Le club devra prévoir 4 séries à l'entraînement, 5 séries en manche.

4 Inscriptions aux championnats et Engagements aux épreuves

4.1 Conditions d'inscription dans les catégories

4.1.1 Règles communes

Les pilotes ne pourront s'inscrire que dans une seule catégorie.

Si un pilote désire changer de catégorie, il n'aura plus la possibilité d'en changer par la suite. S'il le fait, il doit :

- Effectuer un changement de catégorie sur le site d'inscription en ligne de la Ligue
- Il repart avec 0 point dans la nouvelle catégorie

4.1.2 Liste de notoriété

Une liste de notoriété est établie par la Commission de motocross et le Collège de Zone Champagne Ardenne, les pilotes y figurant devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories CHAMPIONNAT.

Cette liste sera communiquée sur le site internet de la Ligue : <http://liguemotograndest.fr/>

4.1.3 Trophée VETERAN

Les pilotes, âgés de 38 ans et plus, au 1^{er} janvier de l'année en cours, peuvent s'inscrire au Trophée VETERAN.

Les pilotes sont incorporés au Trophée Open. Ils ne seront pas qualifiés d'office.

4.1.4 Trophée FÉMININE

La catégorie Trophée Féminine sera intégrée aux courses de la catégorie Trophée Open.

Les pilotes Trophée Féminine seront qualifiés d'office.

4.2 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats ou aux classements annexes de la Zone Champagne Ardenne 2020, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante :

<http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location du transpondeur est fixé à 75 €. La Commission de Motocross a levé l'interdiction aux pilotes de s'inscrire dans les deux zones. C'est à dire, lors du paiement de la location annuelle du transpondeur, le pilote règlera 75 € et pourra s'il le souhaite s'inscrire dans les trois championnats (Grand Est, Zone Alsace Lorraine, Zone Champagne Ardenne).

Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions.

4.3 Numéros de course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :



Facebook : Yamaha TMS officiel



Concessionnaire Exclusif YAMAHA

**ZAC du Val Marie
57100 THIONVILLE**

03 82 88 45 96

*DAINESE
SHOEI
IXON*



**VENEZ DECOUVRIR LA NOUVELLE
GAMME FORD TRANSIT**



ST CHRISTOPHE LORRAINE 

rue Lucien Cuénot, parc Saint Jacques II - 54320 MAXEVILLE

Nicolas BELIN
n.belin@st-christophe.fr
06 16 32 13 51

Manuel VINCENT
m.vincent@st-christophe.fr
06 46 35 26 35

Maxime CHRETIEN
m.chretien@st-christophe.fr
06 14 26 89 69

Règlement 2020 du Championnat Zone Champagne-Ardenne de MOTOCROSS

- Priorité 1, à partir du 15/01/2020 : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 15/02/2020 : tous les autres pilotes.

Les catégories citées ci-dessous partageront la même numérotation, libre et commune, de 2 à 999. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories des trois championnats ci-contre.		
GRAND EST	ZONE CHAMPAGNE ARDENNE	ZONE ALSACE LORRAINE
CHAMPIONNAT OPEN MX1 CHAMPIONNAT OPEN MX2 CHAMPIONNAT 125cc 2T TROPHEE VETERANS TROPHEE FEMININES	CHAMPIONNAT OPEN MX1 CHAMPIONNAT OPEN MX2 CHAMPIONNAT 125cc 2T TROPHEE OPEN TROPHEE VETERANS TROPHEE FEMININES TROPHEE 125cc 2T	CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX1 CHAMPIONNAT EXCELLENCE MX2 CHAMPIONNAT 125cc 2T TROPHEE TROPHEE VETERANS TROPHEE FEMININES
COULEURS DE PLAQUES ET DE NUMÉROS		
CLASSE 2	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant parties du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

4.4 Engagements aux épreuves

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet de la Ligue et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés à 35 € par course, pour toutes les catégories.

Le club organisateur acceptera toutes les demandes d'engagement des pilotes inscrits aux championnats et classements annexes, émis avant la date de clôture des engagements. La date de clôture des engagements est fixée à 20 jours avant l'épreuve, soit J-20. Passé ce délai, les droits d'engagements sont fixés à 55 € pour toutes les catégories.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat ne pourront être acceptés que 20 jours avant la manifestation si les plateaux ne sont pas complets. Les droits d'inscriptions pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à 50 € pour toutes les catégories. Les engagements seront clos 4 jours avant la date de l'épreuve, soit le mercredi soir pour une épreuve se déroulant un dimanche. Aucun engagement papier ne sera toléré. Le club sera pénalisé de la totalité de l'engagement.

Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote. Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ces accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

4.5 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du Secrétariat Motocross de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif pourra être retenu (5 €). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France. Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4.6 Sponsoring

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la Ligue en matière de sponsoring.

4.7 Transpondeurs

Un transpondeur sera remis à chaque pilote lors de sa 1^{ère} épreuve et restitué, préalablement nettoyé, à la fin de son championnat. Le pilote Hors Ligue, Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé, le soir même de l'épreuve.

Passé le 30 novembre 2020, tout transpondeur non rendu, la Ligue Motocycliste Grand Est enverra une facture de 100 €.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais ou en manches.

5 Déroulement d'une épreuve

5.1 Parc coureur

Le pilote devra respecter l'infrastructure mise en place par le club organisateur sous peine d'exclusion. L'organisateur devra prévoir l'affichage des horaires, des listes de pilotes et des résultats dans le parc coureur, sur un tableau d'affichage. Il veillera également à mettre en place des sanitaires, ainsi que de l'eau non-potable en quantité suffisante, en fonction de l'état du terrain et des conditions météorologiques. Un endroit à proximité du parc coureur sera choisi. Les pilotes sont tenus de ramener leurs détritus.

Ecologie et sécurité :

Aire de lavage : si possible, les clubs organisateurs prévoiront un emplacement « aire de lavage » alimenté d'eau dans le parc coureur. Le lavage des motos en dehors de cette aire étant formellement interdit. Tapis absorbant obligatoire sous les motos dans le parc coureur. Le port du casque est obligatoire lors de tout déplacement en moto dans le parc coureur que ce soit par le pilote ou un accompagnateur. Le port de la protection dorsale est obligatoire. Tout pilote, responsable de ses accompagnateurs, contrevenant à ces nouvelles règles pourra se voir exclure de la course sur décision du Jury.



Multi-Zones

- Écoute plus confortable et distincte pour les spectateurs
- Diffusion homogène du son
- Possibilité de passer un message sur une zone spécifique seulement, ce qui ne parasite pas les autres zones.



Multi-Directionnel

Notre système de diffusion est composé de haut-parleurs multi-directionnel à chambre de compression, permettant de passer par dessus un milieu sonore élevé. Le spectateur n'est pas obligé d'être en face de ceux-ci pour bien entendre = confort d'écoute.

VOUS AVEZ UN PROJET *MOTOCROSS, ENDURO, QUADS OU AUTRES ?*
Contactez-nous afin de trouver la solution adaptée à votre évènement.
Plus de soucis pour vous, on s'occupe de tout !



- Adapté à tout budget
- Souplesse d'utilisation
- Installation et désinstallation par notre équipe
- Options disponibles

HOMOLOGUÉ TNT



Nous sommes équipés de la dernière génération de MICRO HF G4 donc
- de parasites & + de portée
GRAND CONFORT POUR LES SPEAKERS !



5.2 Contrôle administratif

Obligation du pilote de se présenter au contrôle administratif et technique 15mn avant le 1er essai de la journée sous peine de ne pas pouvoir rouler

5.3 Parc d'attente

Les clubs organisateurs devront installer impérativement un parc d'attente se situant à proximité de la grille de départ. Il devra être aménagé de façon à ce que les pilotes puissent y poser leur machine à un emplacement défini dans l'ordre d'entrée sur la grille de départ. Hormis les officiels préposés à la grille et les pilotes, toute personne devra quitter le parc d'attente dès le lancement de la procédure de départ. Il est formellement interdit de fumer dans le parc d'attente.

5.4 Les essais

Selon le nombre d'engagés en Trophée 125cc et Trophée Open, le club peut proposer 2 séries en Trophée 125cc au lieu des 2 séries prévues pour le Trophée Open.

Le collège de Zone Champagne Ardenne se réserve le droit d'intégrer les meilleurs pilotes du Trophée avec les Championnats (où 125 avec Open) pour les essais libres et chronométrés afin d'équilibrer en nombre les séries si besoin, (où vice versa si plus de Championnats que de Trophées).

Les essais des catégories Trophée 125-2T et Championnat 125-2T devront se dérouler à la suite pour éviter une trop grosse évolution de la piste. Il en est de même pour les catégories Open.

L'entrée en grille des pilotes pour les essais se feront par rapport au classement du Championnat ou du Trophée. Pour la première épreuve, l'entrée se fera par ordre croissant des numéros.

Des essais chronométrés auront lieu sur chaque épreuve. Pour y participer, chaque pilote devra obligatoirement avoir participé à l'essai libre. Ils permettront de sélectionner les meilleurs pilotes pour les deux manches. Le nombre de pilotes qualifiés varie suivant l'homologation du circuit, il sera au maximum de 45 pilotes par série. Suivant le nombre de pilotes présents, le jury se réserve le droit d'équilibrer les séries. Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat rouleront en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} série suivant leur temps chronométré pour éviter les différences de niveaux trop importantes.

Le nombre de pilotes présents sur la piste est fixé selon les règles techniques et de sécurité dictées par la FFM et l'autorisation préfectorale.

Les séries sont constituées de pilotes pouvant venir de différentes Catégories, pour les essais libres et chronos. Cela permet d'avoir un nombre optimal de pilotes dans chaque Série. En prenant l'ensemble des Catégories Senior, il y aura 5 Séries d'essais.

Les Séries seront constituées par le secrétariat de la Ligue, après la clôture des engagements, et avant le début de l'épreuve. Exemple pour la majorité des épreuves :

- Trophée Open, Vétérans, Féminines : Vétérans, Féminines + derniers classés du Trophée Open et Trophée 125
- Trophée Open : Suite du Trophée Open
- Championnat Open : Championnat Open + Premiers classés du Trophée Open, si Championnat incomplet
- Trophée 125cc-2T : Suite du Trophée 125cc
- Championnat 125cc-2T : Championnat 125 + Premiers classés du Trophée 125, si Championnat incomplet

5.5 Départ

Le placement sur la grille pour toutes les manches se fera selon l'ordre des essais qualificatifs s'ils ont eu lieu, sinon selon le classement général provisoire. Pour les catégories comportant plusieurs classements, l'entrée en grille se fera selon le classement scratch des essais chronométrés, s'ils ont eu lieu. Sinon, l'entrée en grille se fera selon les classements généraux provisoires, en panachant les catégories, et en commençant par la catégorie la plus défavorisée en cylindrée ou niveau.

Si possible, la procédure de départ est celle en vigueur en championnat de France. La distance entre la grille de départ et la moto sera de 50 cm maximum. Le refus d'obtempérer peut entraîner l'exclusion de la manche par le directeur de course.

5.6 Les manches

À l'issue des Essais Chronos, les pilotes sont reversés dans les Manches prévues, suivant leur temps réalisé. Les manches seront constituées comme suit, sous la responsabilité de l'équipe Chrono et du Délégué de l'épreuve :

- 2 Manches Championnat Open : les meilleurs temps chronos des catégories Championnat Open, Trophée Open.
- 2 Manches Championnat 125-2T : les meilleurs temps chronos des catégories Championnat 125-2T et Trophée 125-2T
- 2 Manches Trophée Open : Pilotes Championnat et Trophée Open suivants, non qualifiés en Manches Championnat Open.
- 2 Manches Trophée 125-2T : Pilotes Championnat et Trophée 125-2T suivants, non qualifiés en Manches Championnat 125-2T
- 2 Manches Trophée Vétérans, Féminine : Tous les pilotes Vétérans et Féminines et les pilotes suivants, non qualifiés en Manches Championnat Open, ou Championnat 125-2T, ou Trophée Open, ou Trophée 125-2T.

Dans la mesure du possible, la répartition se fera de façon que chaque pilote puisse rouler dans sa catégorie initiale.

Appellation	Essai libre (au minimum)	Essai chrono (au minimum)	Manches	Classements
CHAMPIONNAT OPEN	1 x 10'	15'	2 x 20' +1 tour	Scratch MX1 - MX2
CHAMPIONNAT 125-2T	1 x 10'	15'	2 x 20' +1 tour	Scratch
TROPHÉE OPEN	1 x 10'	12'	2 x 15' +1 tour	Scratch
TROPHÉE VÉTÉRANS, FÉMININES	1 x 10'	12'	2 x 15' +1 tour	Scratch
TROPHÉE 125cc	1 x 10'	12'	2 x 15' +1 tour	Scratch

5.7 Points aux Championnats

Points aux Championnats : chaque pilote marquera des points pour le championnat selon sa catégorie d'appartenance, indépendamment de la Manche dans laquelle il a roulé. Par exemple :



Maillots et pantalons



Bodywarmers
softshell



Veste softshell

Fournisseur officiel de la :



tenues **100%**
personnalisé

FABRICATION FRANÇAISE

SPORTSWEAR ORGANISATION



polos



tee-shirts coton



broderie vestes softshell



sweatshirts

MRP

www.firstracing.com

Contact : ludovic@firstracing.com



Dafy

MOTO

METZ

DU CHOIX, DES PRIX, DES MARQUES & DU SERVICE

15%

DE REMISE SUR LE PRIX DAFY
 SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON*

*Hors promotions, véhicules, main d'œuvre, pneumatiques, carte cadeau et produits high tech.
 Non cumulable avec d'autres opérations en cours. Voir conditions en magasin.

13 rue du bois d'Orly - Zone Actisud - 57685 - METZ/AUGNY

Tél. : 03 87 38 75 60 / Dafy Moto Metz

Règlement 2020 du Championnat Zone Champagne-Ardenne de MOTOCROSS

- Un pilote de Catégorie Championnat 125-2T, se qualifie pour la Manche Championnat 125-2T, et termine 18^{ème} d'une manche, mais devant lui, se sont qualifiés et classés 2 pilotes du Trophée 125-2T : il marque les points de la 16^{ème} place pour le Championnat 125-2T.
- Un pilote de la Catégorie Trophée 125-2T se qualifie pour la Manche Championnat 125-2T. Il se classe 15^{ème}, et 1er des pilotes Trophée 125 : Il marque les points du 1er pour le Trophée 125-2T
- Un pilote de la Catégorie Trophée 125-2T ne se qualifie pas pour la Manche Championnat 125-2T, mais en Manche Trophée. Il termine 1^{er} de la Manche, mais 5 autres pilotes Trophée 125-2T se sont qualifiés pour la Manche Championnat 125-2T : Il marque les points de la 6^{ème} place (et les 5 pilotes qualifiés en Manche Championnat 125-2T marquent les points des 5 premiers)
- Un pilote de la Catégorie Championnat 125-2T ne se qualifie pas pour la Manche Championnat 125-2T, mais en Manche Trophée. La Manche Championnat 125-2T comporte 40 pilotes dont 12 pilotes de la Catégorie Trophée 125-2T. Il termine 1^{er} de la Manche Trophée : Il marque les points de la 29^{ème} place. Les exemples sont transposables pour les catégories Championnat Open et Trophée Open.

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^{er}	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	1 point après *le 30 ^e
Points	50	46	43	40	37	34	31	29	27	25	23	21	19	17	16	
Place	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	22 ^e	23 ^e	24 ^e	25 ^e	26 ^e	27 ^e	28 ^e	29 ^e	30 ^e	
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Particularité importante pour les catégories « Championnat OPEN MX1-MX2, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans et Trophée Féminines » : Lorsqu'une épreuve de Zone accueillera une manche du Championnat Grand Est, les pilotes pourront comptabiliser des points dans deux championnats (Grand Est et Zone) selon le barème de points respectifs.

5.8 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat OPEN : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée Open : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée Vétérans : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers
- Pilotes Féminines : 1 coupe à la première féminine, dans chaque catégorie

5.9 Prix

Chaque épreuve, où les catégories Championnat OPEN MX1-MX2 et 125-2T rouleront, les clubs devront prévoir la somme de 275 Euros pour chaque manche, suivant le barème ci-dessous :

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

Les indemnités sont à la charge du club. Elles sont distribuées uniquement aux pilotes, sur présentation des licences, le soir de chaque épreuve. Aucune indemnité ne sera remise ou envoyée ultérieurement. Les pilotes Hors Ligue n'ont pas d'indemnités, sauf si le club en prévoit une spécifiquement pour eux.

6 Officiels

6.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre de la commission.

6.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

7 Règlements particuliers

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

8 Contrôle technique

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2020, sauf pour les points notifiés ci-dessous.

Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

8.1 Obligations de la Ligue et du Club

8.2 Horaires

8.3 Classes

8.4 Plaques numérotées

8.5 Contrôle du niveau sonore des machines

8.6 Tuyaux d'échappement

8.7 Carburant

8.8 Casque et équipements

8.9 Contrôles des machines et identification

8.9.1 Identification des machines

8.9.2 Poids minimum des machines de motocross

8.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine

8.9.4 Concurrent possédant deux machines

8.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables

8.9.6 Contrôle des machines

8.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX NATIONAL.

9 Réclamation

Les réclamations devront être formulées par écrit au directeur de course, dans les 30 minutes suivant la proclamation des résultats et être accompagnées d'un chèque de 75 € qui sera restitué en cas de bien fondé de la réclamation. Toute réclamation concernant le classement du Championnat provisoire ou définitif devra parvenir par écrit, au maximum, dans les 15 jours après la course concernée, au président de la Commission de Motocross. Lorsqu'il s'agit d'une réclamation technique entraînant un démontage moteur, une caution de 75 € pour les moteurs 2 temps et de 150 € pour les moteurs 4 temps sera demandée. Cette somme sera remboursée, si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

10 Classement général des Championnats

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison lors d'une cérémonie organisée dans la Zone par un club candidat :

- Championnat OPEN : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers âgés de moins de 18 ans au 01/01/2020
- Trophée Open : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée Vétérans : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée 125-2T : 1 coupe aux 3 premiers
- Pilotes Féminines : 1 coupe à la première féminine, dans chaque catégorie

En cas d'ex-aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex-aequo subsistent, par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le Championnat.

11 Dispositions diverses

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif)

La participation à la coupe des régions de Moto Cross est obligatoire une fois le pilote sélectionné. Tout désistement entraînera une sanction.

12 Application du règlement

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la FFM, le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

CALENDRIER 2020 - ZONE CHAMPAGNE-ARDENNE
v.19/12/2019

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	AUTRES CHAMPIONNAT	CATEGORIES DE ZONE				CATEGORIES GRAND EST						MOTOS ANCIENNES
					CHAMPIONNAT OPEN 125cc	TROPHEE OPEN	TROPHEE VETERANS FEMININS	TROPHEE 125cc	CHAMPIONNAT OPEN	CHAMPIONNAT 125cc	CHAMPIONNAT 85cc KIDS 85cc	KIDS 65cc	QUADS	SIDE-CAR	
13/04/2020	MOTOCROSS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	MC CHAMPIGNOLAIS			GE	X	X		X					
19/04/2020	MOTOCROSS	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MC DU PAVILLON		GE	X			X			X	X	X	
01/05/2020	MOTOCROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS		GE	X	X	X	X		X				
08/05/2020	MOTOCROSS	HERMONVILLE	MC CERCLE DE L'AMITIE	NATIONAL A ET B	X	X									X
10/05/2020	MOTOCROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD		GE		X	X	X		X				
17/05/2020	MOTOCROSS	MONTGUEUX	UM AUBE	CF MX NATIONAL 250 NATIONAL A		GE			X						
21/05/2020	MOTOCROSS	FRESNE LES REIMS	UM MARNE		X	X					X	X			HC
30 et 31/05/2020	MOTOCROSS	BOURGUIGNONS	AS DOMAINE DE FOOLZ		CHAMPIONNAT DE FRANCE 24MX ELITE, JUNIOR, MX 85 ESPOIRS										
07/06/2020	MOTOCROSS	MANRE	MC MANRE		GE	X	X	X	X			X			X
20/06/2020	MOTOCROSS NOCTURNE	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENOUI MOTOCROSS		X	GE	X	X		X		X	X	X	
28/06/2020	MOTOCROSS	SOMMAUTHE	AMC SOMMAUTHE			X	X	X	X			X			
05/07/2020	MOTOCROSS	LE CHENE	MC 3 COMMUNES		X	X	X	X			X				X
19/07/2020	COURSE SUR PRAIRIE	DOUZY	MC CHARLEVILLE MEZIERES												
09/08/2020	COURSE SUR PRAIRIE	VENDRESSE	MC CHARLEVILLE MEZIERES												
15/08/2020	MOTOCROSS	MALLY LE CAMP	MC MALLY LE CAMP		X	GE	X	X		X					
06/09/2020	MOTOCROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD			X	X	X				X			X
13/09/2020	COURSE SUR PRAIRIE	CHATILLON SUR BAR	MC CHARLEVILLE MEZIERES												
20/09/2020	MOTOCROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS		X			X	X		X	X			X

Votre spécialiste Liaison au sol

Auto, Moto, Quad, Pit, MountainBike

Préparation

Entretien

Banc d'essai

Télémétrie

Géométrie

Suivi course



ROYAL SUSPENSION

www.royalsuspension.com

arnaud@royalsuspension.com – 06 98 91 30 48

Zac du Breuil Avenue Edmont Michelet 54700 Pont-à-Mousson





Votre Concer



YAMAHA

MOTO SCOOT QUAD



+ de 90
de Show

PALMI NEW BIKE - 3 IMPASSE MARCEL BROT à N



GRAND EST : CALEND

08/02/2020	LMGE	TOMBLAINE	54	Remise des récompenses
23/02/2020	LMGE	TOMBLAINE	54	Assemblée Générale
29/02 et 01/03/2020	ESSOYES TT	ESSOYES	10	Championnat de France de Cross-Country
28 et 29/03/2020	FR FAULX	FAULX	54/57	Enduro Val de Lorraine Classic
05/04/2020	AMVHV	BARBEY SEROUX	88	Trial
05/04/2020	MC EPERNAY	EPERNAY	51	Trans'Champenoise Trans'Quad Maxi Trails Rallye Touristique
05/04/2020	MC VIEL ARMAND	CERNAY	68	Motocross Zone Alsace Lorraine
11 et 12/04/2020	LES FRANCS MOTARDS RETHEL	RETHEL	08	2 x 6h Moto Rétro
12 et 13/04/2020	MC SAINT MIHIEL	SAINT MIHIEL	55	Championnat de France National 125cc - Motocross Zone Alsace Lorraine
13/04/2020	MC CHAMPIGNOLAIS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	10	Motocross Zone Champagne Ardenne
18/04/2020	LMGE	CHENEVIÈRES	54	Roulage Vitesse
19/04/2020	MC LA BRESSAUE	LA BRESSE	88	Enduro-Enduro Sprint
19/04/2020	MC DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	08	Motocross Zone Champagne Ardenne
26/04/2020	ARDEN' MOTO PASSION	VOUZIEUX	08	Enduro
26/04/2020	MC 3 LYS	BARTENHEIM	68	Championnat de France Quad Elite - Motocross Zone Alsace Lorraine
01/05/2020	MC HAUT MARNAIS	POULANGY	52	Motocross Zone Champagne Ardenne
02 et 03/05/2020	UM BITCHOISE	BITCHE	57	Championnat de France 24 MX TOUR (Elite, Junior, MX Espoirs 85)
02 et 03/05/2020	MC LUNEVILLE	JUVAINCOURT	88	Championnat de France Supermotard
02/05/2020	MV CHALONS EN CHAMPAGNE	VATRY	51	Enduro-Enduro Sprint
03/05/2020	MC STANISLAS	MAXEVILLE	54	Trial
03/05/2020	MV CHALONS EN CHAMPAGNE	VATRY	51	Endurance TT
08/05/2020	UM BITCHOISE	BITCHE	57	Motocross Zone Alsace Lorraine
08/05/2020	MC CERCLE DE L'AMITIÉ	HERMONVILLE	51	Motocross Zone Champagne Ardenne
10/05/2020	MC EPERNAY	EPERNAY	51	Enduro des Terres de Champagne
10/05/2020	MC LA VALTOINE	VERDUN	55	Motocross Zone Alsace Lorraine
10/05/2020	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	08	Motocross Zone Champagne Ardenne
16 et 17/05/2020	MC ST DIE DES VOSGES	CHAMP LE DUC	88	Europe MX 65 et 85 + Motocross Zone Alsace Lorraine
17/05/2020	UM AUBE	MONTGUEUX	10	Championnat de France National 250 - Motocross Zone Champagne Ardenne
21/05/2020	UM MARNE	FRESNE LES REIMS	51	Motocross Zone Champagne Ardenne
24/05/2020	MC PLATEAU DE ROCROI	ROCROI	08	Enduro
24/05/2020	MC MUNSTER	NIEDERMORSCHWIHR	68	Trial
24/05/2020	MC VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	67	Championnat de France QUAD Elite - Motocross Zone Alsace Lorraine
30 et 31/05/2020	AS DOMAINE DE FOOLZ	BOURGUIGNONS	10	Championnat de France 24 MX TOUR (ELITE, Junior, MX Espoirs 85)
31/05/2020	THIONVILLE TTMC	HOMBOURG BUDANGE	57	Championnat de France MX Vétérans - Motocross Zone Alsace Lorraine
30 et 31/05/2020	MC LATRECEY	LATRECEY	52	Championnat de France Enduro à l'ancienne (samedi) + Enduro (dimanche)
01/06/2020	MC ANDLAU	SELESTAT	67	3ème TTS 25 Power
07/06/2020	MC MANRE	MANRE	08	Motocross Zone Champagne Ardenne
13 et 14/06/2020	MC CHAUMONT ENDURO 52	GONCOURT	52	Endurance TT QUAD
14/06/2020	TC BAN DE LA ROCHE	BELLFOSSE	67	Trial
14/06/2020	MC REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN	55	Motocross Zone Alsace Lorraine
14/06/2020	MC LUNEVILLE	JUVAINCOURT	88	Trophée des P'tits Cubes
20/06/2020	LMGE	CHENEVIÈRES	54	Roulage Vitesse
20/06/2020	TEAM MENOU MOTOCROSS	SAINT MENEHOULD	51	Motocross Nocturne Zone Champagne Ardenne
20 et 21/06/2020	CHAUMONT ENDURO 52	CHAUMONT	52	Championnat de France Enduro Elite

POUR VOS TRANSPORTS
PRO ET SPORTS

PTAC 750 KG
(SANS PERMIS B/E)



OLYMPIUM



FAUTRAS - 24230 MONTCARET - Tél 05 53 73 44 16 - Port 06 79 6

ssionnaire
MAHA
SSV EQUIPMENT
0 m²
room



NANCY - www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89

DRIER GENERAL 2020

version au 06/01/20

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

LMGE
www.liguemoto-grandest.fr

21/06/2020	SCHWEYEN MX	SCHWEYEN	57	Motocross Zone Alsace Lorraine
27 et 28/06/2020	MC PASSION VITESSE	BILTZEIM	68	Trophée Régional Vitesse + Women Cup
27 et 28/06/2020	MOSELLE MC	ROZIEREUILLES	57	Championnat de France Motocross à l'ancienne - Motocross Zone Alsace Lorraine
28/06/2020	AMC SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	08	Motocross Zone Champagne Ardenne
04 et 05/07/2020	MC RICEYS ET ENVIRONS	LES RICEYS	10	24h Moto Rétro
05/07/2020	TEAM ENDURO PASSION	SUZANNECOURT	52	Endurance TT
05/07/2020	MC 3 COMMUNES	LE CHENE	10	Motocross Zone Champagne Ardenne
05/07/2020	MC PLATEAU DE ROCROI	TOURNAUX	08	Trial
05/07/2020	MC EVASION 55	COMMERCY	55	Motocross Zone Alsace Lorraine
10, 11 et 12/07/2020	MC PROMOTO BLÉNOD	NISMES	BEL	MX Masters Kids
11/07/2020	MC EPERNAY	EPERNAY	51	Défil'Mania
12/07/2020	MC MUNSTER	GASCHNEY	68	Championnat de France Courses de Côtes Motos Historiques
18 et 19/07/2020	MC LUNEVILLE	JUVAINCOURT	88	Championnat de France 50 power endurance et vitesse
18 et 19/07/2020	MC LA BRESSAUE	LA BRESSE	88	30 ^{ème} Montée Impossible
19/07/2020	MC GYÉ EN CHAMPAGNE	GYÉ EN CHAMPAGNE	10	Enduro de Gyé
19/07/2020	MC CHARLEVILLE MEZIERES	DOUZY	08	Course sur Prairie
25 et 26/07/2020	MV HAUTES VOSGES ENDURO	VAGNEY	88	Enduro des Hautes Vosges
26/07/2020	MC LA VALTOLINE	VERDUN	55	Motocross Zone UE
09/08/2020	MC CHARLEVILLE MEZIERES	VENDRESSE	08	Course sur Prairie
15/08/2020	MC MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	10	Motocross Zone Champagne Ardenne
22 et 23/08/2020	ARDEN MOTO PASSION	LA BESACE	08	Endurance TT (motos + quads)
30/08/2020	MC MOTHERN	MOTHERN	67	Motocross Zone Alsace Lorraine
05/09/2020	MC ST MIHIEL	ST MIHIEL	55	Motocross Nocturne Zone Alsace Lorraine
06/09/2020	MC ZONE 68	SOULTZMATT	68	Trial
06/09/2020	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	08	Motocross Zone Champagne Ardenne
12/09/2020	LMGE	CHENEVIÈRES	54	Roulage Vitesse
13/09/2020	MC MAZEL	ERIZE LA PETITE	55	Enduro de Mazel
13/09/2020	MC MIDREVAUX	MIDREVAUX	88	Motocross Zone Alsace Lorraine
13/09/2020	MC CHARLEVILLE MEZIERES	CHATILLON SUR BAR	08	Course sur Prairie
20/09/2020	MC MULBACH	MULBACH	68	Montée impossible
20/09/2020	MC HAUT MARNAIS	POULANGY	52	Motocross Zone Champagne Ardenne
20/09/2020	AMVHV	BASSE SUR LE RUPT	88	Trial
20/09/2020	MC LA VALTOLINE	VERDUN	55	Endurance TT motos et quads
27/09/2020	MC PLATEAU DE ROCROI	MAUBERT FONTAINE	08	Endurance TT
27/09/2020	FONTENOY MC	FONTENOY LE CHATEAU	88	Motocross Zone Alsace Lorraine
03 et 04/10/2020	MC PASSION VITESSE	BILTZEIM	68	Coupe de France Promosport Vitesse
03 et 04/10/2020	MC RIED	BOESENBISEN-SCHWOBSHEIM	67	22 ^{ème} Grand Prix du Ried
04/10/2020	TEAM MENU MOTOCROSS	SAINTE MENEHOULD	51	Endurance TT
04/10/2020	MC LES CRAMPONS D'OSENBACH	MERXHEIM	68	Course sur Prairie
04/10/2020	MC LA BRESSAUE	LA BRESSE	88	Championnat de France de Trial
11/10/2020	TTTMC	HOMBOURG BUDANGE	57	Endurance TT
18/10/2020	MC EPERNAY	EPERNAY	51	Trial de Vertus
18/10/2020	MC ANDLAU	EPFIG	67	8 ^{ème} Course sur Prairie
25/10/2020	MC RICEYS ET ENVIRONS	LES RICEYS	10	Endurance TT



5 52 95 - email : prosport@fautras.com - www.fautras.com



Président :

JACQUES Olivier
11 rue du Bouchot
54230 CHAVIGNY
jacquesolivier@outlook.com
06.84.27.65.88

Vice-président :

CHANGENET Laurent 23 route de 3 Fontaines 55170 BAUDONVILLIERS - laurent.changenet@orange.fr - 06.47.72.36.83

Membres :

CREPIN Joseph 8 rue de Mairy 51240 ST QUENTIN/COOLE - jcrepin@jvs.fr - 06.87.99.56.16
FELS Francis 6 rue Jeudy 10200 THIL - francis.fels@wanadoo.fr - 06.81.63.63.78
FRANTZ Thibault 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - thibault.frantz@gmail.com - 06.70.37.60.19
JOERGER Nicolas 31 rue de Beulot 67220 STEIGE - nino.marie@wanadoo.fr - 06.17.47.09.09
LORRAIN Eric 3 rue de Prévocourt 57590 BACOURT - eric0425@hotmail.fr - 06.10.04.59.27
REMY Jacques 5 rue Jean Monnet 88120 VAGNEY - delegue_enduro_lmge@laposte.net - 06.83.98.37.01
TROQUIER Mathieu 11 rue des Vergers 68780 MORTZVILLER - mathieutroquier@me.com - 06.95.87.21.44
VOEGEL Mickael 4 A av. de Sourposse 68220 HAGENTHAL LE BAS - voegelmichael@aol.com - 06.50.08.05.49
BLANDIN Sébastien 10 impasse Mozart 57330 ENTRANGE - sebt57@gmail.com - 06.80.91.27.27
GAASCH Patrick 6 bis av. du Gal Leclerc 10110 BAR SUR SEINE - gaasch.p@orange.fr - 03.25.29.73.39

CALENDRIER CHAMPIONNAT GRAND EST ENDURO 2020

19 avril	MC LA BRESSAUE - Enduro Sprint (88) damienantoine2@aol.fr / engagement sur internet : www.labressaue.fr
26 avril	MC ARDEN MOTO PASSION - Enduro à Vouziers (08) jeanpaul.raguet@free.fr engagement sur internet : se référer au site du club www.amp08.com
2 mai	MC CHALONS en CHAMPAGNE - Enduro Sprint (51) info.mvcc@gmail.com / engagement sur internet : www.engage-sports.com
10 mai	MC EPERNAY - Enduro (51) motoclubepernay@orange.fr engagement sur internet : se référer au site du club : www.motoclubepernay.com
24 mai	MC PLATEAU DE ROCROI - Enduro (08) stephane.lecoester@orange.fr ou enduroderocroi@hotmail.com engagement sur internet : www.motott.fr
31 mai	MC LATRECEY - Enduro (52) mclatrecey52@gmail.com / engagement sur internet : www.motott.fr
20 et 21 juin	MC CHAUMONT ENDURO 52 - Championnat de France d'Enduro (52) Comptant pour 2 courses, inscrit au championnat Grand Est Enduro uniquement pour les catégories ligue 1 et ligue 2. Attention veuillez à vous inscrire le plus tôt possible, les places étant limitées. francis.fels@wanadoo.fr / engagement sur internet : www.engage-sports.com
19 juillet	MC GYE en CHAMPAGNE - Enduro (10) gaasch.p@orange.fr / engagement sur internet : www.motott.fr
25 et 26 juillet	MC HAUTES VOSGES ENDURO - Enduro (88) (comptant pour 2 courses, il ne sera pas possible de s'engager sur une seule journée) françoispauline@orange.fr engagement sur internet : se référer au site du club : www.motovertehautesvosges.com
30 août	MC BESANCON-GONSANS - Enduro (25) mcbesancon@gmail.com engagement sur internet : se référer au site du club : www.motoclubbesanconsaone.fr
13 septembre	MC MAZEL - Enduro (55) charlotte.lilou55@hotmail.fr engagement sur internet : se référer au club : www.mcmazel.fr
Hors championnat mais à ne pas oublier :	
28 et 29 mars	VAL de LORRAINE CLASSIC à Faulx (54) www.valdelorraineclassic.com

A PARTIR DE FÉVRIER, NOUVELLE ADRESSE !

**MOTO
FAST
FACTORY**

**VELO
FAST
FACTORY**

VENTE – RÉPARATION – PRÉPARATION – DÉPANNAGE

Husqvarna
MOTORCYCLES

Beta
motorcycles



KYMCO

FANTIC
motor

GIANT
BICYCLES



**400
FLORENT
BECKER**



MOTO | QUAD | VÉLO | SCOOTER | TRIAL

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

MOTO FAST : 44 avenue Charles de Gaulle 54425 PULNOY - 03 83 18 76 07

La ligue moto Grand Est met en compétition en 2020, les championnats et trophées suivants :

- Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.
- Un championnat vétéran ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgé de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.
- Un championnat espoir ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgé de – de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.
- Un Trophée ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.
- Un trophée super-vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- Un trophée vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- Un trophée féminine ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2.
- Un trophée 50cc ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 2.
- Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Droits d'engagement

Les droits d'engagements des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10.00 euros (Hors Championnat de France).

Motos

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder 112 DB/2 mètres. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule et licence de l'année en cours.

Numéros - Plaques

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions réglementaires :

- Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)
- Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)
- Challenge : Plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Contrôle des motos

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro.

Sanctions

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

Classement

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 au 50 ^{ème}
25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France, de la coupe de France des Régions, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants :

Classement Elite (par catégorie de cylindrée)

1^{er} au 10^{ème} : 25 points
6^{ème} au 20^{ème} : 20 points
21^{ème} au 30^{ème} : 16 points

Classement National (par catégorie de cylindrée)

1^{er} au 5^{ème} : 25 points
6^{ème} au 10^{ème} : 22 points
11^{ème} au 20^{ème} : 16 points
21^{ème} au 50^{ème} : 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course. Le classement final se fera sur **l'addition de toutes les courses moins les 3 plus mauvais résultats**.

En cas d'ex-quo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé.

Si des ex- equos subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de première place, puis de deuxième place, puis de troisième place, etc...

La catégorie choisie lors de la 1^{ère} épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

NOUVEAU

**MICHELIN
ENDURO
XTREM**

CONÇU POUR
LES PILOTES
D'ENDURO EXTRÊME



**MICHELIN
ENDURO**

POUR ARRIVER
EN TÊTE QUEL QUE
SOIT LE CHEMIN

www.michelin.fr



Un pilote classé dans les 3 premières places du classement du trophée ligue 2 devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant 1 année.

Un pilote classé dans les 3 premières places du classement du challenge ligue 3 devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant 1 année.

Récompenses

- 1) pour le championnat ligue1, la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est
 - les 3 premiers de la zone géographique Alsace
 - les 3 premiers de la zone géographique Champagne Ardenne
 - les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
 - les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est
 - les 3 premiers espoir L 1 du classement Grand Est
- 2) pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est
 - les 3 premiers de la zone géographique Alsace
 - les 3 premiers de la zone géographique Champagne Ardenne
 - les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
 - les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est
 - les 3 premiers super-vétérans L 2 du classement Grand Est
 - les 3 premiers espoir L 2 du classement Grand Est
 - les 3 premières féminines du classement Grand Est
 - les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est
- 3) pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France.



Equipes LMGE Enduro 2019



PRÉSENTE

2 & 3 MAI 2020 **3** RACE **VATRY** **4**

ENDURO SPRINT

+

ENDURANCE NOCTURNE

+

ENDURANCE SOLO/DUO



MVCC CHALONS VATRY

info.mvcc@gmail.com

1 Définition

La Liges Motocycliste du Grand Est, met en compétition un Championnat du Grand Est d'Endurance TT MOTO 2020. Il y aura 1 seul classement solo/duo confondu. Les pilotes pourront courir sur certaines épreuves en solo et sur d'autres en duo comme ils le souhaitent.

Une épreuve, pour être admissible au Championnat Grand Est, devra avoir un format initial de course de minimum 3h en solo continue et/ou 5h continue minimum en Duo.

Pour les épreuves d'ESPOYES, de VERDUN et de STE MENEHOULD, seuls les pilotes inscrits en catégorie solo marqueront des points au titre du championnat.

2 Admission

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand Est (Ex Alsace, Champagne, Lorraine) et être détenteur d'une licence NCO / NJC/ INTER

- Catégorie Open : être âgé de plus de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

- Catégorie Espoir : être âgé de 13 ans à 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours (125 cc maximum).

Hors championnat : possibilité de rouler en duo avec un pilote OPEN sous réserve du strict respect des RTS ENDURANCE TT concernant les temps de course.

Pour être classés au championnat : les pilotes espoirs devront concourir par équipe de 2 pilotes âgés de 13 à 15 ans en même temps et pendant la même durée que les pilotes « open solo » soit 3h/2 pilotes sur la totalité des épreuves (sauf Ste Ménéhould 3h45/2 pilotes).

3 Epreuves Moto

Epreuve	Durée	Date	Club Organisateur	Tarif	Engagement
ESPOYES	3h SOLO (Cross country Championnat de France)	29 fév. et 1 ^{er} mars	ESPOYES TT Laura Blanchet - 06.74.11.87.68	110€ (à confirmer)	https://www.thierrychevrotperformance.fr
VATRY	5h DUO 3h SOLO	3 mai	MVCC Chalon Guillaume Bouxin - 06.83.64.58.75	60€ open 35€ espoir	https://ffm.engage-sports.com/
SUZANNECOURT	6h DUO 3h SOLO	5 juillet	TEAM ENDURO PASSION Jérôme Adam - 06.08.00.15.27	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr
LA BESACE	6h DUO 3 h SOLO	23 août	ARDEN' MOTO PASSION Francis DARDARD 07.57.50.74.49	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr
VERDUN	3h SOLO	20 sept.	MC LA VALTOLINE	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr
STE MENEHOULD	3h45 SOLO	04 oct.	TEAM MENU MOTO CROSS toulmonde0015@orange.fr	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr
THIONVILLE	6H DUO 3h SOLO	11 oct.	TTMC - Norbert Weber 06.08.55.80.70 - webnor@aol.com	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr
LES RICEYS	5h DUO 3h SOLO	25 oct.	MC LES RICEYS	60€ open 35€ espoir	http://www.motott.fr

Hors championnat mais à ne pas oublier : endurance MC ROCROI le 27/09

4 Circuit

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type moto Cross ou Enduro. Il devra respecter les RTS endurances.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club dans son organisation et dans le respect du règlement du championnat.

5 Attribution des points

Tout pilote membre de la LMGE participant à une endurance du championnat marquera des points qu'il soit en solo ou duo.

A position équivalente dans chacune des catégories, les pilotes marqueront le même nombre de points. Les 6 meilleurs résultats sur les 9 courses du Championnat seront pris en compte pour le classement final du Championnat. (Attention, si une course est annulée nous resterons toujours sur les 6 meilleurs résultats.)

Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine. (Interdit de changer de machine). Pour les épreuves annulées ou arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50% du temps de course est effectué par manche. Pour être classé et marquer des points le pilote a l'obligation de franchir le drapeau à damier.

**READY
TO »
RACE™**

**VOTRE SPÉCIALISTE KTM CROSS - ENDURO - ROUTE
NEUF ET OCCASION**

KTM
ÉPINAL

Rejoignez nous
>TRAJECTOIRE MOTO<



POSSIBILITÉ D'ESSAI SUR RENDEZ-VOUS

57 RUE DE NANCY 88000 ÉPINAL - trajectoire.moto@orange.fr - 03 29 30 54 34

Votre spécialiste « OFF ROAD »

ENDURO - CROSS - TRIAL - QUAD - MOTO - SCOOTER

Neuf & occasion



KYMCO

**ACCESS
MOTOR**



**ROYAL
ENFIELD**



MASH

SHERCO

**G
GASGAS**

VEP



MOTORS

**ROUTE DU PONT DE VILLEY
54200 DOMMARTIN LES TOUL
03 83 43 55 06**



Motors Toul

www.motors54.com

Tableau d'attribution des points pour le championnat :

Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Etc
Points	100	90	85	80	79	78	77	76	75	74	73	72	71	70	69	Etc

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

ATTENTION : en cas de concurrence de date d'une course du Championnat avec la Coupe des Régions de France d'Endurance TT, la commission se réserve le droit d'attribuer le nombre de points qu'elle jugera nécessaire pour ne pas pénaliser les pilotes représentant notre ligue.

6 Obligations du pilote

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence. L'échange du dossard/transpondeur entre les 2 pilotes. (Sauf exception suivant les règlements particuliers de chaque épreuve.) Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de disqualification.

En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard/transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les durées solos ou par équipe, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote.

Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duos, en cas de casse il est toléré de pouvoir poursuivre la course avec la machine de son binôme.

7 Obligations de l'organisation

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands. L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

L'organisateur doit prendre les mesures nécessaires pour limiter la poussière sur les épreuves pendant les fortes chaleurs. (Arrosage des parties rapides et ligne de départ, un arrosage les jours en amont de la course le rend encore plus efficace.)

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'épreuve devra adresser par mail au responsable du championnat (laurent.changenet@orange.fr). Ces résultats devront impérativement comporter le N° de dossard, le nom, le prénom, le type et No de licence, le club et la ligue de chaque pilote.

8 Engagement

Les engagements doivent se faire via le site <http://motott.fr> au moins 1 mois avant l'épreuve.

15 jours avant la date de l'épreuve l'organisateur peut se réserver le droit d'augmenter le prix de l'engagement (voir règlement particulier de chaque épreuve). A cette date l'ordre de départ sera par ordre d'inscription. Tout engagement incomplet ne sera pris en compte. Il faut prévoir un chèque de caution pour le transpondeur.

9 Grille de départ

L'ordre de départ se fera pour la 1^{ère} épreuve suivant l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours pour les 10 premiers du championnats. Puis tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription.

10 Contrôle technique

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste pour être bien lisible.

La béquille latérale devra être démonté.

11 Equipement obligatoire

Pour les casques, seule la norme ECE 22/05 sera reconnue. Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les Commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les casques ouverts (jet) sont interdits. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

Protections dorsale et pectorale obligatoire.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Les éléments suivants sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé et une paire de gant.

12 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.** Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental.** La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

L'endurance existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

13 Sécurité

Le pilote doit également avoir à disposition un extincteur à poudre, à jour de vérification annuelle, à disposition au stand de ravitaillement.

14 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

15 Récompenses

Au terme de la saison, seront récompensés lors de l'assemblée générale :

- les 3 premiers du Championnat Ligue Grand Est
- les 3 premiers Espoir (13 à 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior (moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Vétéran plus de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Super Vétéran Plus de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours
- les 3 premières Féminine
- les 3 premiers de l'ex région Alsace
- les 3 premiers de l'ex région Champagne Ardennes
- les 3 premiers de l'ex région Lorraine

Rédigé par Laurent CHANGENET, membre de la commission d'Enduro de la Ligue Grand Est
Validé par la Commission d'Enduro du Grand Est
06.47.72.36.83 - laurent.changenet@orange.fr



Équipes LMGE Endurance TT 2019

1 Définition

Les Régions Hauts de France et Grand Est mettent en compétition le Championnat d'Endurance Quad 2020. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion d'endurance Quad sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat.

Les ligues à tour de rôle feront une remise du palmarès du championnat :

Aux 3 premiers, première féminine, premier junior, premier vétéran du championnat quad.

BAROUEUR : Aux 3 premiers, première féminine, premier junior, premier vétéran

A savoir pour 2019 Ligue Hauts de France : 2020 Ligue Grand Est.

2 Partenariat

Les résultats et classements du championnat Quad seront sur les sites Internet de chaque ligue, sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>.

3 Admission

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15 ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 450cc.

A partir de 18 ans, la cylindrée est libre. Les licenciés NCO/Européenne ou Internationale seront classés au Championnat, les pilotes ayant remplis la fiche d'identification du Championnat Quad d'endurance 2020 au plus tard 48 heures après la première course à laquelle ils participeront (cachet de la poste faisant foi ou mail).

Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche. Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès de votre ligue, dans l'annuaire de chaque ligue ou sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>.

Elle devra être adressée à M. Dancourt Bruno 65 rue Royale 60138 Chiry Ourscamp par courrier ou par mail : endupicarddancourt@yahoo.fr.

4 Engagement

Les engagements sur les sites : <http://www.engage-sports.com> <http://www.motott.fr> ou autre site.

Clôture des engagements 5 jours avant date de l'épreuve.

10 jours avant la date de l'épreuve le prix de l'engagement sera augmentée de 10 €.

Passé cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve.

GONCOURT : 80 équipages admis. Engagement le 1^{er} mars 12 heures, la clôture des engagements sera fermé le cotas atteint.

5 Machines

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : Championnat de France endurance quad.

Le quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal.

Catégorie BAROUEUR 2x4 - 4x4 est un véhicule à quatre roues dont les roues assurant la propulsion sont indépendantes.

6 Equipement obligatoire

Se référer à l'Article 8.8 du Règlement Général Motocross.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Un feu rouge type {{LedImage}} à l'arrière est obligatoire (minimum 10 cm).

7 Contrôle technique

Les quads doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France endurance tout terrain quad et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300 mm pour le quad.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1500 mm pour le baroudeur.

Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

La plaque arrière doit être en plastique souple parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.

Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs.

La hauteur des chiffres doit être de 14 cm.

Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.



LE-VOSGIEN.com

• débit de charpente • lame de terrasse • bardage • traitements • quincaillerie

**2 Sites pour mieux
vous servir :**

- 88640 Jussarupt - 54113 Crézilles
03.29.57.53.58. 03.83.64.60.66.
le-vosgien.com info@3sapins.fr



Partenaire officiel de



Mathieu DOVEZE
Champion Grand Est 2018

10% DE REMISE SUR PRESENTATION DE LA LICENCE FFM



Nouveau GLC.
La force intérieure.



KROELY NANCY / LAXOU - 03 83 98 98 98

www.kroely.fr

Consommations combinées l/100 km : 5,1-12,4 (NEDC corrélié)/5,8-13,3 (WLTP). CO₂ combinées g/km : 134-283 (NEDC corrélié)/152-300 (WLTP).

La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou un carter en matière dure (type téflon) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.
Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec Ø mini 15 mm) ou un pare-buffle est obligatoire.
Un nerf barre ou un tube avec un filet de protection doit être prévu de chaque côté de l'engin.
Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.

8 Numéro de course

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver pour l'attribution de leur numéro à l'année. Auprès de Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr.

ATTENTION : 10 JOURS AVANT LA DATE DE L'EPREUVE LES NUMEROS RESERVE SONT CADUCS.

9 Epreuves

Le Championnat se déroulera sur 7 épreuves. Qui seront : Maricourt 80, Clastres 02, Goncourt 52, La Besace 08, Verdun 55, Riez Maubert Fontaine 08, S^{te} Meneshould 51.

10 Classement final du championnat

Le classement du Championnat 2020. Pour les manches qui tombent en même temps que le Championnat de France d'Endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenu au Championnat de France pour la manche correspondante du championnat.

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires.

En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc.... S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

– Pour être junior, il faut moins de 20 ans au 1^{er} janvier 2020.

– Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1^{er} janvier 2020.

Le Classement baroudeur : féminin, junior, senior, vétéran.

11 Mise en grille des pilotes pour les courses d'endurance

A la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort. Au contrôle. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du Championnat pour les pilotes qui ont envoyé leur engagement 10 jours avant l'épreuve. Ensuite suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

GONCOURT l'ordre des entrées en grille par ordre des inscriptions.

12 Epreuves d'Endurance Quad

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type Moto Cross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad.

- Pour les endurances solos de 2 manches. (RIEZ MAUBERT) Les pilotes ont la possibilité d'y participer par équipe le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous : Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. Par contre pour l'équipage duo les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

- Pour les endurances qui se déroulent en 1 ou 2 manches solo ou équipe de 2 pilotes, à savoir:

Maricourt, Clastres, Goncourt, La Besace, Verdun, S^{te} Meneshould. Le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote d'une équipe ou solo marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante.



Z.I. des Sablons
 54670 MILLERY
 Tél. : 03 83 41 60 25
 Fax : 03 83 41 60 26
pierrehocquet@fhphdraulique.com
contact@fhphdraulique.com
www.fhphdraulique.com



ZI Inova 3000 -4 Allée Numéro 3
 BP.50018 – 88151 Thaon les Vosges Cedex – Tél : 03 29 39 00 70
www.le-sur-mesure-industriel.fr

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous :

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4
4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

13 Obligations du pilote pour les Endurances Quad

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé Judicieusement et facilement vérifiable par les officiels.

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction.

Le ravitaillement sur la piste est interdit sous peine de sanction. Sortie du parc de ravitaillement est lavage interdit.

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine sanctions. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. **RAPPEL :** Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panneau- teur seront admis dans les stands. Que ce soit pour les endurances solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course.

14 Obligations de l'organisation pour les Endurances Quad

L'organisateur s'engage à appliquer et respecter le RTS endurance.

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr. D'autre part Dancourt Bruno devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée , le résultat scratch de l'épreuve et le classement du championnat.

15 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

16 Règles Environnementales

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs.

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

17 Sanctions

Machine non conforme au contrôle techniquedépart refusé
 Casque ou équipement non-conformedépart refusé
 Bruit non conformedépart refusé
 Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db) sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Usage d'une machine non contrôlée à la technique disqualification

Fumer dans les stands	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitailler moteur en marche	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitaillement en dehors des stands	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ non mise en place du coupe-circuit	Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage)	1 ^{ère} infraction : avertissement - 2 ^{ème} infraction : 1 tour
Non utilisation du tapis environnemental	1 ^{ère} infraction : avertissement - 2 ^{ème} infraction : 1 tour
Vitesse excessive dans les stands	1 tour
Récidive	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

18 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.
Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France endurance TT quad.

19 Récompense

Le premier du championnat 2020 se verra offrir la totalité des engagements du Championnat quad Hauts de France /Grand Est pour les courses du championnat quad 2021.

Le deuxième 75% du montant de l'engagement.

Le troisième 50% du montant de l'engagement.

20 TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT, SES ABORDS AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.

21 Calendrier 2020

Date	Prix de l'engagement	Type de l'épreuve	Nombre de manches	Lieu de l'épreuve	Correspondance pour l'inscription
15 avril	60 € par pilote	3 heures	1 manche	MARICOURT	Club : binan.patrick@gmail.com Engagement : http://www.engage-sports.com
10 mai	60 € par pilote	3 heures	1 manche	CLASTRES	Club : endupicarddancourt@yahoo.fr Engagement : http://www.engage-sports.com
13-14 juin	200 € par équipe	10 heures	2 manches	GONCOURT	Club : goncourtquadnature@free.fr Engagement : 1 ^{er} mars 12 heures
22 août	60 € par pilote	5 heures	1 manche	LA BESACE	Club : jeanpaul.raguet@free.fr Engagement :
20 septembre	60 € par pilote	3 heures	1 manche	VERDUN	Club : motoclubdeverdun@aol.fr Engagement :
27 septembre	60 € par pilote	1h30 x 2	2 manches	RIEZ MAUBERT	Club : enduroderocroi@hotmail.com Engagement : http://www.motott.fr
4 octobre	60 € par pilote	3 h45	1 manche	STE MENEHOULD	Club : toulmonde0015@orange.fr Engagement :

BRUNO DANCOURT Concept 2020



Equipe LMGE Quad 2019

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.



VÉHICULES UTILITAIRES NEUFS & D'OCCASION

Spécialistes de l'utilitaire neuf et d'occasion

Véhicules toutes marques garantis jusqu'à 5 ans

Solutions de financement | Véhicules contrôlés sur 178 points

VOS CONSEILLERS COMMERCIAUX VÉHICULES NEUFS

Bastien Bletterer

06 17 63 20 01

bastien.bletterer@kroely.fr

Maxime Trappe

06 13 72 12 75

maxime.trappe@kroely.fr

Antoine Bianco

06 26 45 42 12

antoine.bianco@kroely.fr

VOTRE RESPONSABLE DES VENTES VÉHICULES D'OCCASION

Paul Antoine

03 83 50 84 84 | 06 13 72 14 00

Lundi à vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h | Samedi de 8h à 12h

Votre concessionnaire **Mercedes-Benz Kroely V.i.**
est également distributeur de remorques



Mercedes-Benz Kroely V.i. Nancy

698 Rue Georges Charpak 54710 Ludres
03 83 50 84 84 - utilitaires.mercedes-nancy.fr

 **Van ProCenter**

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.

Mercedes-Benz **Certified**

Occasions Utilitaires



Président :

POIROT Joël
22 D route du Droit
88250 LA BRESSE
joelpoirot.moto@gmail.com
07.83.37.85.91

Membres :

DEREMARQUE Jean Paul 9 chemin du Roy 55120 LES ISLETTES - jpaulderemarque@orange.fr - 06.04.49.22.54
DUPUIS Philippe 3 rue des Marsillers 51340 BEZANNES - foy.dupuis@wanadoo.fr - 06.70.16.88.13
FRANTZ Thierry 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - thierry.frantz@wanadoo.fr - 06.71.72.79.36
GREMILLET Luc 16 chemin du Moulin 88600 GRANVILLERS - l.gremillet@le-sur-mesure-industriel.fr - 06.83.89.03.02
HOLFERT Dominique 9 rue des Serruriers 67150 ERSTEIN - dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83
POIROT Thierry 1 chemin de la Brayotte 88250 LA BRESSE - geniesecurite@orange.fr - 06.33.72.10.48
SCHICKEL Jean Marc 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - jmschickel@gmail.com - 06.11.60.22.68

Règlement 2020 Championnat TRIAL Grand Est et Trophées Champagne-Ardenne et Alsace-Lorraine

Article 1

Les épreuves du **Championnat Grand Est** et des **Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine** de Trial sont ouvertes à tous les pilotes licenciés nationaux membre d'un club FFM.

Seul les pilotes licenciés membres d'un club affilié à la Ligue Grand Est pourront prétendre au classement général du **Championnat Grand Est**. Concernant les **Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine**, les pilotes devront être licenciés dans un club des régions concernées par ces championnats.

Article 2

Le **Championnat 2020** et les **Trophées 2020** se dérouleront dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues. Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM (les pilotes de moins de 18 ans devront obligatoirement respecter la réglementation fédérale) :

Senior 1 - Open - Senior 2 - Senior 3+ - Senior 3 - Senior 4+ - Senior 4 - Senior 2 MAT - Senior 3+ MAT - Senior 3 MAT - Senior 4+ MAT - Senior 4 MAT

***Nota :** les licences MAT2 (motos anciennes) ne donnent pas accès au classement motos modernes. Toutefois le pilote qui roule avec une moto ancienne et une licence NTR ou NCO peut prétendre à un classement cumulé moderne et ancienne.*

Article 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

- NCO :** Nationale Compétition dès 15 ans
- NTR :** Nationale Compétition Trial dès 15 ans
- NJ :** Nationale Jeunes 7/15 ans
- MAT2 :** Moto ancienne Trial dès 15 ans
- LJ :** Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs)

Article 4

Le **Championnat Grand Est** se déroulera sur la totalité des 3 épreuves inscrites au calendrier 2020.

Pour les **Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine**, le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue ou d'une cérémonie prévue par la commission et seront personnellement avertis de la date retenue. Une coupe sera remise aux trois premiers. Chaque catégorie sera classée distinctement.

Article 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

1 ^{er} 20 pts	2 ^{ème} 17 pts	3 ^{ème} 15 pts	4 ^{ème} 13 pts	5 ^{ème} 11 pts	6 ^{ème} 10 pts	7 ^{ème} 9 pts	8 ^{ème} 8 pts
9 ^{ème} 7 pts	10 ^{ème} 6 pts	11 ^{ème} 5 pts	12 ^{ème} 4 pts	13 ^{ème} 3 pts	14 ^{ème} 2 pts	15 ^{ème} 1 pts	

Article 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

Article 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat et (ou) des Trophées sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

Article 8

Tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories Open - Senior 3+-et Senior 4+ sera établi comme suit : Panache des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

Article 9

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone d'obstacles en 1mn30 maximum, sous peine d'échec.

Article 10

Couleur de flèches :	Senior 1 Bleu	Senior 3+ Vert ou Jaune
	Open..... Bleu ou Vert	Senior 3..... Jaune
	Senior 2 Vert	Senior 4+ Noir ou Jaune
		Senior 4..... Noir

Article 11

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Du 1 ^{er} au 5 ^{ème} 20 points	Du 11 ^{ème} au 15 ^{ème} 10 points
Du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} 15 points	Du 16 ^{ème} au dernier 5 points

Article 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagné d'une caution de 75 €.

Article 13

Droits Engagements : 30 € pour les pilotes de plus de 15 ans
15 € pour les pilotes de moins de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les engagements devront être parvenus à l'organisateur au plus tard la veille de l'épreuve, accompagnés des droits d'engagement. (Possibilité de s'engager par mail.)

Tout engagement incomplet sera majoré de 5€ et tout engagement pris sur place sera majoré de 10€.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition, leur permis ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto (pour épreuves en circuit ouvert à la circulation).

Un bulletin d'engagement type sera mis à disposition et téléchargeable sur le site de la Ligue Grand Est.

Article 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.

Motos : leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 104dba 2 temps et 106dba 4 temps.

Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.

Pilotes : Casques ECE 2205, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.

Article 15

Temps de course :

Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes des catégories S1, Open, S2, S3+, S3, S4+, S2 MAT, S3+ MAT, S3 MAT et S4+ MAT feront 3 tours, les S4 et S4 MAT feront 2 tours.

Article 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

Article 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve.

En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est et Trophées pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France

CALENDRIER CHAMPIONNAT GRAND-EST TRIAL 2020

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
03/05/2020	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé)	STANISLAS MOTO-CLUB Philippe HERMEL - 20, boulevard des Essarts 54600 VILLERS LES NANCY philippe.hermel@numericable.fr - 06.95.10.22.63
06/09/2020	SOULTZMATT (68) (Circuit fermé)	MC ZONE 68 Valentin LAUCHER - 2 route d'Issenheim 68360 SOULTZ mczone68soulzt@gmail.com - 06.50.76.05.47
18/10/2020	VERTUS (51) (Circuit fermé)	MC EPERNAY Gilbert BRUGNON - 6, allée de la Forêt 51200 EPERNAY motoclubepernay@orange.fr - 06.30.10.18.34

CALENDRIER TROPHÉE ALSACE-LORRAINE TRIAL 2020

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
05/04/2020	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV Joël POIROT - 22D, route de Droit 88250 LA BRESSE joelpoirot.moto@gmail.com - 07.83.37.85.91
03/05/2020	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé)	STANISLAS MOTO-CLUB Philippe HERMEL - 20, boulevard des Essarts 54600 VILLERS LES NANCY philippe.hermel@numericable.fr - 06.95.10.22.63 demange-michel@hotmail.fr - 06.18.44.99.64
24/05/2020	NIEDERMORSCHWIHR (68) (Circuit fermé)	MC MUNSTER Jean-Marc SCHICKEL - 6, Grande Rue 68380 BREITENBACH jmschickel@gmail.com - 06.11.60.22.68
14/06/2020	BELLEFOSSE (67) (Circuit fermé)	TC BAN DE LA ROCHE Dominique HOLFERT - 9, rue des Serruriers 67150 ERSTEIN dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83
05/07/2020	CHOUZELOT (25) (Circuit fermé)	TRIAL CLUB COMTOIS Jean-Luc SCHMIDLIN - 4, rue des Demoiselles 39700 SALANS jldlin@orange.fr - 06.82.24.63.23
06/09/2020	SOULTZMATT (68) (Circuit fermé)	MC ZONE 68 Valentin LAUCHER - 2 route d'Issenheim 68360 SOULTZ mczone68soulzt@gmail.com - 06.50.76.05.47
20/09/2020	BASE SUR LE RUPT (88) (Circuit fermé)	MV HAUTES VOSGES TRIAL Jérôme CUNAT - 19 le Paquis des Cailles 88120 BASSE SUR LE RUPT cunat.jerome@orange.fr - 06.76.29.26.96

CALENDRIER TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE TRIAL 2020

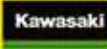
DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
05/04/2020	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV Joël POIROT - 22D, route de Droit 88250 LA BRESSE joelpoirot.moto@gmail.com - 07.83.37.85.91
21/06/2020	CAISNE (60) (Circuit fermé)	TC CAISNES M. HELWASER - 104, rue du Château 60400 CAISNES tc_caisnes@me.com - 06.76.05.22.23
05/07/2020	TRIAL DES ARDENNES (08) (Circuit fermé)	MC DU PLATEAU DE ROCROI Laurent NOIRET - 8, route des Marronniers 08150 AUBIGNY LES POTHÉES trial.montherme@gmail.com - 06.79.68.81.04
11/10/2020	SAINT CHÉRON (91) (Circuit fermé)	MC SAINT CHÉRON Gilles PRONO - 15, route d'Etampes 91530 SAINT CHERON g.prono@orange.fr - 06.15.56.14.12
18/10/2020	VERTUS (51) (Circuit fermé)	MC EPERNAY Gilbert BRUGNON - 6, allée de la Forêt 51200 EPERNAY motoclubepernay@orange.fr - 06.30.10.18.34

HORS CHAMPIONNAT MAIS NE PAS OUBLIER

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
03 et 04 10/2020	LA BRESSE (88)	MC LA BRESSAUDE joelpoirot.moto@gmail.com CHAMPIONNAT DE FRANCE

Trail 70

DEPUIS 1975



N°1 de la moto dans l'Est

- Le choix
- Les marques
- Les prix
- Le service

avec



Tél : 03 84 75 83 34 Rue du Praley 70000 VESOUL www.trail70.fr



VENTE MOTO - ACCESSOIRES - REPARATION - LOCATION

Concessionnaire pour les marques Tout Terrain...



AGENT



SUZUKI

ENTRETIEN
TOUTES MARQUES

ACCESSOIRES
ROUTE
ET TOUT TERRAIN



Concessionnaire pour les
marques routières...

*une équipe
de professionnels
à votre service*



Rue des Moines • SAINT ETIENNE LES REMIREMONT

03 29 23 01 27 • rs-motor@orange.fr

FERIET Alex - 157 av du Gal De Gaulle 54340 POMPEY - alexferiet@yahoo.fr - 03.83.90.48.77

PERRIN Remi - 3 rue de l'étang 54300 MARAINVILLER - 06.07.99.79.47

LAUDELLOUX Alain - 1 rue Emile Moselly 54760 FAULX - laudeloux.a@gmail.com - 06.38.26.17.71

PETITJEAN Hervé - 21 rue de Strasbourg 54300 THIEBAUMENIL - lpj.batiment@orange.fr - 06.09.12.42.12

Règlement particulier 2020 Roulage Chenevières

Préambule

Les journées de roulage de la ligue à Chenevières sont exclusivement organisées par des bénévoles. Le souhait de la ligue est de proposer un espace de liberté sécurisé pour satisfaire votre plaisir de motard.

Article 1

Les personnes inscrites aux journées de roulage et leurs accompagnants s'engagent à respecter le règlement ci-dessous défini.

Article 2

Les personnes inscrites aux journées de roulage et leurs accompagnants s'engagent à ne pas dégrader les lieux et équipements du circuit.

Article 3

Pour participer aux journées de roulage, il est obligatoire d'être doté des équipements suivants :

☞ Un casque intégral homologué (moins de 5 ans) ☞ Une protection dorsale

☞ Une combinaison en cuir, une pièce ou deux pièces ☞ Gants et bottes en cuir

Article 4

Pour avoir accès à la piste les motos devront satisfaire au contrôle technique

☞ Bon état général de la moto ☞ Vérification des poignées ☞ Vérification des freins ☞ Des suspensions

☞ Des pneumatiques ☞ Le bruit devra être inférieur ou égal à 95 db selon les normes en vigueur

Toute moto présentant une non-conformité à ce contrôle technique et/ou sans compte-tour fiable se verra refuser à la piste et l'engagement non remboursé.

Article 5

Chaque participant reconnaît être détenteur d'un titre F.F.M. (annuel ou journalier).

Article 6

La L.M.G.E. n'est en aucun cas responsable du vol ou de dégradation matériels d'un bien appartenant à un tiers.

Article 7

Les inscriptions sont limitées à 35 motos par session.

Article 8

A l'exception de la piste, l'ensemble de la vitesse sera limitée à 20 km/h. Tout comportement incorrect ou potentiellement dangereux sur la piste ou dans le Paddock sera sanctionné (respect du règlement intérieur du Site affiché dans le hangar).

Article 9

La consommation d'alcool ou de tous autres produits stupéfiants est interdite aux participants sur le site du circuit de Chènevières.

Article 10

Les participants ou accompagnants ont un accès libre aux zones suivantes : ☞ Parkings visiteurs ☞ Paddock
L'accès aux autres zones du circuit est strictement interdit.

Article 11

En cas de perturbations météorologiques importantes, l'accès de la piste pourra être interdit.

Article 12

A titre indicatif :

Lorsque votre temps au tour est $\geq$ à **2 mn** nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **Découverte loisir**.

Lorsque votre temps au tour est compris **entre 1.50 et 2 mn**, nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **Confirmé**.

Lorsque votre temps au tour est $\leq$ à **1 mn 50**, nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **Expert**.

Pour raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de changer un pilote de catégorie.

Article 13

Ce règlement vient en additif du règlement intérieur du circuit.

Article 14

L'engagement est non remboursable sauf décision contraire et unilatérale de l'organisation.

**BULLETIN D'ENGAGEMENT
JOURNÉE DE ROULAGE MOTO 2020
POLE DES SPORTS MÉCANIQUES du GRAND EST
CHENEVIÈRES 54**

Seuls les engagements complets accompagnés du règlement seront pris en considération
(Un seul chèque et bulletin par journée et pilote SVP)

• **Calendrier 2020 :** Veuillez entourer la date retenue.

- ☐ Licence F.F.M. annuelle, précisez n° :
☐ non licencié FFM 2019 (PASS CIRCUIT obligatoire)

18 avril	20 juin	12 septembre
----------	---------	--------------

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : mobile :

Email :@.....

Date de naissance : CASM :

catégorie souhaitée : (COCHER LA CATEGORIE RETENUE)

Découverte loisir		Confirmé		Expert	
-------------------	--	----------	--	--------	--

Club :

Moto :Cylindrée :

• **Montant de l'engagement non remboursable à l'ordre de la Ligue Moto Grand Est (cocher la case concernée).**

- ☐ 139 € pour les licenciés à la journée (sont compris la journée de roulage à 100 € + assurance pass' circuit vitesse)
☐ 119 € pour les licenciés à la journée (sont compris la journée de roulage à 100 € + assurance pass' circuit vitesse éco)
☐ 100 € pour les titulaires d'une licence FFM annuelle

OFFRE FIDÉLITÉ pour inscriptions aux 3 journées avant le 15 mars 2020
(dans la même enveloppe et avec les 3 chèques et les 3 bulletins d'engagement)

- ☐ 129 € pour les licenciés à la journée (assurance pass' circuit vitesse)
☐ 109 € pour les licenciés à la journée (assurance pass' circuit vitesse éco)
☐ 90 € la journée de roulage pour les titulaires d'une licence FFM annuelle

Toute inscription 15 jours avant le Roulage fera l'objet d'une majoration de 20 € payable à l'engagement ou sur place
(si oubli l'accès à la piste ne sera pas autorisé et le chèque d'engagement encaissé).

Je soussignédemande à s'engager à la journée de roulage du2020.

Je m'inscris à la journée de roulage L.M.G.E. sous ma propre responsabilité. Je renonce à tout droit de recours contre l'organisateur, ses représentants ou préposés. En aucun cas, j'engagerai la responsabilité de l'organisateur qui se contente de donner un accès piste amical avec une sécurité contrôlée. Il ne s'agit pas de course. Je m'engage à avoir un comportement correct, à me soumettre aux consignes des commissaires de piste, de l'organisation et d'avoir lu et respecté le règlement particulier.

Casque homologué, bottes, gants, vêtement cuir et protection dorsale obligatoires.

La limite du bruit est de 95 db.

Montant de l'engagement non remboursable à l'ordre de la Ligue Moto Grand Est

Fait leà

Signature

Initiation • Perfectionnement • Sécurité Routière



Pôle des
Sports Mécaniques



JOURNÉES ROULAGE MOTOS

*Le plaisir de rouler, le plaisir de la vitesse,
le plaisir d'être ensemble... en toute sécurité !*



CALENDRIER 2020 :

- Samedi 18 avril
- Samedi 20 juin
- Samedi 12 septembre



Renseignements et contacts : contact@liguemotograndest.fr



Circuit de
chenevières



Situé à 30 min de Nancy,
1h de Metz, 1h20 de Strasbourg
et 2h de Luxembourg.

Le circuit de Chenevières,
3,5km de pur plaisir.



Circuit de Chenevières, 54122 Chenevières +33(0)3 83 72 39 29

www.circuit-chenevieres.fr

Signaux d'information



*Signal de départ d'une course.
Fermeture de la piste
aux non-compétiteurs.*



*Fin de la course ou des essais.
En vitesse, ouverture de la
piste aux non-compétiteurs.*



Signal de dépassement.



*La piste est libre
de tout danger.*

Signaux



***Agité** : Danger immédiat, ralentir et
défense de dépasser. Le pilote n'est pas
autorisé à sauter, les roues de la moto
doivent rester en contact avec le sol.*



*Attention ! Piste glissante,
changement d'adhérence.*

Drapeaux spécifiques



***Vitesse** : Un véhicule est au ralenti
sur la piste, le dépassement de
celui est autorisé.*



***Vitesse** : Il est présenté sur
ordre de la Direction de course
lorsqu'il commence à pleuvoir.*



***Vitesse** : Panneau présenté avec l'ensemble
des drapeaux jaunes agités quand un
safety-car emprunte la piste.
Le dépassement du safety-car est interdit.
Le dépassement entre pilotes est interdit.*

Se reporter aux règlements spécifiques de chaque

sur les épreuves motocyclistes

Signaux d'injonction



*Signal d'interruption
d'une course ou d'une
séance d'essai.*



*Signal d'arrêt pour le motorcycle
portant ce numéro.
Le pilote doit rentrer aux stands
et ne pourra plus repartir.*



*Le pilote portant le numéro
indiqué par le commissaire
doit immédiatement
quitter la piste.*

de danger



***Motocross - Fixe :** Personnel médical sur la
piste, roulez avec une extrême prudence.
Défense de dépasser et le pilote
n'est pas autorisé à sauter.*



***Motocross - Agité :** Ce drapeau est utilisé
pour appeler les secours, roulez avec une
extrême prudence. Défense de dépasser
et le pilote n'est pas autorisé à sauter.*

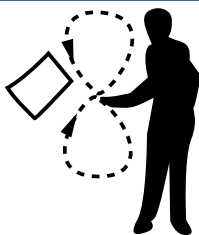
Présentation des drapeaux



***Courses sur piste :**
Annonce le
dernier tour.*



Drapeau fixe



Drapeau agité en 8



Double drapeau
jaune agité



Drapeau agité
de haut en bas

discipline pour l'utilisation de ces drapeaux



Président :

SELIG Thierry
19 A rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
moto@passionvitesse.com
06.14.55.20.78

Membres :

FERIET-ZIMMER Sabrina 157 av. du Gal de Gaulle 54340 POMPEY - sabrinazimmer75@gmail.com - 06.17.27.99.83
HOAREAU Marie Laure 19 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ - mlaure.hoareau@gmail.com - 06.06.63.55.76
FERIET Alex 157 av. du Gal de Gaulle 54340 POMPEY - alexferiet@yahoo.fr - 06.83.90.48.77
FONT Frédéric 4 rue des Champs 68440 SCHLIERBACH - f.font@frima-online.com - 06.30.45.40.69
ZIMMER Henri 167 route de Pompey 54460 LIVERDUN - cdmoto54@gmail.com - 06.26.03.23.54

Membre coopté :

SELIG Dany 19 A rue de Geispitzen 68440 SCHLIERBACH - moto@passionvitesse.com - 06.10.26.13.86

Règlement 2020 du Championnat LMGE VITESSE MOTOS MODERNES

Art. 1 - Le Championnat Ligue Région Grand Est

Le Championnat est ouvert aux pilotes membres d'un club affilié à la LMGE et **titulaire d'une licence compétition annuelle FFM (NCO, Inter)**.

Un titre de Champion de la LMGE 2020 sera attribué, à l'issue de la saison, dans chacune des catégories suivantes :

- **600 Supersport**, 600 à 650cc 4 temps 4 cylindres, 600 à 675cc 4 temps pour les 3 cylindres, 600 à 750cc 4 temps bicylindres
- **1000 Superbike**, plus de 675cc jusqu'à 1300cc 4 temps 4 cylindres ; plus de 750 jusqu'à 1300cc 4 temps 3 cylindres ; plus de 850cc jusqu'à 1300cc 4 temps 2 cylindres.

Art. 2 - Les Classements annexes

La commission vitesse pourra éventuellement créer des sous-catégories avec classements séparés.

Art. 3 - Epreuves et Calendrier

Les courses du Championnat Vitesse de la LMGE se disputeront sur circuits ou courses de côtes faisant objet d'une homologation administrative. Les courses retenues sont :

- **13 et 14 juin 2020** - Championnat de France de la Montagne à Marchaux
- **27 et 28 juin 2020** - Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin"
- **03 et 04 octobre 2020** - Coupe de France Promosport "Anneau du Rhin"

La commission ne peut pas être responsable du calendrier, de l'annulation ou de l'arrêt d'une épreuve. Les dates n'étant pas encore définitives chaque pilote devra s'assurer auprès des organisateurs des éventuelles modifications. Les inscriptions au Promosport doivent se faire via la FFM « engage sport »

Art. 4 - Engagements et Droits d'engagements

Conforme à ceux prévus pour l'épreuve considérée et se font directement auprès de l'organisateur de ladite épreuve. **Chaque pilote devra prendre les dispositions pour que son inscription soit retenue.**

Aucun droit d'engagement spécifique au Championnat de la LMGE n'est demandé.

Art. 5 - Règlement des épreuves

Chaque pilote devra se soumettre au règlement particulier du club organisateur de l'épreuve ou du règlement spécifique pour le Promosport.

Toute attitude antisportive ou critique excessive envers l'organisateur d'une épreuve ou d'un officiel désigné sur l'épreuve, exposera son auteur aux sanctions prévues par le code sportif. Les décisions pourront être prises par le jury de l'épreuve et ou par la commission vitesse de la LMGE. Le participant est responsable de ses accompagnants du début à la fin de la manifestation sur toutes zones et parcs ayant un caractère sportif ainsi qu'aux enceintes administratives de la manifestation.

Art. 6 - Contrôle technique

Les machines et équipements devront être conformes aux règlements techniques fédéraux en vigueur ainsi qu'aux RP des épreuves considérées.



109 avenue du 69^e R.I. - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY

Tél. 03 83 27 50 04 - kawasaki.nancy@wanadoo.fr

 KAWASAKI NANCY - www.kawasaki-nancy.com

Kawasaki

NANCY

**L'ÉVASION
ABSOLUE.**



NOUVELLE AFRICA TWIN ADVENTURE SPORTS

Évadez-vous avec la nouvelle Africa Twin Adventure Sports. Son **moteur performant de 1100 cm³** et son **réservoir de 24,8 l** vous permettent de voyager plus loin. L'**écran TFT tactile**, le système **Apple CarPlay®**, le **régulateur de vitesse**, les **poignées chauffantes** et la **bulle réglable sur 5 positions** offrent un confort exceptionnel tandis que les **phares LED** avec feux directionnels, le **système de contrôle de couple**, les **jantes tubeless** et le **freinage ABS actif en courbe** garantissent sécurité et sérénité au pilote. Enfin, les **suspensions électroniques optionnelles SHOWA EERA™** adaptent le comportement de la moto selon le mode de conduite sélectionné.

Êtes-vous prêts pour l'évasion absolue ?

MOTUL



moto.honda.fr



Bacher Motos

10, rue du Colonel Jacques Pierre - 88100 SAINT-DIÉ - 03 29 56 14 35 - bachermotos2@wanadoo.fr
Zone Hellioule II - Derrière Monsieur Bricolage...

Art. 7 - Déroulement d'une épreuve

Suivant règlement particulier de l'épreuve considérée.

Art. 8 - Classement et Attribution des points

Les classements officiels seront homologués par le jury de la manifestation.

Chaque pilote est supposé vérifier le classement final de l'épreuve lors de l'affichage et peut déposer une réclamation le cas échéant auprès du directeur de course dans les délais impartis.

Sur la base des classements des manifestations, de nouveaux classements des seuls pilotes licenciés dans la LMGE seront établis.

Particularité du classement de la course de côte, seul le classement journée sera pris en compte, la catégorie promotion sera intégrée cylindrée par cylindrée dans les autres catégories. Si moins de 20 pilotes sont inscrits dans la catégorie seule la moitié des points seront attribués pour cette catégorie. Ex : 1^{er} = 25points / 2 soit 12,5 points.

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Art. 9 - Classement final du Championnat

Le classement final se fera par addition des points attribués au pilote lors de sa participation à **au moins deux** épreuves.

En cas d'ex-aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex-aequo subsistent, ils seront départagés par la meilleure place dans la dernière ou avant dernière manche comptant pour le championnat.

Tout pilote ne pouvant participer à l'une ou l'autre épreuve du championnat Ligue Moto Grand Est pour concorde de date avec une épreuve du FSBK ou de la Coupe de France Promosport et sous condition qu'il y a participé se verra attribué les points gagnés lors de l'épreuve considérée ou au minimum 5 points par épreuve.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés sous condition qu'il y ait au moins 5 pilotes engagés dans chaque catégorie.

Ce règlement est susceptible d'être modifié avant le début de la saison 2020.

Règlement 2020 du Championnat LMGE VITESSE MOTOS CLASSIC

Art. 1 - Le Championnat Ligue Région Grand Est

Le Championnat est ouvert aux pilotes membres d'un club affilié à la LMGE et **titulaire d'une licence compétition annuelle FFM (NCO, Inter)**.

Un titre de Champion de la LMGE 2020 sera attribué, à l'issue de la saison, dans chacune des catégories suivantes :

→ Catégorie CLASSIC (2 et 4 temps)

Classe « +500 » cylindrée supérieure à 500 cm³ modèle jusqu'à 31/12/1983

→ Catégorie Post-Classic (2 et 4 temps)

Classe « - 500 » cylindrée de 125 à 500 cm³ modèle jusqu'à 31/12/1995

Classe « + 500 » cylindrée supérieure à 500 cm³ et inférieure à 750 cm³ modèle jusqu'à 31/12/1995 Classe « open » cylindrée supérieure à 750 cm³ modèle jusqu'à 31/12/1995

Art. 2 - Les Classements annexes

La commission vitesse pourra éventuellement créer des sous-catégories avec classements séparés.

Art. 3 - Epreuves et Calendrier

Les courses du Championnat Vitesse de la LMGE se disputeront sur circuits ou courses de côtes faisant objet d'une homologation administrative.

Les épreuves retenues sont :

- 31 mai et 1^{er} juin 2020 : Course de Côte de Chanaz

- 27 et 28 juin 2020 : Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin"

- 11 et 12 juillet 2020 : Course de Côte du Gaschney Motos Anciennes.

La commission ne peut pas être responsable du calendrier, de l'annulation ou de l'arrêt d'une épreuve. Les dates n'étant pas encore définitives chaque pilote devra s'assurer auprès des organisateurs des éventuelles modifications.

Les épreuves seront des courses individuelles de vitesse.



NOUVEAUX GILETS AIRBAG :
2 marques pour mieux vous servir



MARCHAL MOTO

Magasin d'Équipements

ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES - PRÉPARATION PISTES
VENTE ET MONTAGE DE PIÈCES RACING ET ACCESSOIRES - ACHAT/VENTE MOTO
8 rue d'Alsace - 88000 ÉPINAL - Tél. 03 29 35 26 40 - www.marchal-moto.com



YAMAHA



Team LMR

Leborgn MOTOS Racing



LEBORGN Motos Racing YAMAHA
Angle rue de Foucharupt, rue Pasteur
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Mail : leborgn.motos@orange.fr

LEBORGN MOTOS - Yamaha

Tél : 03 29 55 29 91 - Port : 06 17 14 96 50

Art. 4 - Engagements et Droits d'engagements

Conforme à ceux prévus pour l'épreuve considérée et se font directement auprès de l'organisateur de ladite épreuve.

Chaque pilote devra prendre les dispositions auprès des organisateurs pour que son inscription soit retenue.

Aucun droit d'engagement spécifique au Championnat de la LMGE n'est demandé.

Art. 5 - Règlement des épreuves

Chaque pilote devra se soumettre au règlement particulier du club organisateur de l'épreuve.

Toute attitude antisportive ou critique excessive envers l'organisateur d'une épreuve ou d'un officiel désigné sur l'épreuve, exposera son auteur aux sanctions prévues par le code sportif. Les décisions pourront être prises par le jury de l'épreuve et ou par la commission vitesse de la LMGE. Le participant est responsable de ses accompagnants du début à la fin de la manifestation sur toutes zones et parcs ayant un caractère sportif ainsi qu'aux enceintes administratives de la manifestation.

Art. 6 - Contrôle technique

Les machines et équipements devront être conformes aux règlements techniques fédéraux en vigueur ainsi qu'aux RP des épreuves considérées.

Art. 7 - Déroulement d'une épreuve

Suivant règlement particulier de l'épreuve considérée.

Art. 8 - Classement et Attribution des points

Les classements officiels seront homologués par le jury de la manifestation.

Chaque pilote est supposé vérifier le classement final de l'épreuve lors de l'affichage et peut déposer une réclamation le cas échéant auprès du directeur de course dans les délais impartis.

Sur la base des classements des manifestations, de nouveaux classements des seuls pilotes licenciés dans la LMGE seront établis.

Particularité du classement de la course de côte, seul le meilleur temps officiel d'une des montées de course sera pris en compte, l'épreuve de régularité ne sera pas prise en compte.

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Art. 9 - Classement final du Championnat Motos Anciennes

Le classement final se fera par addition des points attribués aux pilotes lors de leurs participations aux épreuves, **pour être classés les pilotes devront avoir participé à au moins deux épreuves.**

En cas d'ex-aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex-aequo subsistent, ils seront départagés par la meilleure place dans la dernière ou avant-dernière manche comptant pour le championnat.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés sous condition qu'il y a au moins 5 pilotes engagés dans chaque catégorie.

Ce règlement est susceptible d'être modifié avant le début du championnat.



Maximilien BAU

2 & 3 mai 2020

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SUPERMOTARD

S1 / S2 / S3 / S4 / Challenger

Mirecourt (88)



Un événement

F-M

ENTRÉE : 10[€]



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE

LMGE
www.lmge-motocross.fr



Ville de
LUNÉVILLE



LORRAINE GRAPHIC
IMPRIMERIE

MOTOCROSS*							
AGES	MX SOLO SUPERMOTARD PRAIRIE SOLO	QUAD / SUPERQUADER QUAD PRAIRIE	PIT BIKE	SUPERCROSS	MONTEE IMPOSSIBLE	COURSE DE COTE TT	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif							
A partir de 6 ans**	Moto 8 CV maximum (environ 90cc 4T)	65cc maximum ou puissance 3,5 Kw maxi pour un moteur électrique	50cc 4T maximum				
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant						
Compétition							
A partir de 7 ans	65cc maximum	65cc 2T ou 90cc 4T maximum	90cc 4T maximum				Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation*
A partir de 9 ans	90cc maximum		125cc 4T maximum				
A partir de 11 ans		90cc 2T ou 150cc 4T maximum				90cc 2T ou 150cc 4T maximum	CASM
A partir de 12 ans	90cc 2T ou 150cc 4T maximum		150cc 4T maximum	90cc 2T ou 150cc 4T maximum			
A partir de 13 ans	125cc 2T ou 150cc 4T maximum	125cc 2T ou 250cc 4T maximum		125cc 2T ou 150cc 4T maximum		125cc 2T ou 150cc 4T maximum	
A partir de 15 ans		550cc 2T ou 4T maximum	200cc 4T maximum	Cylindrée libre			
A partir de 18 ans	Cylindrée libre						
* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur www.ffmoto.org							
** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé							
VITESSE							
AGES	MOINS DE 25 CV			PLUS DE 25 CV		AUTRES CONDITIONS MINIMUM	
Educatif							
A partir de 6 ans**	50cc à variateur et puissance de 8 CV maximum						
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant						
A partir de 12 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant						
Compétition							
A partir de 7 ans	Jusqu'à 80cc 2T à variateur ou 110cc 4T à embrayage automatique jusqu'à 65cc 2T ou 115cc 4T à boîte de vitesses Puissance maximum de 12 CV à la roue arrière					Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation	
A partir de 8 ans	Jusqu'à 80cc 2T à variateur ou 110cc 4T à embrayage automatique jusqu'à 65cc 2T ou 115cc 4T à boîte de vitesses Puissance maximum de 12 CV à la roue arrière Pocket bike : 40cc maxi, carburateur de Ø 15 mm maximum						
A partir de 9 ans	Jusqu'à 85cc 2T ou 160cc 4T monocylindre Puissance maximum de 25 CV à la roue arrière Pocket bike : plus de 40cc						
A partir de 11 ans				jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre ou bicylindre Puissance maximum de 42 CV à la roue arrière		CASM	
A partir de 13 ans				jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre ou bicylindre Puissance maximum de 50 CV à la roue arrière			
A partir de 15 ans				jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre, jusqu'à 600cc 4 cylindres, 675cc 3 cylindres et 749cc bicylindres. Sans limitation de puissance.			
A partir de 16 ans*	Cylindrée libre et side-cars						
* 16 ans pour les pilotes et 15 ans pour les passagers							
** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé							
AUTRES DISCIPLINES OU SPECIALITES							
AGES	ENDURANCE T.T. solo***	ENDURO	RALLYES	TRIAL	MOTOBALL	AUTRES CONDITIONS MINIMUM	
Educatif							
A partir de 6 ans**	50cc auto ou 90cc 4T Puissance de 8 CV maxi			80cc auto maxi ou moto électrique d'une puissance de 800 W maximum	60cc maximum		
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'Educateur sportif qualifié selon le niveau et l'âge du pratiquant						
Compétition							
A partir de 7 ans	65cc maximum	Sur circuit fermé 65cc maximum		80cc maximum sur circuit fermé		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation*	
A partir de 9 ans	90cc maximum	Sur circuit fermé 90cc maximum					
A partir de 11 ans	90cc 2T ou 150cc 4T maximum	Sur circuit fermé 90cc 2T ou 150cc 4T maximum		125cc maximum sur circuit fermé		CASM	
A partir de 12 ans							
A partir de 13 ans	125cc 2T ou 150cc 4T maximum	Sur circuit fermé 125cc 2T ou 150cc 4T maximum		125cc maximum sur circuit fermé Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc	85cc 2T ou 125cc 4T maxi ou moto électrique 15 Kw PIC	CASM et permis AM (ex BSR) si voies ouvertes	
A partir de 14 ans		Sur circuit fermé : 125cc 2T ou 150cc 4T maximum					
A partir de 15 ans	Cylindrée libre	Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc				CASM et/ou p ermis correspondant si voies ouvertes	
A partir de 16 ans		Sur circuit fermé : cylindrée libre					
A partir de 17 ans		Voies ouvertes à la circulation publique : 125cc maximum					
A partir de 18 ans		Cylindrée libre			250cc maximum ou moto électrique 20 Kw PIC		
* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur www.ffmoto.org							
** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé							
*** Pour le quad se référer aux règles du MX quad.							

LICENCES NATIONALES

Code LICENCES COMPETITION

NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	290 €	Part assurance ... 71 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car	215 €	Part assurance ... 71 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans)	215 €	Part assurance ... 65 €
NPP	Pit-bike (dès 7 ans)	205 €	Part assurance ... 30 €
NTR	Nationale Compétition Trial	255 €	Part assurance ... 65 €
NVE	Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans)	150 €	Part assurance ... 30 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	205 €	Part assurance ... 50 €
MAT2	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	150 €	Part assurance ... 40 €

Code LICENCE ENTRAÎNEMENT

NET	Nationale Entraînement toutes disciplines (dès 8 ans)	195 €	Part assurance ... 50 €
ETR	Nationale Entraînement Trial (dès 6 ans)	95 €	Part assurance ... 20 €
ETJ	Nationale Entraînement Jeunes (6 - 11 ans)	105 €	Part assurance ... 20 €

Code LICENCES JEUNES

NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	180 €	Part assurance ... 39 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	220 €	Part assurance ... 66 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	250 €	Part assurance ... 70 €
NJ3C	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus)*	250 €	Part assurance ... 70 €

* CASM obligatoire

Code LICENCES HANDICAP

NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	290 €	Part assurance ... 71 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (Compétition interdite)	195 €	Part assurance ... 50 €

Code AUTRES LICENCES

LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €	Part assurance ... 3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €	Part assurance ... 3 €
TIM	Team Manager	45 €	Part assurance ... 3 €

LICENCES D'OFFICIELS

LICENCES OFFICIELS

LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €	Part assurance ... 1 €
OFF*	Officiel (dès 16 ans)	35 €	Part assurance ... 1 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €	Part assurance ... 1 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €	Part assurance ... 1 €

* ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité. Pour toute information contacter votre Ligue régionale.

LICENCE TOURISME

LICENCE TOURISME

NT0		35 €
-----	--	------

LICENCES "UNE MANIFESTATION"

Toute licence "une manifestation" payée en ligne sur l'Intranet FFM sera minorée de 10 € à l'exception des licences LJO, LJP et LJD.

LJA1	Toute manifestation "une journée"	70 €	Part assurance ... 15 €
LJA2	Toute manifestation "2 jours et plus"	110 €	Part assurance ... 15 €
LJB1	Le Touquet	135 €	Part assurance ... 15 €
LJB2	Classiques Enduro (1)	135 €	Part assurance ... 15 €
LJC	Autres catégories	70 €	Part assurance ... 15 €

- LJC Course de côte Vitesse Moto ancienne (2)
- LJC1 Epreuve de Family Enduro
- LJC2 Moto ancienne Tout-terrain (2)
- LJC3 Pit-bike
- LJC5 Epreuve Vitesse motos 25 Power ou Tout-Terrain pour les moins de 50cc (7 ans et plus)

(1) Val de Lorraine / Grappe de Cyran / Trêfle Lozérien / Rand'Auvergne / KTM Mania / L' Aveyronnaise Classic

LJVE	Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans)	40 €	Part assurance ... 15 €
LJD	Découverte Sportive (dès 6 ans, jusqu' à 11 ans)	25 €	Part assurance ... 15 €
LJE	Entraînement / Stage (dès 6 ans)	70 €	Part assurance ... 17 €
LJO	Officiel Commissaire de piste Stagiaire (dès 14 ans)	20 €	Part assurance ... 15 €
LJP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	20 €	Part assurance ... 15 €

(2) Si la course prévue autorise le mélange de motocyclistes de catégories anciennes (voir définition spécifiée dans le règlement fédéral des motos anciennes) avec les autres catégories, la licence "Une manifestation" qui doit être souscrite est la LJA.

Moto ou quad : mes premiers tours de roues

1. Moto ou quad ?

En fonction de mes goûts, je peux me diriger vers :

- moto de vitesse sur circuit
- moto de motocross sur circuit bosselé en terre ou sable
- moto de trial pour franchir des obstacles avec équilibre
- quad, à 4 roues.



4. puis la pratique sportive

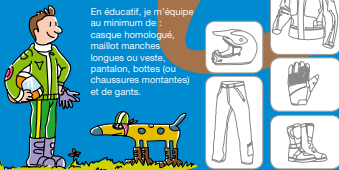
Premières compétitions à partir de 7 ans avec un guidon d'Argent ou d'Or et sur des machines de cylindres adaptées en fonction de l'âge.



2. Je m'équipe

En éducatif, je m'équipe au minimum de :

- casque homologué,
- maillot manches longues ou veste,
- pantalon, bottes ou chaussures montantes) et de gants.



3. Au début, l'école...

- Maîtriser une moto ou un quad dès 6 ans.
- Apprendre les rudiments du pilotage.
- Devenir un pilote.



5. Je respecte la charte du sportif

- Appliquer les règles du jeu.
- Respecter les officiels et leurs décisions.
- Respecter les autres concurrents.
- Rester calme, ne pas être violent.
- Être loyal, ne pas tricher.
- Préserver l'environnement.



CLASS.	NOM	Prénom	TYPE DE CHAMPIONNAT
9	FEBVRE	Romain	CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOTOCROSS MXGP
4	BOULOM	Enzo	COUPE FIM SUPERSTOCK
8	CAVELIUS	Philippe	TROPHEE VETERAN FIM DES RALLYES TOUT TERRAIN
1	DAVID	Jean Luc	CHAMPIONNAT D'EUROPE DE MONTAGNE SUPERBIKE
7	RICHARD	Eric	CHAMPIONNAT D'EUROPE DE DRAGSTER TOP FUEL BIKE
	CHEURLIN	Antoine	CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS QUAD CROSS 2019
	SOT	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JEUNES
	CHEURLIN	Antoine	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - SCRATCH
	SCHAEFFER	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 1
	SCHAEFFER	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 6
	SUMA Troyes		CHAMPIONNAT ELITE 1
	URBAIN	Noël	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE QUADS 4X2 VETERANS
1	THIEULIN	François	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE OPEN
	DELAGUILLAUMIE	Jean Yves	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO A L'ANCIENNE RANDONNEUR
	CONIN	Frédéric	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 & SUPER EVOLUTION PLUS DE 45 ANS
	NAVEAUX	Randy	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS
	BAU	Maximilien	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERSPORT
	BAU	Maximilien	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERSPORT CHALLENGER
	NICOLO	Roagna	TROPHEE DE FRANCE QUAD CROSS JUNIOR
	MAZEAU	Axel	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 3
	CASTIEAU	Loman	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JUNIOR 125CC 2T
	RIGAL	Sébastien	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 6
2	DEBRAS	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO JEUNES
	ADAM	Arnaud	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO TROPHEE VETERANS
	STOLL	Clément	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERBIKE CHALLENGER
	LEFEBVRE	Kivers	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERCROSS 85 ESPOIRS
	THIRIAT	Lionel	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES SENIORS 2
	COUPRIE	Romain	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - SCRATCH
	CHAVOT	Joël	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 3
	TAESCH	Jérôme	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO NATIONAL 2
	SAPORITI	Julien	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTEE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	DUPUIS	Philippe	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES CRITERIUM
3	XEMARD	Eric	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES CRITERIUM +
	SOT	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO JUNIORS E1
	ADELINE	Thierry	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE CLASSIC 125
	HEROT	Roméo	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 & SUPER EVOLUTION 125
	BOULOM	Enzo	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERBIKE CHALLENGER
	FEIDT	Mathieu	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL SENIORS 2
	FEIDT	Martin	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL VETERAN +60 ans
	LEJEUNE	Loïc	TROPHEE DE FRANCE PIT BIKE PROMOTION
	SOT	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO SCRATCH
	RIGAL	Sébastien	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 1
	JOLY	Stéphane	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO VETERANS
	PELTIER	Yohan	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTEE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	PETITDEMANGE	Michel	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES NATIONAL
4	MAGAIN	Antoine	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO ELITE E1
	GALMICHE	William	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO TROPHEE SUPER VETERANS
	KRAJEWSKI	Bogdan	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS JUNIOR JUNIOR
	BAZE	Oreste	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD S4
	CHALLAMEL	Léo	COUPE DE FRANCE EUROPEAN BIKE
	PIERREL	Charlotte	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL FEMINIENS
	JEANSON	Jessy	TROPHEE DE FRANCE PIT BIKE PROMOTION
	SOT	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY MOTO SCRATCH ELITES
	DEBRAS	Aurélien	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO ESPOIRS
	MUELLER	Alfred	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES PRE 65
	KRAUSZ	Olivier	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES VMA EVOLUTION
	UNISSART	Lancelot	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES VMA SUPERBIKE 750
5	DOVEZE	Mathieu	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO ELITE E1
	COURANT	Yannick	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE EVOLUTION ET PROTOTYPE - SCRATCH
	CONIN	Frédéric	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 & SUPER EVOLUTION - SCRATCH
	PICARD	Gilles	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE VINTAGE PRE 70
	BERCHET	Morgan	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE
	POIROT	Thierry	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES VETERANS

JC LOGISTIQUE

TRANSFORMER CROISSVILLE S.A.S.
88200 LA BRESSE
Tél : 03 29 28 46 50
Fax : 03 29 28 55 64
www.croissville.com

Crédit Mutuel

**18-19
JUILLET**

**NOCTURNE samedi
du jamais vu avec les
4 Leaders U.S. 2019**



30^{ème} MONTÉE IMPOSSIBLE



7^{ème} ENDUROSPRINT 19 AVRIL

Site du col de Grosse-Pierre

3 organisations



**TRIAL 4 Octobre
Championnat de France
Site de la Basse des Feignes**

5	BECK	Solène	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL FEMININ
	PAQUET	Paul Mickaël	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERSPORT
	VERONA	Anthony	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERSPORT
	NADOT	Marie	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL FEMININES
	TOUCHEQUE	Julien	TROPHEE DE FRANCE SUPERMOTARD CHALLENGER
6	TAESCH	Jérôme	CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY MOTO SCRATCH NATIONAUX
	MAZEAU	Axel	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JEUNES
	VICHARD	Marc	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO VETERANS
	POIGNANT	Yvon	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 3
	MANGIN	Yannick	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 5
	MERTZ	Thierry	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 6
	PACALIS	Eric	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES VETERANS
	CROUVIZIER	Morgane	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL FEMININES
	WEISS	André	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL VETERAN +60 ans
	NADOT	Marie	TROPHEE DE FRANCE TRIAL FEMININ
7	BAILLY	Lilian	TROPHEE DE FRANCE TRIAL JEUNES ESPOIRS 3
	BRASSART	Gaétan	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO FEMININES
	CARILLON	Patrice	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO SUPER VETERANS
	MARCHAND	Yvan	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE QUADS 4X4 VETERANS
	GERARD	Donovan	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTEE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	MEYER	Anaïs	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTOCROSS FEMININ
	PACLET	Christian	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES VMA SUPERBIKE 750
	ARCHIMBAUD	Joël	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 & SUPER EVOLUTION - SCRATCH
	EHRHARD	Julien	CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE KIDS
	LEVY	Loris	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERCROSS JUNIOR
8	GUILLET	Nathan	TROPHEE DE FRANCE PIT BIKE PROMOTION
	HUSSON	Aaron	YAMAHA YZ 85 CUP 85
	ZEBICHE	Sandrina	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - FEMININES
	FOISSEY	Valentin	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE QUADS JUNIORS
	COLLIGNON	Denis	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO A L'ANCIENNE CLASSE 5
	GERVAISE	Hugo	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO NATIONALE E1
	QUEIREL	Benoît	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO TROPHEE VETERANS
	LE-VERN	Kenny	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SCRATCH
	GAZIELLO	Franck	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SCRATCH
	GAZIELLO	Franck	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERBIKE
9	LE-VERN	Kenny	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERBIKE
	GREMILLET	Alexandre	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL SENIORS 1
	PETERLE	Jean Francois	TROPHEE DE FRANCE PIT BIKE SUPER VETERAN
	NADOT	Camille	TROPHEE DE FRANCE TRIAL FEMININ
	SEGALT	Quentin	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 2
	BOUTSERIN	Maxime	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO JEUNES
	SANZEY	Guillaume	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO NATIONAL 1
	GERVASONI	Enzo	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO NATIONAL 2
	LEONARD	Thibaud	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO NATIONAL 3
	AUER	Quentin	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTEE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
10	PIAT	Loris	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL 125
	CESARI	Andrea	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS
	FEIDT	Mathieu	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES SENIORS 2
	VERONA	Anthony	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERSPORT
	LE-VERN	Kenny	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERSPORT
	BERNARD	Gilles	COUPE DE FRANCE ROADSTER CUP
	LORBER	Christophe	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL SENIORS 4
	PIERREL	Charlotte	TROPHEE DE FRANCE TRIAL FEMININ
	BECKER	Florent	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO SCRATCH
	LANE	Olivier	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 6
10	DUJANCOURT	Olivier	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHEE MOTO VETERANS
	AUER	Sébastien	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTEE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	GUERBER	Lisa	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTOCROSS FEMININ
	MILLEY	Patrick	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES VINTAGE CLASSE 300 GR1
	SCHNEIDER	Rodolphe	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS
	LAETZIG	Yvan	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERSPORT
	STOJANOVIC	Adam	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD S4
	LORBER	Christophe	TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL VETERAN +40 ans

Classement 2019

Championnat Grand Est MOTOCROSS

OPEN MX1-MX2

1	137	GOUZIEEN Matthias	MC MAILLY LE CAMP	489
2	848	AMAND Remy	AS MAIZIERES	460
3	7	BEURVILLE Jimmy	MC CHAMPIGNOLAIS	448
4	951	BALTENWECK Steven	MC VALLEE DE LA BRUCHE	439
5	104	SANZEY Damien	MC LA VALTOLINE VERDUN	348
6	415	KERN Jordan	THIONVILLE TT MC	341
7	115	DEREGARD Gaétan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	325
8	179	COUVREUX Maxime	MC CHAMPIGNOLAIS	267
9	456	BISERNI Jérémy	THIONVILLE TT MC	264
10	22	WEBER Matthieu	THIONVILLE TT MC	234
11	123	DEPUSET Loïs	MC 3 COMMUNES	226
12	65	PROST Tanguy	MC HAUT MARNAIS	193
13	69	NOEL Cédric	MC CERCLE DE L'AMITIE	181
14	33	ANDRIOT Thomas	MC CHAMPIGNOLAIS	155
15	51	PIETRZYKOWSKI Jérémy	MC MAILLY LE CAMP	139

125cc 2T

1	112	VOILLAUME Julien	MFR FAULX	447
2	132	WILTGEN Aurélien	MC 3 COMMUNES	358
3	40	HATTE Benjamin	MC MAILLY LE CAMP	325
4	10	LAMOUREUX Ferdinand	MC 3 COMMUNES	321
5	337	LAMOUR Jérémy	MC DE LA ZORN	307
6	893	GUEBEL Théo	MOSELLE MC	305
7	954	SERISIER Cyril	MC CHAMPIGNOLAIS	290
8	140	OUTHIER Maxence	UM AUBE	277
9	281	BART Tom	MC BUTTES DE BEAUREGARD	228
10	101	WOZNIAC Yann	MOSELLE MC	227
11	184	JOLY Aurélien	UM MARNE	192
12	7	MARQUIS Rémi	MC LA BRESSAUDE	137
13	102	CHAPLAIN Colin	MC MAILLY LE CAMP	123
14	803	CLIGNY Martin	AS DOMAINE DE FOOLZ	120
15	130	DEBROSSE Lou	MC MAILLY LE CAMP	119

85cc ESPOIRS

1	262	LEFEBVRE Kivers	MC MANRE	547
2	5	LEFEEZ Tom	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	535
3	299	SATABIN Tom	MC EVASION 55	503
4	56	QUINZELING Noa	QUENECHNEUX TEAM	454
5	387	ROBERT Mattéo	MC BERGHEIM	354
6	724	GARNIER Roman	MC MAILLY LE CAMP	326
7	14	FRANCOIS Achille	MC REVIGNY	299
8	174	LANGLOIS Ryan	MC EVASION 55	284
9	229	CLERC Arthur	STANISLAS MC	282
10	100	ABRAHAM Tanguy	AS MAIZIERES	245
11	95	LAUMOND Léo	MC ST-DIE DES VOSGES	230
12	932	LEFEVRE Romain	MC CERCLE DE L'AMITIE	226
13	222	JENNESON Priscilien	MC EVASION 55	221
14	25	GERVAIS Léo	MC MAILLY LE CAMP	202
15	36	VAUTRIN Mahlon	AS MAIZIERES	180

KIDS 85cc

1	225	CLEMENT Nicolas	MC STAINOIS	627
2	84	FOUTRIER Luigy	AS DOMAINE DE FOOLZ	466
3	195	LAUMOND Axel	MC ST-DIE DES VOSGES	444
4	21	SATABIN Ema	MC EVASION 55	401

Classement 2019

Championnat Grand Est MOTOCROSS

5	7	SOUDANI Ismaël	AS MAIZIERES	341
6	92	ZDUN Malo	MC DES TROIS FRONTIERES	339
7	62	JANTZEM Shana	AUBOUÉ MC	319
8	6	SCHMIT Killian	PAM MOTO QUAD	281
9	3	SIEJA Danny	AUBOUÉ MC	205
10	75	BOUCHET Tayven	MC MAILLY LE CAMP	186
11	51	STEINHAUER Mathias	PAM MOTO QUAD	98
12	98	HUGOT Lucas	MX VAL DE SEINE	80
13	885	GESSER Lenzo	MC HAUT MARNAIS	80
14	88	SOMARE Lino	MC GRANGES SUR VOLOGNE	74
15	104	CALONEGO Noa	MC LA VALTOLINE VERDUN	74

KIDS 65cc

1	11	ROBERT Alexis	MX SAINT JUST SAUVAGE	609
2	23	HERBIN Sidjey	TEAM MENOU MOTO CROSS	531
3	65	MOLET Kilian	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	491
4	51	VOIRIN Marvin	AS MAIZIERES	465
5	8	RANSIJN Keano	MC EVASION 55	458
6	22	BERNON Ilhan	MC 3 COMMUNES	438
7	33	HAXAIRE Timéo	MX SAINT JUST SAUVAGE	431
8	3	MANGINI Yanis	MC SPINALIEN	430
9	4	HUSSON Aaron	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	380
10	15	BEAU Léonard	MC RICEYS ET ENVIRONS	305
11	25	SZCZERBICKI Lina	MC 3 COMMUNES	286
12	17	GABRION Lenny	MC SPINALIEN	281
13	211	SCHNEIDER Jules	MC DE LA ZORN	249
14	93	VENTURINI Ethan	MC DES TROIS FRONTIERES	154
15	73	STEINBRUNN Michaël	MC DES TROIS FRONTIERES	144

SIDE CAR CROSS

1	113	GIRARDIN Patrick/DELAJON Pascal	MC HAUT SAONNOIS	426
2	89	DELAJON Cyril/BLANCO Vincent	MV CHALONS CHAMPAGNE	404
3	293	MATUSIAK Grégory/FERRET Aymeric	PLANET QUAD	392
4	100	DECOMBLE Jimmy/BADAIRE Johnny	UM MARNE	332
5	12	RUHLAND Julien/BRESSAN Romain	MC EVASION 55	289
6	52	FISSE Patrick/LANNAUD Loïc	UM MARNE	265
7	51	RENARD Jean-Claude/RENARD Benjamin	UM MARNE	244
8	15	RUHLAND Daniel/VICINI Didier	MC SAINT-MIHIEL	225
9	7	VANDERSMISSEN Serge/HIGNY Giovanni	MC DU PAVILLON	223
10	77	BOURRE Stéphane/BOURRE Matéo	UM MARNE	212
11	31	DESCHEEAEMAKER Luc/HOFFMANN Marcel	MC HUISMES	210
12	33	RENARD Jean-Pierre/RENARD Yannick	UM MARNE	189
13	10	BONNET Charly/DELEAU Clément	MC DU PAVILLON	175
14	44	STILLER Robert/STILLER Arnaud	MC EVASION 55	164
15	4	RENARD Jean-Jacques/BIGAND Julien	UM MARNE	159

QUADS

1	8	COLLOT Pierre	MC MAZEL	477
2	25	MADEC Kévin	MC SPINALIEN	461
3	312	LEHALLE Renaud	MOSELLE MC	457
4	58	SCHNEIDER Rodolphe	TEAM MENOU MOTO CROSS	370
5	4	LALLEMENT Morgan	ARDEN MOTO PASSION	344
6	9	CAPPUCCIO Miro	MC LEYVILLER	293
7	19	BOURGUIGNON Yeloïc	MC SAINT-MIHIEL	282
8	127	TEINTURIER Michaël	MC SAINT-MIHIEL	254
9	116	LORINET Paulin	TEAM MENOU MOTO CROSS	244

Classement 2019

Championnat Grand Est MOTOCROSS

10	94	DE MORAIS Lorenzo	AS MAIZIERES	201
11	39	DENIS Franck	AS MAIZIERES	192
12	125	MARFORT Cloé	QUAD 9 ARGANCY	174
13	155	COUTAREL Léo	MC EVASION 55	145
14	14	FREIMANN Cédric	MC SAINT-MIHIEL	145
15	93	PARADIS Emmanuel	AS MARICOURT	127

TROPHEE VETERANS QUADS

1	777	CROIX Freddy	MC EPERNAY	130
2	76	IENILE Gino	QUAD 9 ARGANCY	50
3	67	NICOLAS Gilles	MC ST REMY	39
4	71	MARCHAL Serge	MC TROIS LYS	28
5	345	URBAIN Noël	MC EVASION 55	23
6	5	WINTER Alain	MC RIEDELSTZ	17
7	43	APPLENCOURT Christian	MC DU PAVILLON	9
8	31	DIAS Paul Serge	QUAD 9 ARGANCY	2

MOTOS ANCIENNES

1	77	DA SILVA SILVERIO Ricardo	MX MOULINS MOTO CLUB	782
2	2	PROVENZANO Lucas	MC DES TROIS FRONTIERES	679
3	66	ARCHIMBAUD Joël	MC 3 COMMUNES	556
4	88	SULTANA Christophe	MC DE ROLAMPONT	518
5	41	ADELIN Thierry	MC 3 COMMUNES	502
6	3	COTTIN Dominique	TEAM MENOU MOTO CROSS	498
7	7	SILVA SILVERO David	MX MOULINS MOTO CLUB	424
8	61	LAGAUDE Frédéric	MX MOULINS MOTO CLUB	389
9	91	SAVARY Eric	MX MOULINS MOTO CLUB	360
10	56	ROUSSEAU Pascal	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	306
11	39	FELIX BENTO Ricardo Jorge	MC DES TROIS FRONTIERES	299
12	14	FOUQUET Didier	UM MARNE	288
13	9	MANCIER Bruno	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	225
14	19	FREULET Bruno	MC GYE CHAMPAGNE	203
15	53	BECKER Philippe	MFR FAULX	196



Crédit photo : Alain Rauscher - MC Mothern

Équipes LMGE Motocross 2019

Classement 2019

Championnat Zone Alsace-Lorraine MX

EXCELLENCE

1	104	SANZEY Damien	MC LA VALTOLINE VERDUN	331
2	848	AMAND Remy	AS MAIZIERES	330
3	51	NOWAK Quentin	TEAM LT 75	323
4	454	COSTITCH Pierre Louis	MC LA VALTOLINE VERDUN	309
5	456	BISERNI Jeremy	THIONVILLE TT MC	236
6	24	TASSONE Bryan	MC LEYVILLER	235
7	436	DONY Alexandre	MC ST-DIE DES VOSGES	176
8	334	OSCURO Bryan	MC EVASION 55	149
9	348	PLANSON Thomas	MC MIDREVAUX	142
10	595	PETITNICOLAS Pierre	MC ST-DIE DES VOSGES	136
11	417	REB Lorris	MC EVASION 55	133
12	665	FAREY Stephen	MC EVASION 55	133
13	6	CARVALHO Fabien	MC LA VALTOLINE VERDUN	80
14	22	WEBER Matthieu	THIONVILLE TT MC	77
15	700	DIAS Cédric	MC LEYVILLER	70

125cc 2T

1	812	LIEBER Noah	MC DE LA ZORN	251
2	7	MARQUIS Rémi	MC LA BRESSAUDE	227
3	101	WOZNAK Yann	MOSELLE MC	196
4	734	LUCASSON Florian	MC MOTHERN	175
5	134	LECOMTE Fabien	MC SPINALIEN	170
6	452	ROGET Yohan	MOSELLE MC	166
7	376	PEDUZZI Baptiste	MC SPINALIEN	152
8	73	BERNARDIN Louis	MC LA VALTOLINE VERDUN	139
9	558	RONCALLI Joshua	THIONVILLE TT MC	108
10	520	VAUTRIN Thibaut	MC EVASION 55	107
11	66	CHEVALIER Victor	MC STAINOIS	98
12	650	COLLIGNON Ralph	MOSELLE MC	87
13	33	LIEHR Nathan	MC BERGHEIM	78
14	368	JAEGLY Elliot	MC RIXHEIM	73
15	202	PEDRONI Noah	MC MONT BONVILLERS	70

85cc ESPOIRS

1	599	ROECKEL Arthur	UM BITCHOISE SECTION ELSASS	225
2	387	ROBERT Matteo	MC BERGHEIM	222
3	299	SATABIN Tom	MC EVASION 55	173
4	174	LANGLOIS Ryan	MC EVASION 55	151
5	31	VALDENAIRE Tom	MC SPINALIEN	132
6	27	SCHERTZINGER Florian	MC TROIS LYS	119
7	100	ABRAHAM Tanguy	AS MAIZIERES	118
8	36	VAUTRIN Mahlon	AS MAIZIERES	107
9	222	JENNESON Priscilien	MC EVASION 55	101
10	95	LAUMOND Leo	MC ST-DIE DES VOSGES	97
11	229	CLERC Arthur	STANISLAS MC	82
12	242	AMMER Jules	MCC CREHANGE BAMBI	82
13	17	ABRAHAM Timéo	AS MAIZIERES	79
14	139	FREIMANN Nolan	MC DE LA ZORN	77
15	14	FRANCOIS Achille	MC REVIGNY	59

KIDS 85cc

1	225	CLEMENT Nicolas	MC STAINOIS	225
2	7	SOUDANI Ismael	AS MAIZIERES	197
3	126	KIFFER Loic	SCHWEYEN MX	171
4	10	FETTIG Tayron	MC EVASION 55	134
5	195	LAUMOND Axel	MC ST-DIE DES VOSGES	132
6	20	BUB Maxime	MC RIEDELTZ	130
7	2	LEMERCIER Noa	UM BITCHOISE SECTION ELSASS	127

Classement 2019

Championnat Zone Alsace-Lorraine MX

8	51	STEINHAUER Mathias	PAM MOTO QUAD	87
9	92	ZDUN Malo	MC DES TROIS FRONTIERES	86
10	21	SATABIN Ema	MC EVASION 55	84
11	53	DENIS Meo	MC SAINT-MIHIEL	72
12	314	MULHAUPT Axel	UM BITCHOISE	71
13	25	SIEJA Danny	AUBOU MC	66
14	46	BAUWENS Marius	MOSELLE MC	65
15	101	ROSA Tiago	MC RIEDELSTZ	61

KIDS 65cc

1	8	RANSIJN Keano	MC EVASION 55	174
2	51	VOIRIN Marvin	AS MAIZIERES	157
3	17	GABRION Lenny	MC SPINALIEN	148
4	211	SCHNEIDER Jules	MC DE LA ZORN	125
5	95	PHILIPPE Noah	MC RIXHEIM	106
6	3	MANGINI Yanis	MC SPINALIEN	100
7	165	HUGO Tom	MC EVASION 55	96
8	6	MERLIER kenny	MC EVASION 55	88
9	73	STEINBRUNN Michael	MC DES TROIS FRONTIERES	57
10	120	SUTTER Oliver	UM BITCHOISE SECTION ELSASS	54
11	117	DE GIULI Victor	UM BITCHOISE	52
12	74	HEIT Mathéo	MC DES TROIS FRONTIERES	52
13	93	VENTURINI Ethan	MC DES TROIS FRONTIERES	42
14	148	WEIMERT Marc	UM BITCHOISE	38
15	161	ROSA Mario	MC RIEDELSTZ	21

TROPHEE

1	351	TILLEUL Thomas	AS MAIZIERES	420
2	333	FLOSSE Léo	MC EVASION 55	382
3	585	KIREN Benjamin	THIONVILLE TT MC	377
4	108	CARUSO Yoann	STANISLAS MC	371
5	142	PETIT Kenneth	AS MAIZIERES	209
6	189	DESSOLIERES Valentin	PAM MOTO QUAD	192
7	532	CLAUDEL Gaetan	MC VALLEE DE LA BRUCHE	189
8	15	CHAILLY Tim	TEAM MENU MOTO CROSS	185
9	506	ENGELDINGER Mathieu	MC BERGHEIM	176
10	474	GIL Fábio	MC DES TROIS FRONTIERES	168
11	292	ROUSSEL Nicolas	PAM MOTO QUAD	165
12	480	FREITAS AZEVEDO Leonardo	MX MOULINS MOTO CLUB	130
13	74	RIVIÈRE Cédric	THIONVILLE TT MC	121
14	476	CLAUDON Guillaume	MC SPINALIEN	119
15	444	SUSS Valentin	MC MOTHERN	112

TROPHEE VETERANS FEMININES

1	38	CHAILLY Michel	TEAM MENU MOTO CROSS	387
2	12	GARNIER Fabian	MOSELLE MC	363
3	566	BISERNI Gaetan	THIONVILLE TT MC	349
4	349	PLANSON Didier	MC MIDREVAUX	333
5	59	WEBER Norbert	THIONVILLE TT MC	260
6	475	RENAUT Johnny	AS MAIZIERES	241
7	275	CUNY Jerome	MC ST-DIE DES VOSGES	233
8	40	BECKER Philippe	MFR FAULX	185
9	56	CARVALHO Alexandre	MC LA VALTOLINE VERDUN	175
10	47	SCHRUTT Alain	MC TROIS LYS	167
11	58	RONCALLI David	THIONVILLE TT MC	160
12	120	HENRY Herve	MC GRANGES SUR VOLOGNE	155
13	77	BLONDÉ Jean-Marc	MC BERGHEIM	147
14	52	SOLIANI Francis	MOSELLE MC	129
15	181	PARENTIER Alain	MC SPINALIEN	121

Classement 2019

Championnat Zone Champagne-Ardenne MX

OPEN MX1-MX2

1	123	DEPUSET Loïs	MC 3 COMMUNES	457
2	103	MARTIN Théo	UM MARNE	396
3	7	BEURVILLE Jimmy	MC CHAMPIGNOLAIS	388
4	51	PIETRZYKOWSKI Jérémy	MC MAILLY LE CAMP	384
5	65	PROST Tanguy	MC HAUT MARNAIS	300
6	115	DEREGARD Gaetan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	278
7	81	MAGIN Sébastien	AMC SOMMAUTHE	267
8	151	LURKIN Maxime	MC BUTTES DE BEAUREGARD	262
9	15	SERIE Valentin	MC 3 COMMUNES	246
10	73	MOUGEOT Romain	MC MAILLY LE CAMP	235
11	177	PIAT Louka	MC 3 COMMUNES	227
12	69	NOEL Cédric	MC CERCLE DE L'AMITIE	213
13	55	PETERLE Nils	MX SAINT JUST SAUVAGE	178
14	107	CUPERLIER Bertrand	TEAM MENU MOTO CROSS	177
15	195	DOLLAT Valentin	MC 3 COMMUNES	177

125cc 2T

1	192	PIAT Loris	TEAM MENU MOTO CROSS	474
2	40	HATTE Benjamin	MC MAILLY LE CAMP	392
3	28	BART Tom	MC BUTTES DE BEAUREGARD	351
4	102	CHAPLAIN Colin	MC MAILLY LE CAMP	343
5	10	LAMOUREUX Ferdinand	MC 3 COMMUNES	310
6	194	RAGUET Kevyn	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	268
7	140	OUTHIER Maxence	UM AUBE	265
8	116	BOUCLIER Thibaut	MC 3 COMMUNES	246
9	132	WILTGEN Aurelien	MC 3 COMMUNES	232
10	164	BRESSOLIER Jérémy	UM AUBE	214
11	68	ROBERT Valentin	MC DU PAVILLON	204
12	4	BARBIER Eloi	MC MAILLY LE CAMP	201
13	12	DEPIERREUX Jason	MC CERCLE DE L'AMITIE	200
14	112	CLIGNY Martin	AS DOMAINE DE FOOLZ	188
15	120	PADOAN Anthony	TEAM MENU MOTO CROSS	174

85cc ESPOIRS

1	5	LEFEEZ Tom	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	647
2	18	POULET Julian	QUENECHNEUX TEAM	587
3	2	UHRY Mathéo	UM MARNE	505
4	25	GERVAIS Léo	MC MAILLY LE CAMP	464
5	4	BEAUGET Samuel	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	419
6	33	LEFEVRE Romain	MC CERCLE DE L'AMITIE	365
7	8	LEROUX Erwan	UM MARNE	359
8	24	GARNIER Roman	MC MAILLY LE CAMP	354
9	12	LEFEBVRE Kivers	MC MANRE	346
10	20	AMOURIQ Timothé	UM MARNE	265
11	40	MARTIN Adrien	MC CERCLE DE L'AMITIE	218
12	3	PERONNET Justine	MC EPERNAY	194
13	6	QUINZELING Noa	QUENECHNEUX TEAM	158
14	10	BERTHELOT Malo	MC 3 COMMUNES	113
15	28	RIVIERE Jordan	MX MOULINS MOTO CLUB	88

KIDS 85cc

1	85	GESSER Lenzo	MC HAUT MARNAIS	647
2	55	LOPEZ Charles	MX VAL DE SEINE	341
3	86	VALLLOT Renan	MC 3 COMMUNES	289
4	84	FOUTRIER Luigi	AS DOMAINE DE FOOLZ	288

Classement 2019

Championnat Zone Champagne-Ardenne MX

5	75	BOUCHET Tayven	MC MAILLY LE CAMP	250
8	98	HUGOT Lucas	MX VAL DE SEINE	221

KIDS 65cc

1	23	HERBIN Sidje	TEAM MENU MOTO CROSS	406
2	65	MOLET Kilian	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	360
3	22	BERNON Ilhan	MC 3 COMMUNES	351
4	33	HAXAIRE Timeo	MX SAINT JUST SAUVAGE	334
5	11	ROBERT Alexis	MX SAINT JUST SAUVAGE	281
6	25	SZCZEBICKI Lina	MC 3 COMMUNES	272
7	6	COUSINARD Sacha	MC BUTTES DE BEAUREGARD	265
8	4	HUSSON Aaron	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	200
9	21	ETIENNE Aaron	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	186
10	5	GAUME Arthur	MC BUTTES DE BEAUREGARD	175
11	66	SIKORA Mathis	MC BUTTES DE BEAUREGARD	160
12	15	BEAU Leonard	MC RICEYS ET ENVIRONS	133
13	8	BENTINI Hugo	MX SAINT JUST SAUVAGE	96
14	7	GUEU Louis	MC 3 COMMUNES	82
15	94	BASSINET Leny	MX TEN PIT	64

KIDS 50cc

1	5	FOUTRIER Lengy	MX TEN PIT	450
2	29	HÉRONCE Stan	TEAM MENU MOTO CROSS	373
3	84	BEAUDON Enzo	UM MARNE	329
4	4	DANEL Nolan	MC MANRE	310
5	13	BEAU Marie-Jeanne	MC RICEYS ET ENVIRONS	86
6	10	NICOLO Charles	MC CHAMPIGNOLAIS	86
7	34	CANAPVILLE Leonin	MX SAINT JUST SAUVAGE	74

TROPHEE OPEN

1	259	CHAPLAIN Laurent	MC MAILLY LE CAMP	1051
2	359	GERLIER Jordan	MC MAILLY LE CAMP	937
3	627	RAGUET Jérémy	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	893
4	285	BAHUCHET Romain	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	827
5	511	THIELENS Mike	MX MOULINS MOTO CLUB	713
6	631	LAHAYE Brice	MC CERCLE DE L'AMITIE	710
7	203	CARPENTIER Jérémy	UM MARNE	687
8	487	DOLLAT Flavien	MC 3 COMMUNES	536
9	319	CORREDOR Guewen	MC MAILLY LE CAMP	515
10	229	LEMAIRE Romain	TEAM MENU MOTO CROSS	493
11	575	JEAN Sebastien	MC MAILLY LE CAMP	450
12	411	FISSE Lucas	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	361
13	277	MOREL Axl	MC MAILLY LE CAMP	353
14	437	JAZVAC Thomas	MC 3 COMMUNES	332
15	201	AUDINOT Esteban	MC HAUT MARNAIS	331

TROPHEE 125cc 2T

1	394	BARBET Julien	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	1214
2	210	LABBE Theo	MC CERCLE DE L'AMITIE	948
3	426	MILESI Florian	AS DOMAINE DE FOOLZ	800
4	218	GARRIC Benoît	MC MAILLY LE CAMP	729
5	530	PETITFRERE Fabian	MC CERCLE DE L'AMITIE	598
6	206	MEYER Vincent	UM MARNE	573
7	550	AUGUSTE Mathieu	TEAM MENU MOTO CROSS	559
8	666	VAN-PARYS Eddy	MC MAILLY LE CAMP	546
9	266	GAUDICHAU Quentin	MC CERCLE DE L'AMITIE	504
10	308	PETITJEAN Nicolas	MX MOULINS MOTO CLUB	422

Classement 2019

Championnat Zone Champagne-Ardenne MX

11	442	LHERMITTE Romain	MC CERCLE DE L'AMITIE	408
12	500	LEROY Benjamin	UM MARNE	363
13	216	ODELOT Geoffrey	MC CERCLE DE L'AMITIE	320
14	392	BEAUDON Christophe	UM MARNE	316
15	516	GAROFALO Léo	TEAM MENU MOTO CROSS	308

TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES

1	809	EVARD Alexandre	MC BUTTES DE BEAUREGARD	1208
2	866	BOUVIER Bertrand	MARIGNY MC	1096
3	821	FEDELE David	ARDEN MOTO PASSION	941
4	812	PICOLO Bruno	MC MAILLY LE CAMP	836
5	810	DOLLAT Jean-Charles	UM AUBE	790
6	827	TIXIER Stève	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	729
7	802	CHAPLAIN Jean-François	MC MAILLY LE CAMP	649
8	867	REUTER Pascal	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	527
9	845	GUICHARD Yannick	MC DU PAVILLON	520
10	857	POMMIER Arnaud	MC CERCLE DE L'AMITIE	448
11	841	LABBE Vincent	MC CERCLE DE L'AMITIE	422
12	869	DOLLAT Alexandre	MC 3 COMMUNES	412
13	833	PETERLE Frédéric	MC MAILLY LE CAMP	379
14	811	DEREGARD Gérald	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	343
15	829	BRESSOLIER Thierry	UM AUBE	311

OPEN COURSE SUR PRAIRIE

1	51	PIETRZYKOWSKI Jérémy	MC MAILLY LE CAMP	416
2	115	DEREGARD Gaetan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	324
3	127	MOULIS Joss	TEAM MENU MOTO CROSS	288
4	195	DOLLAT Valentin	MC 3 COMMUNES	280
5	15	SERIE Valentin	MC 3 COMMUNES	275
6	69	NOEL Cédric	MC CERCLE DE L'AMITIE	258
7	111	LECLERE Stéphane	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	220
8	95	CHAPLAIN Fabrice	MC MAILLY LE CAMP	193
9	19	DOUCHET Maxence	MC CERCLE DE L'AMITIE	190
10	177	PIAT Louka	MC 3 COMMUNES	185
11	43	LEBALLEUR Joffrey	MC MAILLY LE CAMP	175
12	11	LEBEAUX Matthieu	MC CERCLE DE L'AMITIE	171
13	57	VANIER Kevin	UM MARNE	149
14	81	MAGIN Sébastien	AMC SOMMAUTHE	132
15	7	SILVA SILVERIO David André	MX MOULINS MOTO CLUB	127

125cc 2T COURSE SUR PRAIRIE

1	28	BART Tom	MC BUTTES DE BEAUREGARD	366
2	12	DEPIERREUX Jason	MC CERCLE DE L'AMITIE	296
3	192	PIAT Loris	TEAM MENU MOTO CROSS	281
4	194	RAGUET Kevyn	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	269
5	40	HATTE Benjamin	MC MAILLY LE CAMP	258
6	50	CASTIEAU Loman	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	240
7	94	CLAISSE Alexis	MC MAILLY LE CAMP	237
8	108	CHARBONNIER Thibault	MC CHAMPIGNOLAIS	202
9	144	BERNARD Jérémy	MC BUTTES DE BEAUREGARD	198
10	100	BERECHE Tom	UM MARNE	177
11	168	BOURRE Emilien	UM MARNE	167
12	120	PADOAN Anthony	TEAM MENU MOTO CROSS	165
13	188	LEMPREUX Thomas	TEAM MENU MOTO CROSS	134
14	90	BRULEFERT Axel	MC 3 COMMUNES	123
15	44	DREZEN maxime	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	120

Classement 2019

Championnat Grand Est VITESSE

MOTOS MODERNES

CATÉGORIE SUPERSPORT

1	GROS Loïc	MC Passion Vitesse	80
2	FUGLER Rémi	MC Passion Vitesse	65
3	SCHUH Sébastien	MC Passion Vitesse	62,5
4	PIERRAT Jean Baptiste	TP 55	58
5	DUDOUIT Mathis	TP 55	34,5
6	HENRY Régis	Super mot 67	30
7	SCHNEPP Max	MC Passion Vitesse	24,5
8	JACQUET Jérémy	TP 55	24
9	BRIOIS Evan	MC Passion Vitesse	24
10	SCHMIDT Thibaut	MC Passion vitesse	22,5
11	KOESSLER Joël	MC Passion Vitesse	22,5
12	FUHRER Thomas	MC Passion Vitesse	22
13	SOTO Lucas	MC Passion Vitesse	20,5
14	BAGARD Jérôme	MC Passion vitesse	18
15	LANGHAM Florian	Goret Team	15

CATÉGORIE SUPERBIKE

1	DAMBACH Cédric	MC Passion vitesse	55,5
2	BOULOM Enzo	MC Passion Vitesse	50
3	SCHMIDT Cyprien	MC Passion Vitesse	47
4	JAECK Kévin	MC Passion Vitesse	40
5	STOLZ Régis	MC Passion Vitesse	39
6	GRETER Christian	MC Passion Vitesse	38,5
7	STOLL Clément	MC Passion Vitesse	37,5
8	VERNAND Alexandre	MC Passion Vitesse	37,5
9	BEHRA William	MC Passion Vitesse	37
10	SCHMIDT Quentin	MC Passion Vitesse	30
11	DEJOYE Jacky	MC Passion Vitesse	22
12	REECH Bryan	TMB	20
13	SELIG Kéwin	MC Passion vitesse	17,5
14	AUBRION Gilles	MC Lunéville	16
15	MEYER Yannick	MC Passion Vitesse	12

MOTOS CLASSIQUES

CATÉGORIE 2

1	UNVERZAGT Jacky	MC Passion Vitesse	
---	-----------------	--------------------	--

CATÉGORIE 4

1	GRAMAIN Xavier	MC Passion Vitesse	70
2	MERTZ Thierry	MC Passion Vitesse	60
3	SCHAEFFER Maxime	MC Passion Vitesse	58,5
4	ETTEL Pascal	MC Passion Vitesse	56,5
5	LANE Olivier	MC Passion Vitesse	49
6	ROHR Jordan	MC Passion Vitesse	46
7	JORON Maurice	MC Haut Marnais	45
8	STRIBY Franck	MC Passion Vitesse	39
9	BRUNN Aurélien	MC Passion Vitesse	32,5
10	LE FLOCH Jean Armel	MC Andlau	19
11	HINSCHBERGER Alain	MC Passion Vitesse	16,5
12	SPEICH Huber	MC Passion Vitesse	13
13	FONT Frédéric	MC Passion Vitesse	12
14	ECK Sylvain	MC Passion Vitesse	10

PILOTES

1	HUBERT Eddie	MC EPERNAY
2	PITOUX MASSON Jean Pierre	MC EPERNAY
3	DILLET Remi	MC EPERNAY

PASSAGERS (ERES)

1	HUBERT Cathy	MC EPERNAY
2	DILLET Corinne	MC EPERNAY
3	GIRAUDO Jacqueline	MC EPERNAY

CLUBS

1	MC EPERNAY
2	UM MARNE



Solène BECK



**Médailles, Trophées
& Coupes sportives**
Objets publicitaires



20, Bld Jean Jaurès - 54510 TOMBLAINE - Tel. 03.83.29.01.01 - Fax 03.83.21.00.11
Email : jse@wanadoo.fr - Site : www.jse.fr

Classement 2019

Championnat Grand Est TRIAL

CATÉGORIE S1

1	FEIDT Matthieu	TC Ban de la Roche	57
2	VIOLINI Maxime	MC Zone 68	45
3	PACALIS Adam	AMVHV	32
4	THIRIAT Lionel	AMVHV	20

CATÉGORIE OPEN

1	PACALIS Eric	MC Stanislas	48
2	LAUCHER Valentin	MC Zone 68	45
3	BERGER Stéphane	TC Ban de la Roche	40
4	POIROT Pierre	MC La Bressaude	34

CATÉGORIE S2

1	POIROT Louis	MC La Bressaude	57
2	BAILLY Lilian	ETLB	26
3	SESSA Marc	ETLB	23
4	COLLET Adrien	MC Cercle de l'Amitié	20
5	HOEFFERLIN Vincent	MC Zone 68	17
6	RIEGER Frédéric	TC Ban de la Roche	15
7	AUBERT Kevin	MC La Bressaude	13
8	MAGEN-TERRASSE Corentin	AMVHV	11
9	NICTOU Jérôme	MC Zone 68	10
10	NICTOU PICCARRETA Adrien	MC Zone 68	7

CATÉGORIE S3+

1	TRABER Kevin	TC Ban de la Roche	57
2	TRIMOREAU Stéphane	MC Stanislas	37
3	HOFFNER Frédéric	MC Viel Armand	27
4	JACQUES Olivier	MC Faulx	25
5	CHAPPUIS Matthieu	ETLB	21
6	CUNAT Jérôme	AMVHV	20
7	CHAUPIN Thomas	MC Cercle de l'Amitié	15
8	RIEGER Denis	TC Ban de la Roche	15
9	DENET Francis	MC Stanislas	13
10	FESSER Thierry	MC Munster	13
11	LEPLOMB Julien	MC Stanislas	12
12	COLIN René	MC La Bressaude	11
13	POIROT Hervé	MC La Bressaude	11
14	BECK Solène	MC Zone 68	10
15	RIGOLOT Yannick	MC Zone 68	9

CATÉGORIE S3

1	MOUGEL Gilles	MC La Bressaude	60
2	PIERREL Christophe	MC La Bressaude	51
3	VERCKEN Gilles	TC Ban de la Roche	43
4	POIROT Joël	MC La Bressaude	34
5	JEUDY Adrien	RN66	21
6	VIOLINI Thierry	MC Zone 68	15
7	DEREMARQUE Jean-Paul	MC Neuville	14
8	MARTIN Eric	MC Stanislas	13
9	FERRY Alexis	AMVHV	11
10	WAGNER Philippe	MC Munster	10
11	BUCHER Thomas	MC Zone 68	10
12	REIBEL Jean-Michel	MC Zone 68	9
13	SCHMITT Jean-Marie	MC Zone 68	9
14	BOYER Emeline	MC Epervay	9
15	AUER Sébastien	MC La Bressaude	8

CATÉGORIE S4 +

1	GREMILLET Luc	MC La Bressaude	48
2	SOKIC Baptiste	TC Ban de la Roche	40
3	NOBEL Frédéric	MC Zone 68	34
4	NADOT Marie	MC Stanislas	21
5	MARCHAND Désiré	ETLB	20
6	LEHMANN Luc	MC Gye	20
7	LAUCHER Michel	MC Zone 68	20
8	WILLEME Alain	MC Charleville	17
9	BALLAND Hubert	AMVHV	13
10	RAUSCHER Frédéric	ETLB	13
11	DAVID Rudy	MC Gye	11
12	HUBER Jean-Philippe	TC Ban de la Roche	8

CATÉGORIE S4

1	THIEBAUT Mathéo	MC La Bressaude	48
2	DOUILLOT Dominique	MC Rolampont	32
3	PIERREL Charlotte	MC La Bressaude	31
4	POIROT Ethan	MC La Bressaude	30
5	EHLINGER Marc	MC Stanislas	21
6	WEBER Christian	TC Ban de la Roche	20

Classement 2019

Championnat Grand Est TRIAL

7	TOUSSAINT Laurent	TC Ban de la Roche	15
8	POIROT Noah	MC La Bressaude	14
9	STEHLIN Michel	TC Ban de la Roche	13
10	CLAUDEL Thibaut	AMVHV	11
11	CROUVIZIER Morgan	ETLB	10
12	VINCENT Christian	MC Stanislas	9
13	PERROTEY Pascal	MC Zone 68	9
14	RIVET Jean-Christophe	AMVHV	8
15	CROUVEZIER Morgane	ETLB	6
CATÉGORIE S3+ MAT2			
1	PETITDEMANGE Michel	MC Zone 68	20
2	ADAM Edy	TC Ban de la Roche	17
CATÉGORIE S3 MAT2			
1	WEIBEL Christian	TC Ban de la Roche	20
CATÉGORIE S4+ MAT2			
1	COLLET Philippe	MC Cercle de l'Amitié	57
2	FEIDT Martin	TC Ban de la Roche	20
CATÉGORIE S4 MAT2			
1	THOMAS Dominique	MC Stanislas	40
2	DUPUIS Philippe	MC Epernay	37
3	MUELLER Alfred	TC Ban de la Roche	17

Classement 2019

Trophée Alsace-Lorraine TRIAL

CATÉGORIE S1			
1	THIRIAT Lionel	AMVHV	110
2	FEIDT Matthieu	TC Ban de la Roche	108
3	VIOLINI Maxime	MC Zone 68	84
4	PACALS Adam	AMVHV	43
5	SCHMITT Jérôme	MC Zone 68	41
6	GREMILLET Alexandre	MC La Bressaude	40
7	NICTOU Jean-Luc	MC Zone 68	0
8	CROVISIER Julien	AMVHV	0
CATÉGORIE OPEN			
1	BERGER Stéphane	TC Ban de la Roche	117
2	POIROT Pierre	MC La Bressaude	83
3	LAUCHER Valentin	MC Zone 68	80
4	PACALIS Eric	MC Stanislas	47
5	BADET Clément	TC Comtois	41
6	PIQUET Steve	TC Comtois	40
7	COLIN Jérémy	MC La Bressaude	28
8	NORMAND Sébastien	Trail 70	17
9	NICOT Kevin	MC Stanislas	11
10	KRUMMENACKER Matthieu	AMVHV	0
CATÉGORIE S2			
1	POIROT Louis	MC La Bressaude	106
2	HOEFFERLIN Vincent	MC Zone 68	70
3	SESSA Marc	ETLB	57
4	PIQUET David	TC Comtois	48
5	PERNIN Simon	TC Comtois	47
6	MAGEN-TERRASSE Corentin	AMVHV	47
7	COLLET Adrien	MC Cercle de l'Amitié	37
8	DROUHIIN Neil	TC Comtois	35
9	RIEGER Frédéric	TC Ban de la Roche	35
10	GERLIER Denis	MC Bremont	28
11	KARST Yves	MC Andlau	20
12	AUBERT Kevin	MC La Bressaude	18
13	POIROT Kevin	MC La Bressaude	13
14	VANDELLE Xavier	MC du Risoux	11
15	ANTOINE Stéphane	AMVHV	10
CATÉGORIE S3+			
1	TRABER Kevin	TC Ban de la Roche	100
2	HOFNER Frédéric	MC Viel Armand	86
3	TRIMOREAU Stéphane	MC Stanislas	67
4	CHAPPUIS Matthieu	ETLB	66
5	PIQUET Alois	TC Comtois	44
6	BECK Solène	MC Zone 68	43
7	KOESTLER Maxence	MC Stanislas	41
8	POIROT Hervé	MC La Bressaude	40
9	CUNAT Jérôme	AMVHV	40
10	RIEGER Denis	TC Ban de la Roche	37

Classement 2019

Trophée Alsace-Lorraine TRIAL

11 COLIN René	MC La Bressaude	31
12 JACQUES Julien	MC Stanislas	26
13 DENET Francis	MC Stanislas	22
14 JACQUES Olivier	MC Faulx	19
15 MUNCH Kévin	TC Ban de la Roche	17

CATÉGORIE S3

1 MOUGEL Gilles	MC La Bressaude	120
2 PIERREL Christophe	MC La Bressaude	100
3 VERCKEN Gilles	TC Ban de la Roche	90
4 BUCHER Thomas	MC Zone 68	56
5 POIROT Joël	MC La Bressaude	43
6 CATTIN Didier	Trail 70	40
7 CORNEILLE Didier	Trail 70	35
8 JEUDY Adrien	RN66	34
9 WAGNER Philippe	MC Munster	33
10 VIOLINI Therry	MC Zone 68	32
11 SCHMIDLIN Jean-Luc	TC Comtois	28
12 PIQUET Jean-Claude	TC Comtois	27
13 REIBEL Jean-Michel	MC Zone 68	25
14 FERRY Alexis	AMVHV	21
15 SCHMITT Jean-Marie	MC Zone 68	20

CATÉGORIE S4 +

1 REY Vincent	TC Looze	93
2 GREMILLET Luc	MC La Bressaude	86
3 NOBEL Frédéric	MC Zone 68	86
4 PRENNEZ Guillaume	MC Zone 68	74
5 SOKIC Baptiste	TC Ban de la Roche	71
6 RAUSCHER Frédéric	ETLB	40
7 MUNCH Michel	TC Ban de la Roche	40
8 BALLAND Hubert	AMVHV	37
9 LAUCHER Michel	MC Zone 68	35
10 MARCHAND Désiré	ETLB	35
11 KIBBER Gérald	MC Marnaysien	11
12 DEILLER Jean-Christophe	MC Andlau	11
13 NADOT Marie	MC Stanislas	10
14 HUBER Jean-Philippe	TC Ban de la Roche	7
15 SCHMIDT Cyprien	Passion Vitesse	7

CATÉGORIE S4

1 THIEBAUT Mathéo	MC La Bressaude	103
2 DOUILLOT Dominique	MC Rolampont	97
3 EHLINGER Marc	MC Stanislas	87
4 SESSA-CROUVIZIER Morgane	ETLB	66
5 POIROT Ethan	MC La Bressaude	65
6 PIERREL Charlotte	MC La Bressaude	56
7 STHELIN Michel	TC Ban de la Roche	48
8 POIROT Noah	MC La Bressaude	37
9 CLAUDEL Thibaut	AMVHV	34
10 WEBER Christian	TC Ban de la Roche	20
11 CUNAT Cécilia	AMVHV	18
12 RIVET Jean Christophe	AMVHV	17
13 WIDMAIER Michel	TC Ban de la Roche	17
14 BELLETINI Igor	MC du Risoux	11
15 PERROTEY Pascal	MC Zone 68	10

CATÉGORIE S3+ MAT2

1 PETITDEMANGE Michel	MC Zone 68	40
2 ADAM Edy	TC Ban de la Roche	17

CATÉGORIE S3 MAT2

1 WEIBEL Christian	TC Ban de la Roche	60
2 SUTTER Olivier	TC Ban de la Roche	34
3 LEPEULE Patrick	MC du Risoux	20
4 PUJO Alain	TC Ban de la Roche	20

CATÉGORIE S4+ MAT2

1 FEIDT Martin	TC Ban de la Roche	60
2 COLLET Philippe	MC Cercle de l'Amitié	57
3 BARBE Christian	MC du Risoux	20
4 ROY Bernard	UM Marne	17

CATÉGORIE S4 MAT2

1 THOMAS Dominique	MC Stanislas	120
2 DUPUIS Philippe	MC Epernay	35
3 NOIRET Laurent	MC Plateau de Rocroi	17
4 WEBER Denis	TC Ban de la Roche	17
5 WEISS André	MC Zone 68	17
6 MULLER Alfred	TC Ban de la Roche	15

Classement 2019

Trophée Champagne-Ardenne TRIAL

CATÉGORIE S1

1	PACALIS Adam	AMVHV	50
2	FEIDT Matthieu	TC Ban de la Roche	37
3	CAMMAS Julien	TC Caisnes	37
4	VERSTRAETE Lucas	UM Nemours	33
5	LIDOUEN Loïc	TC Caisnes	32
6	THIRIAT Lionel	AMVHV	32
7	VIOLINI Maxime	MC Zone 68	25
8	GREMILLET Alexandre	MC La Bressaude	20
9	SPENCLEY Loïc	TC Caisnes	20
10	CATEL Lorys	TC Marcoussis	15
11	SCHMITT Jérôme	MC Zone 68	11

CATÉGORIE OPEN

1	JOSSIEAUX Thomas	TC Caisnes	40
2	DESBOUIS Alex	TC Marcoussis	35
3	FAUVE Valentin	UM Nemours	34
4	DHERBECOURT Pierre-Louis	TC Caisnes	33
5	SIMONETTI Marco	MCCB	30
6	LAUCHER Valentin	MC Zone 68	30
7	BOHEC Romain	UM Nemours	26
8	BERGER Stéphane	TC Ban de la Roche	20
9	POIROT Pierre	MC La Bressaude	17
10	PASCALIS Eric	MC Stanislas	17
11	RICHARD Reynald	TC Caisnes	17
12	NICOT Kévin	MC Stanislas	13
13	GIORDANO Léo	TC Caisnes	11

CATÉGORIE S2

1	COLINON Arthur	TC Caisnes	87
2	COLLET Adrien	MC Cercle de l'amitié	72
3	LEMOINE Lionel	UM Nemours	61
4	MAFFEO Nicolas	TC Marcoussis	50
5	STUYVERS Kevin	TC Caisnes	40
6	BALI Florian	UM Nemours	33
7	GRAPIN Virgil	UM Nemours	30
8	POIROT Louis	MC La Bressaude	30
9	RIEGER Frédéric	TC Ban de la Roche	20
10	BAILLY Maxime	ETLB	20
11	BAILLY Lilian	ETLB	19
12	MIGLIOZZI Hugo	Passion TT 78	18
13	MARIMON-CAILLAUD Pierrick	TC Marcoussis	15
14	HOEFFERLIN Vincent	MC Zone 68	13
15	MOSER Maxime	ETLB	11

CATÉGORIE S3+

1	BOYER Gilles	UM Nemours	56
2	ARMAND Pascal	TC Caisnes	55
3	NOLLAND Regis	MCCB	54
4	FIALETOUX Maxime	TC Marcoussis	52
5	MONTIER Pierre	TC Caisnes	50
6	CHAUPIN Thomas	MC Cercle de l'amitié	36
7	VANSANTBERGHE Arthur	TC Caisnes	35
8	TRIMOREAU Stéphane	MC Stanislas	35
9	MOREIRA Antoine	UM Nemours	34
10	TRABER Kévin	TC Ban de la Roche	28
11	RIGONDAUD Liam	TC Marcoussis	27
12	BERTRAND Robin	TC Caisnes	21
13	JACQUES Julien	MC Stanislas	17
14	RIEGER Denis	TC Ban de la Roche	15
15	JACQUES Olivier	MC Faulx	15

Classement 2019

Trophée Champagne-Ardenne TRIAL

CATÉGORIE S3

1	PEDARRE Jacques	MC St Chéron	55
2	PIERREL Christophe	MC La Bressaude	54
3	MOUGEL Gilles	MC La Bressaude	40
4	NOLLAND Nicolas	UM Nemours	38
5	LUU Loys	TC Marcoussis	33
6	PELLEGRIN Louis	TC Marcoussis	32
7	VERCKEN Gilles	TC Ban de la Roche	30
8	GOUACHE Mickaël	TC Marcoussis	30
9	BOUCHONVILLE Eliott	TC Caisnes	28
10	BONNET Philippe	UM Nemours	23
11	MIGLIOZZI Olivier	Passion TT 78	22
12	GUEUDET Bernard	TC Caisnes	21
13	FAVREAU Serge	TC Caisnes	20
14	PORTAL François	Raiders 78	20
15	JEUDY Adrien	RN66	17

CATÉGORIE S4 +

1	MONDON Jean-Antoine	TC Marcoussis	60
2	ROUSSELLE Cyrille	Moto Team 95	41
3	COLLIN Olivier	UM Nemours	38
4	LEHMANN Guillaume	MC Gye	37
5	GUTIERREZ Guy	Passion TT 78	34
6	SOKIC Baptiste	TC Ban de la Roche	30
7	DAVID Rudy	MC Gye	24
8	PRENNEZ Guillaume	MC Zone 68	20
9	WUILLEME Alain	MC Charleville	17
10	NOBEL Frédéric	MC Zone 68	17
11	PROMO Gilles	MC St Chéron	17
12	GIRARD Fabien	Passion TT 78	15
13	RUMOROSO Victor	UM Nemours	15
14	GREMILLET Luc	MC La Bressaude	13
15	MARCHAND Désiré	ETLB	13

CATÉGORIE S4

1	RUCH David	TC Caisnes	58
2	RIGONDEAUD Mathys	TC Marcoussis	54
3	RIGONDEAUD Evann	TC Marcoussis	50
4	BRESZYNSKI Daniel	TC Marcoussis	45
5	THIEBAUT Mathéo	MC La Bressaude	33
6	PIERREL Charlotte	MC La Bressaude	30
7	RUCH David	TC Caisnes	24
8	BRUANT Clery	UM Nemours	23
9	APARICIO Gérard	UM Nemours	22
10	DOUILLOT Dominique	MC Rolampont	20
11	RUMOROSO Paul	UM Nemours	20
12	VERSTRAETE Roland	UM Nemours	20
13	CAILLAT-AUBERT Charlotte	UM Nemours	19
14	RENAUD Daniel	TC Marcoussis	19
15	EHLINGER Marc	MC Stanislas	17

CATÉGORIE S3 MAT2

1	SARRAILH Thierry	Extreme Moto Club	20
2	SOUTIF Etienne	TC Caisnes	20
3	POIRIER Regis	ETLB	17

CATÉGORIE S4+ MAT2

1	COLLET Philippe	MC Cercle de l'amitié	100
2	ROY Bernard	UM Marne	34

CATÉGORIE S4

1	DUPUIS Philippe	MC Epernay	89
2	NOIRET Laurent	MC Plateau de Rocroi	57
3	THOMAS Dominique	MC Stanislas	40
4	ROBBE-VALLOIRE François	Tc Marcoussis	20

Classement 2019

Championnat Grand Est ENDURO

LIGUE 1

1	LORRAIN Eric	FR Faulx	148
2	BROGLIO Anatole	MC Granges sur Vologne	139
3	GAUTHEROT Martin	MC Gye Champagne	114
4	HUGOT Pierrick	Chaumont enduro 52	105
5	DUMOULIN Jean-René	MC La Bressaude	88
6	GERVAISE Hugo	MC Mazel	84
7	LORIN Thomas	Chaumont enduro 52	80
8	STIBLING Florian	MC Andlau	79
9	ILTIS Joachim	MC Montée impossible Mulbach	77
10	LORRAIN Rémy	FR Faulx	72
11	BLONDE Gabin	FR Faulx	70
12	BLANCHOT Valentin	MC Mazel	65
13	PERRIN Julien	MC La Bressaude	57
14	ROGET Brayanne	PAM QUAD	53
15	SOT Maxime	UM de l'Aube	50

ESPOIRS LIGUE 1

1	BROGLIO Anatole	MC Granges sur Vologne	166
2	STIBLING Florian	MC Andlau	143
3	BLONDé Gabin	FR Faulx	122
4	GERVAISE Hugo	MC Mazel	97
5	BROGLIO Augustin	MC Granges sur Vologne	76
6	MERLIER Logan	MC Evasion	49

VETERANS LIGUE 1

1	MICHEL Bertrand	MV Chalon en Champagne	148
2	STRIEVI Steve	MC Andlau	145
3	JOERGER Nicolas	MC Vieil Armand	68
4	MOUGIN Christophe	MC La Bressaude	68
5	ADAM Arnaud	MC Epinal	50
6	TAESCH Jérôme	MC Auboué	47
7	BREDARD Laurent	MC Latrecey	39
8	BARBERI Franck	FR Faulx	38
9	GALMICHE William	MC Ricey et Environs	37
10	CREPIN Joseph	MV Chalon en Champagne	31
11	FRANCOIS Régis	MVHV Enduro	28
12	ROBINOT Raphaël	Chaumont Enduro 52	25
13	BARB Michel	MC Les Crampons d'Osenbach	24
14	CLAUDE Régis	MVHV Enduro	23
15	PARMENTIER Luc	MC Granges sur Vologne	22

LIGUE 2

1	GUIDEMANN Loïc	MC La Bressaude	147
2	SCHIRMER Jérémy	MVHV Enduro	130
3	ZIMMERMANN Axel	MC Bitche	128
4	QUIROGA Nicolas	P.A.M. QUAD	98
5	GAERTNER Thierry	MC Vallée de la Bruche	97
6	WOJTRZYK Guillaume	P.A.M QUAD	76
7	WILLAUME Thomas	FR Faulx	75
8	FRISON Grégory	MC Gye Champagne	68
9	DENIS Chrispophe	MC Andlau	58
10	AMBEIS Adrien	MC Montée impossible Mulbach	53
11	THOMAS Hugo	MC Cercle de l'Amitié	52
12	KRUMMENACKER Matthieu	AMVHV	50
13	COTTERCHIO Yvo	MC Mazel	50
14	VIEILLART Louis	Essoyes TT	49
15	DEILLER Jean-Christophe	MC Andlau	45

ESPOIRS LIGUE 2

1	DEBOU Alexis	MC Gye en Champagne	131
2	GARY Loïc	Arden Moto Passion	130
3	VIEILLART Louis	Essoyes TT	110

Classement 2019

Championnat Grand Est ENDURO

4	KARST Kilian	MC Andlau	65
5	LECLERCQ-HANDEL Antoine	Essoyes TT	45
6	ADES Grégoire	MC Vallée de la Bruche	33
7	BOUY Gauthier	Um Marne	20
8	ROUBINET Thomas	FR Faulx	16

VETERANS LIGUE 2

1	GAERTNER Thierry	MC Vallée de la Bruche	141
2	DENIS Christophe	MC Andlau	122
3	COTTERCHIO Ivo	MC Mazel	90
4	DEILLER Jean-Christophe	MC Andlau	85
5	RAULIN Laurent	MC Evasion	80
6	CILANO Jocelyn	MC Auboué	70
7	FAYS Stéphane	MC Gye Champagne	51
8	MOUGEL David	MC La Bressaude	50
9	MUNIER Thomas	MC Gye Champagne	47
10	LHERITIER Julien	FR Faulx	39
11	ROBUSTELLI Gilou	FR Faulx	36
12	POULET Stéphane	Quenechneux Team	33
13	JOMINET Jean-Manuel	FR Faulx	32
14	STIBLING Gabriel	MC Andlau	31
15	DELSAUT Lionel	Arden Moto Passion	31

SUPER-VETERANS LIGUE 2

1	FELS Francis	Chaumont Enduro 52	162
2	HERBIN Dominique	MC Epernay	142
3	HOUGNON Philippe	MC La Bressaude	117
4	JANO Paul	FR Faulx	77
5	NUSS Alain	Team Supermotard 67	61
6	KRUMMENHACKER André	AMVHV	59
7	CHARPENTIER Emmanuel	MC Andlau	51
8	COLSON Olivier	UM de l'Aube	50
9	AUGUSTIN Lionel	MC Auboué	46
10	KARST Yves	MC Andlau	44
11	CHARPENTIER Xavier	MC La Bressaude	38
12	BEGUIN Michel	MC Epernay	35
13	DEBOUT Jacques	MC Mazel	35
14	FISCHER Joerg	MC Andlau	35
15	BORTOLOTTI Carlo	FR Faulx	32

FEMINES LIGUE 2

1	FRANCOIS Pauline	MVHV Enduro	25
---	------------------	-------------	----

LIGUE 3

1	FELTEN Maxime	FR Faulx	162
2	GUNEPIN JeanYves	MC Mazel	140
3	URBAN Florent	FR Faulx	126
4	LACROIX Adrien	FR Faulx	104
5	TROTTIER Cyril	P.A.M QUAD	104
6	HALLER Stéphane	P.A.M QUAD	92
7	HAZARD Bertrand	MC Mazel	75
8	HUMBERT Damien	Moselle Moto Club	63
9	BOIDIN Romain	MV Chalon en Champagne	51
10	BERTAUX Aurélien	MC Des Corbeaux	47
11	PICCHIONI Maxime	FR Faulx	45
12	ELLES Olivier	UM Bitche	25
13	BURGERT Steffen	MC Andlau	22
	MARTINET Michel	MC Plateau de Rocroi	22
15	JOUBE Cédric	MC Plateau de Rocroi	22

50 CC

1	HUKALO Brice	MC Bol d'Air	100
2	GERARD Corentin	MVHV Enduro	88

Classement 2019

Championnat Grand Est Endurance TT MOTO

1	ARDOIN Killian	TEAM ENDURO PASSION	618
2	LEONARD Thibaud	M.FOYER RURAL DE FAULX	606
3	MERLIER Logan	MC EVASION 55	506
4	DUBUS Thierry	ASS DOMMAINE DE FOOLZ	468
5	MILLOT Wilfried	TEAM ENDURO PASSION	437
6	SCHEFFER Charly	MOTO CLUB DE MAZEL	421
7	LEONARD Jean-Luc	M.FOYER RURAL DE FAULX	407
8	MERLIER Jonathan	MC EVASION 55	399
9	BECKER Philippe	M.FOYER RURAL DE FAULX	373
10	MARTIN Théo	UM MARNE	339
11	LEMOINE Damien	MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES	327
12	CUPERLIER Thibault	TEAM MENU MC	315
13	THEVENIN Jules	CHAUMONT ENDURO 52	298
14	RAULIN Laurent	MC EVASION 55	282
15	PECHEUR Gaétan	MC EVASION 55	259

JUNIORS

1	ARDOIN Killian	TEAM ENDURO PASSION	618
2	LEONARD Thibaud	FR FAULX	606
3	MERLIER Logan	MC EVASION 55	506

VETERANS

1	MERLIER Jonathan	MC EVASION 55	399
2	RAULIN Laurent	MC EVASION 55	282
3	COURTIN Laurent	MC GYE	155

SUPER VETERANS

1	LEONARD Jean-Luc	FR FAULX	407
2	BECKER Philippe	FR FAULX	373
3	LOUVOT René	MC GYE	246

FEMININE

1	NOWAK Marion	MC MAZEL	248
---	--------------	----------	-----

Classement 2019

Championnat Interligue du Nord-Est Endurance TT QUAD

1	BOURGUIGNON Yeloic	MC SAINT MIHEL	252
2	SAUCE Gaetan	ARDEN MOTO PASSION	234
3	LALLEMENT Morgan	ARDEN MOTO PASSION	228
4	DEGUELDRE Corentin	MC DU PAVILLON	174
5	DESSE Henry	MC DU PAVILLON	149
6	FELIX Philippe	CHAUMONT ENDURO 52	148
6	PARADIS Emmanuel	AS MARICOURT	148
7	PIERROT Axel	ESSEYES TT	142
8	GUYOT Benjamin	MC DES 3 COMMUNES	129
9	DUMOULIN Marc Antoine	MC DU PAVILLON	127
9	BERNARD Freddy	MC DU PAVILLON	127
10	MARQUET Vivien	TEAM MX Menou	120
11	HUBERT Floren	AS MARICOURT	112
12	MARTIN Benjamin	UM MARNE	110
13	RAVAGNIER Kilian	MC DES 3 COMMUNES	96
14	LAURENT Kevin	QUAD 9 ARGANCY	95
14	GILLET Jeremy	QUAD 9 ARGANCY	95

Classement 2019

Championnats de France des Régions

QUAD

1^{er}	SCHNEIDER Rodolphe BEROUDIAUX Benoît COLLOT Pierre	Team Menou Moto Cross UM de la Marne MC Mazel
-----------------------	--	---

TOURISME

1^{er}	DILLET Rémi DILLET Corinne THIEULIN François DESTREM Philippe	MC Epernay MC Epernay MC Epernay MC Epernay
-----------------------	--	--

TRIAL

1^{er}	THIRIAT Lionel FEIDT Mathieu PIERREL Christophe	Moto verte Hautes Vosges Trial Club Ban de la Roche MC La Bressaude
-----------------------	---	---

ENDURO

6^{ème}	LORRAIN Eric LORRAIN Remy DOVEZE Mathieu	FR Faulx FR Faulx Granges sur Vologne
------------------------	--	---

ENDURANCE T T

6^{ème}	LORRAIN Eric LORRAIN Remy	FR Faulx FR Faulx
------------------------	------------------------------	----------------------

MOTO CROSS

8^{ème}	LEFEBVRE Kivers DARGENTON Robin QUINZELING Noa PIAT Loris VOILLAUME Julien BART Tom PROST Tanguy BORGIOLO Thomas SCHEURER Yannick	MC Manre MC Stainois Quenechneux Team Team Menou Moto Cross FR Faulx MC des Buttes de Beauregard MC Haut Marnais MC Mothern MC Mothern
------------------------	---	--



Equipes LMGE Trial 2019

RESTAURANT LE SAINT MAX

CUISINE TRADITIONNELLE
PIZZERIA TRAITEUR

35 rue Louis Barthou
54130 SAINT-MAX
Tél : 03.83.21.12.61

*Ouvert le lundi midi
et du mardi au samedi midi et soir*

CHATTON MOTORCYCLES

Concessionnaire YAMAHA - KYMCO
RIEU - VAE HAIBIKE + KTM

16, place Jules Meline - BP 50118
88204 REMIREMONT CEDEX

Tél : 03.29.23.04.40

Fax : 03.29.23.35.07

chattonmotorcycles@wanadoo.fr

GARAGE 141

Gérant M. WEHRLI Stéphan

CONCESSION SIDE-BIKE
Réparation Motos toutes marques
Trike et Side-car

141, rue Lucien Galtier
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
tél : 03.83.51.37.20
fax : 03.83.53.42.20

S.BIKE

PRÉPARATION RACING PISTE
MOTEUR ET SUSPENSION

ZA Humbépaire rue Charles Pécatte
54120 BACCARAT
Tel 03.83.74.41.93
s.bike@orange.fr
www.s-bike54.fr

LE PÉCHÉ MIGNON

RESTAURANT ET TRAITEUR

21 route départementale 400
54300 THIÉBAUMÉNIL
Tél : 03.83.71.18.89
contact@lepechemignon.fr

AUTO MOTO CENTER

Concessionnaire PEUGEOT

Quads :

HYTRACK-ARTIC CAT

Préparation enduro

71, av. Du Gal De Gaulle
88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03.29.94.28.69

Fax : 03.29.94.12.84

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

FRS

FABERT RACING SUSPENSION

LA PASSION A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 23 ANS...

POINT DE VENTE



agrée France



**PREPARATION,
ENTRETIEN,
REPARATION :**

FOURCHES
AMORTISSEURS
CONE VALVE
TRAX...
MOTOS ET VELOS



Tél : 03 83 81 25 42

208, avenue Victor Claude, 54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON
fabert.motos.racing@sfr.fr



AUTOS MOTOS 55



ZA du Wameau - 55430 Belleville-sur-Meuse

☎ 03 29 84 26 55 - autosmotos.yamaha@wanadoo.fr

A METZ
2200 m² dédiés
à la moto

READY
TO »
RACE

Revendeur officiel
Free Ride Electrique



KTM
METZ



Essai moto possible
sur rendez-vous



KTM METZ

T. 03 87 696 930

www.ktm-metz.com

Motorsport

Since 1974



DUCATI METZ

T. 03 87 630 996

www.ducati-metz.com



MILWAUKEE-TWIN

T. 03 87 691 200

www.milwaukee-twin.com



NOUVELLE ADRESSE : 80 BOULEVARD DE LA SOLIDARITÉ 57070 METZ TECHNOPOLE